

E-6-64

OFF

I 51R4

A13/M38-

1939a

INVENTAIRE
DES
RESSOURCES
NATURELLES
ET
INDUSTRIELLES
1937

COMTÉ MUNICIPAL DE
MATAPÉDIA



MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES,
PROVINCE DE QUÉBEC
DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

LOUIS CODERRE, L.S.C.
SOUS MINISTRE

HON. OSCAR DROUIN, C.R.
MINISTRE



Bibliothèque Nationale du Québec

AVIS TRES IMPORTANT

Ce rapport est strictement confidentiel et n'est pas destiné au public. Les renseignements qu'il contient sont pour l'information exclusive des autorités supérieures des gouvernements fédéral et provincial.

Ministère des Affaires Municipales,
de l'Industrie et du Commerce de
la Province de Québec.

OFF

ISIRY

A13/M38 -

1939a

TABLE DES MATIERES

	Page
PRESENTATION	1
DELIMITATION DU COMTE	2
HISTORIQUE	3
ASPECT PHYSIQUE:	
TOPOGRAPHIE	4
HYDROGRAPHIE	5
CLIMAT	5
POPULATION	9
SYNTHESE DE L'ECONOMIE DU COMTE:	
AGRICULTURE	13
COLONISATION	24
INDUSTRIE FORESTIERE	28
GEOLOGIE ET RESSOURCES MINERALES	35
ARTS DOMESTIQUES	37
BEURRERIES ET FROMAGERIES	40
MOULINS A FARINE ET MOULANGES	41
CARDERIES	42
FORCES HYDRAULIQUES	42
TRANSPORTS	43
TOURISME	44
MONOGRAPHIES DES MUNICIPALITES ET DES COLONIES DU COMTE	45
CONCLUSION	120

THE HISTORY OF THE

1	1791	1791	1791
2	1792	1792	1792
3	1793	1793	1793
4	1794	1794	1794
5	1795	1795	1795
6	1796	1796	1796
7	1797	1797	1797
8	1798	1798	1798
9	1799	1799	1799
10	1800	1800	1800
11	1801	1801	1801
12	1802	1802	1802
13	1803	1803	1803
14	1804	1804	1804
15	1805	1805	1805
16	1806	1806	1806
17	1807	1807	1807
18	1808	1808	1808
19	1809	1809	1809
20	1810	1810	1810
21	1811	1811	1811
22	1812	1812	1812
23	1813	1813	1813
24	1814	1814	1814
25	1815	1815	1815
26	1816	1816	1816
27	1817	1817	1817
28	1818	1818	1818
29	1819	1819	1819
30	1820	1820	1820
31	1821	1821	1821
32	1822	1822	1822
33	1823	1823	1823
34	1824	1824	1824
35	1825	1825	1825
36	1826	1826	1826
37	1827	1827	1827
38	1828	1828	1828
39	1829	1829	1829
40	1830	1830	1830
41	1831	1831	1831
42	1832	1832	1832
43	1833	1833	1833
44	1834	1834	1834
45	1835	1835	1835
46	1836	1836	1836
47	1837	1837	1837
48	1838	1838	1838
49	1839	1839	1839
50	1840	1840	1840
51	1841	1841	1841
52	1842	1842	1842
53	1843	1843	1843
54	1844	1844	1844
55	1845	1845	1845
56	1846	1846	1846
57	1847	1847	1847
58	1848	1848	1848
59	1849	1849	1849
60	1850	1850	1850
61	1851	1851	1851
62	1852	1852	1852
63	1853	1853	1853
64	1854	1854	1854
65	1855	1855	1855
66	1856	1856	1856
67	1857	1857	1857
68	1858	1858	1858
69	1859	1859	1859
70	1860	1860	1860
71	1861	1861	1861
72	1862	1862	1862
73	1863	1863	1863
74	1864	1864	1864
75	1865	1865	1865
76	1866	1866	1866
77	1867	1867	1867
78	1868	1868	1868
79	1869	1869	1869
80	1870	1870	1870
81	1871	1871	1871
82	1872	1872	1872
83	1873	1873	1873
84	1874	1874	1874
85	1875	1875	1875
86	1876	1876	1876
87	1877	1877	1877
88	1878	1878	1878
89	1879	1879	1879
90	1880	1880	1880
91	1881	1881	1881
92	1882	1882	1882
93	1883	1883	1883
94	1884	1884	1884
95	1885	1885	1885
96	1886	1886	1886
97	1887	1887	1887
98	1888	1888	1888
99	1889	1889	1889
100	1890	1890	1890

INDEX DES CARTES

MUNICIPALITES	Pages
1- Comté de Matapédia	2a
2- St-Antoine-de-Padoue	46a
3- St-Moïse	50a
4- Ste-Jeanne-d'Arc	54a
5- St-Damase	58a
6- Ste-Marie-de Sayabec et Saindon	62a
7- St-Cléophas	68a
8- St-Pierre-du-Lac et Val-Brillant	72a
9- St-Jean-Baptiste-Vianney	78a
10- St-Benoit-Joseph-Labre	80a
11- St-Edmond-du-Lac-au-Saumon Lac-au-Saumon	84a
12- St-Léon-le-Grand	90a
13- St-Zénon-du-Lac-Humqui	92a
14- Causapscal	96a
15- St-Raphaël-d'Albertville	100a
16- Ste-Florence-de-Beaurivage	104a
COLONIES	
1- St-Tharsicius	108a
2- Ste-Paula	110a
3- Ste-Iréné	114a
4- Ste-Marguerite-Marie-Alacoque	118a

Montréal, le 30 novembre 1938.

A l'honorable ministre du commerce,
de l'Industrie et des affaires municipales,
Hôtel du gouvernement,
Québec.

Monsieur le ministre,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de l'inventaire des ressources naturelles effectué l'été dernier dans le comté municipal de Matapédia, en vertu d'une loi adoptée par le Gouvernement provincial.

OBJET DE L'INVENTAIRE

La loi pour établir l'inventaire de nos ressources naturelles (1 Edouard VIII, 2^e session, 1936, ch. 4), sanctionnée le 12 novembre 1936, autorise le gouvernement "à procéder à l'inventaire des ressources naturelles de la province pour permettre:

- 1^o D'en établir la valeur et de connaître les avantages qu'elles peuvent offrir à l'activité de notre population;
- 2^o De surveiller plus étroitement l'exploitation de nos richesses, de diriger à meilleur escient la production industrielle et agricole, d'assurer l'exploitation rationnelle de nos bois, de nos minerais, de nos pêcheries et de notre houille blanche;
- 3^o D'adapter l'industrie, grande ou petite, aux ressources et aux besoins particuliers de chaque région;
- 4^o De procurer du travail aux jeunes, de leur ouvrir des carrières et d'utiliser leurs talents et leurs énergies."

MODE DE TRAVAIL

L'inventaire a été préparé, en collaboration avec les divers ministères intéressés, par l'Office de Recherches économiques, rattaché au Ministère du Commerce.

La péninsule de Gaspé a été la région choisie pour commencer cet inventaire. Nous y avons compris les comtés municipaux de Bonaventure, Gaspé-Est, Gaspé-Ouest, Matapédia et Matane. Les enquêteurs se sont aussi rendus aux Iles-de-la-Madeleine.

L'équipe affectée à l'inventaire dans le comté municipal de Matapédia était composée des personnes suivantes:

- M. Jean-Marie Gauvreau, directeur de l'Ecole du Meuble,
chef de l'équipe;
- M. L. de G. Fortin, professeur à l'Ecole supérieure d'Agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière;
- M. David Ratté, B.S.A.;
- M. Claude DeLorimier, diplômé de l'Ecole du Meuble.

En utilisant la documentation accessible, le personnel de l'Office de Recherches économiques prépara pour chacun des enquêteurs un dossier de la vie économique du comté de Matapédia. Ce dossier, accompagné de rapports statistiques, de cartes et autres pièces susceptibles de leur être utiles, leur fut remis avant leur départ.

Munis de questionnaires imprimés, les enquêteurs se sont présentés chez MM. les curés, les maires et secrétaires de municipalités, les agronomes, les propriétaires ou gérants d'entreprises, les secrétaires d'associations agricoles, chez des cultivateurs et des colons, etc., bref chez tous ceux qui dans chaque agglomération leur ont paru le plus aptes, de par leurs fonctions et leur connaissance du milieu, à les renseigner aussi exactement que possible. Ils se sont enquis de la situation en ce qui concerne notamment la population, l'agriculture, la colonisation, l'industrie en général, l'exploitation forestière et les arts domestiques.

LE RAPPORT

Le présent rapport touchant le comté municipal de Matapédia réunit dans ses diverses parties des renseignements que nous ont fournis la documentation existante et le travail effectué sur place. La compilation et la rédaction sont pour partie l'oeuvre de M. Claude DeLorimier et pour partie celle de l'Office de Recherches économiques.

On trouvera tout au long de ce rapport d'assez abondantes données statistiques. Elles étaient indispensables aux enquêteurs pour apprécier l'importance, la variété, l'équilibre ou le déséquilibre de la production, le degré d'exploitation des ressources, l'orientation et les tendances générales de l'économie.

L'enquête n'avait pas une fin statistique; les enquêteurs n'ont donc pas effectué un recensement. Parmi les statistiques présentées ici, il en est qui nous ont été fournies par les entreprises intéressées: ainsi, celles de la coupe du bois en forêt, du travail dans les scieries, de la production des beurreries et des fromageries, etc. Elles sont censées être exactes. D'autres, par exemple celles qui ont trait à l'agriculture, (étendues cultivées, superficies consacrées aux diverses cultures, rendement, cheptel, marchés, revenus, etc.) sont des approximations, des évaluations, des moyennes. A la vérité, il ne saurait s'agir que de cela, et il ne faut pas s'attendre de trouver ici une rigoureuse exactitude statistique. Elle est manifestement impossible à obtenir en des matières comme celles-ci. Malgré leur bonne volonté et leur désir de fournir aux enquêteurs des renseignements aussi exacts que possible, les informateurs ne peuvent donner que des approximations. Par exemple, on ne mesure pas mais on estime simplement la superficie ensemencée en avoine ou en orge; à moins d'effectuer un recensement, on ne peut donner exactement le nombre de têtes de bétail dans une municipalité; aucun pêcheur ne peut dire exactement combien de livres de tel ou de tel poisson il a prises au cours d'une saison de pêche; aucun cultivateur ne peut dire, car il ne tient généralement pas de comptes, exactement combien lui ont rapporté ses ventes de produits agricoles, etc. etc., même lorsque le dénombrement est possible (cultivateurs, fermes), il arrive souvent qu'on ne s'entend pas sur le sens des termes. Dans tous les cas, il reste aux enquêteurs le devoir d'interpréter avec soin et de la façon la plus rationnelle les données recueillies, d'écarter celles qui, pour une raison ou pour une autre, ne traduisent pas la véritable situation.

Dans ce rapport du travail exécuté sur place, les enquêteurs présentent des suggestions et des commentaires qui sont de nature, croient-ils, à améliorer l'utilisation des ressources naturelles du comté et le sort de ses habitants.

REMERCIEMENTS

Nous avons le devoir de remercier ici de l'aide qu'ils nous ont apportée dans la préparation et la conduite de l'enquête les divers ministères intéressés et leur personnel, chefs de service et autres, qui nous ont assistés de leurs conseils et qui se sont imposé un travail parfois considérable pour nous fournir les renseignements dont nous avons eu besoin. Nous devons les mêmes remerciements aux informateurs que nous avons consultés. La collaboration de tous nous a été indispensable.

ETUDE DES SOLS

En même temps que les équipes affectées à l'inventaire des ressources naturelles poursuivaient leur travail dans la péninsule, d'autres équipes organisées par le ministère de l'Agriculture et le ministère du Commerce faisaient le relevé géologique et minéralogique des sols cultivés de la Gaspésie. En outre, des équipes du ministère de la Colonisation effectuaient les classifications des sols cultivables dans la même région. Les rapports de ces équipes, sans être annexés à ceux que présente l'Office de Recherches économiques, en constituent néanmoins partie.

DELIMITATION DU COMTE

Le comté municipal de Matapédia comprend le district électoral de Matapédia, lequel décrit comme suit dans les Statuts Refondus de Québec, 1925, chapitre 2:

COMTE DE MATAPEDIA

Echelle de 7.89 milles au pouce

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

LIBRARY

"Le district électoral de Matapédia est borné: vers le nord-ouest, par le district électoral de Matane; vers le sud-est, par le district électoral de Bonaventure; vers le sud-ouest, par le district électoral de Rimouski, sur la longueur de la limite sud-ouest du lot numéro trente-quatre (34), dans tous les rangs du canton de Massé, prolongé à travers les terres vagues de la couronne, jusqu'au susdit district électoral de Bonaventure; vers le nord-est, par le district électoral de Gaspé, sur la profondeur du canton projeté de Clarke, et aussi par le susdit district électoral de Matane, depuis le coin nord du cinquième rang de la seigneurie de Mitis jusqu'au coin est du canton de Casault, en suivant les limites afférentes à ceux des territoires limitrophes concernés, municipaux et autres, compris dans les énumérations suivantes:

"Ce district électoral ainsi borné comprend les parties de la seigneurie de Mitis et des cantons de Cabot et de MacNider qui n'appartiennent pas au district électoral de Matane; cette partie du canton de Matane, -- en arrière de la paroisse de Saint-Léandre, dans le district électoral de Matane, -- qui est située au sud-ouest du lot numéro vingt (20) dans chacun de ses onzième, douzième, treizième et quatorzième rangs; les parties de la seigneurie du Lac-Mitis et du canton de Massé qui n'appartiennent pas au district électoral de Rimouski; les cantons d'Awantjish et de Nemtayé et les terres vagues de la couronne qui les avoisinent par le sud-ouest; la seigneurie du Lac-Matapédia et les augmentations d'Awantjish et de MacNider; les cantons de Pinault, de Jetté, de Humqui, de Matalik, de Lepage, de Blais, de Casault et de Casupscull; les cantons projetés de Langis, de La Vérendrye, de Catalogne, de Gravier et de Clarke."

Le comté municipal de Matapédia renferme les municipalités des villages de Causapscal, du Lac-au-Saumon, de Saindon (ou Sayabec), de Saint-Benoît-Joseph-Labre, et de Val-Brillant; les municipalités des paroisses de St-Tharsicius (érigée le 23 nov. 1937), de Saint-Antoine-de-Padoue-de-Kempt (12 Geo. V, c. 118), de Sainte-Jeanne-d'Arc, de Saint-Moise, de Saint-Damase, de Saint-Cléophas, de Sainte-Marie-de-Sayabec, de Saint-Pierre-du-Lac, de Saint-Zénon-du-Lac-Humqui, de Saint-Léon-le-Grand, de Saint-Edmond, de Saint-Benoît-Joseph-Labre et de Saint-Jacques-le-Majeur-de-Causapscal; la municipalité de la partie nord de la paroisse de Sainte-Florence-de-Beaurivage; la paroisse de Saint-Raphael-d'Albertville érigée pour les fins civiles (proclamation du 26 octobre 1920), mais non encore érigée en municipalité, et les colonies suivantes: La Rédemption (canton Cabot); Ste-Paula (canton Matane); Ste-Irène (canton Nemtayé); Lac-à-Pitre, (canton Lepage), et Ste-Marguerite (canton Causapscal).

HISTORIQUE

Bien que les premières concessions de terre du comté de Matapédia datent de la fin du XVII^e siècle, la colonisation de la région ne commence réellement qu'à la moitié du XIX^e siècle. Le premier colon de la vallée de la Matapédia étant, Pierre Brochu qui s'y établit en 1833.

En 1693, le lac Mitis et une lieue tout autour est concédé à Augustin Rouer, sieur de la Cardonnière. Louise Le Gardeur, veuve de Rouer, le céda, en 1725 à Nicolas Lanouillet. "En 1831, écrit M. Polland, Jean-Baptiste René Hertel de Rouville, possédait les deux tiers de ce fief, et sa soeur Marie-Anne Julie Hertel de Rouville, veuve de l'Honorable Charles-Michel Humberry de Salaberry, l'autre tiers. Ce fief leur venait de leur grand père, René Ovide Hertel de Rouville, qui avait épousé en 1741 Louise Catherine André, fille de Pierre André, sieur de Leigne."

En 1694, le comte de Frontenac, gouverneur de la Nouvelle-France, concède à Nicolas-Joseph Damours de Louviers, la seigneurie du lac "Madapégua" (Matapédia). Mais le concessionnaire et ses héritiers ne vinrent jamais habiter leur domaine et n'eurent pas de censitaires. La seigneurie fut vendue par autorité de justice, en 1797, à Patrick Langan qui en acquérait les deux tiers, et à John McKindley qui recevait l'autre tiers. Plus tard, M. Bartholomew l'acheta lui aussi du shérif. Elle passa, en 1881, à MM. King, marchands de bois, puis, par la suite, à un syndicat américain.

On voit que les concessionnaires ne s'occupèrent pas outre mesure de leurs propriétés puisqu'elles furent vendues par le shérif à trois ou quatre reprises.

La colonisation devait commencer avec la construction du chemin de Kempt. En 1824, M. Crawford, explore la vallée de la Matapédia pour y étudier la possibilité de construire une route qui reliait le Nouveau-Brunswick à Québec et Montréal. En 1830 la route est commencée et en 1833 le gouvernement nomme Pierre Brochu gardien d'un poste à la tête du Lac Matapédia et sur la rivière à Pierre. Le gardien recevait les voyageurs et aidait les postillons qui utilisaient le chemin de Kempt. Pierre Brochu s'occupait à défricher et à cultiver la terre et obtenait des résultats encourageants.

Plus tard on établit trois autres postes à Causaps-cal, Assemetquagan et à Amqui.

En 1857, le chemin de Kempt devenu impraticable, le gouvernement le remplace par le chemin Matapédia qui ira de Causaps-cal à Ristigouche en suivant la rivière au lieu de passer à l'intérieur des terres comme l'ancien chemin.

En 1862, au moment de la guerre de Sécession des Etats-Unis, on craignit à un moment donné l'invasion des fénians et le gouvernement impérial envoya des troupes pour défendre la frontière canadienne. Les troupes anglaises durent s'aventurer, avec mille difficultés sur le chemin Témiscouata. Heureusement la question du Trent fut réglée sans coups férir, mais le gouvernement constata la nécessité d'une bonne route et décida de faire du chemin Matapédia, une route militaire parfaitement construite.

Le pacte de la Confédération en 1867, stipulait qu'un chemin de fer reliait les provinces maritimes à la capitale. L'Intercolonial construit à cette fin traverse la vallée de la Matapédia du nord au sud.

Avec une route de première classe et un bon chemin de fer, la vallée de la Matapédia va pouvoir maintenant se développer plus rapidement. Cependant en 1871, la population n'est que de 683, en 1881 elle est de 1659, elle n'atteint pas 3500 en 1891. Ce n'est qu'aux environs de 1900 que la colonisation s'accroît. En 1901, la population est de 8,062, en 1911 elle est de 14,053, une augmentation de 6000 âmes en dix ans. De 1911 à 1921, nouvelle augmentation de 6000 âmes, ce qui porte la population à 20,000. De 1921 à 1931, le rythme d'accroissement a beaucoup diminué et l'accroissement n'est plus que de 3000.

T O P O G R A P H I E

La topographie de la région Matane-Matapédia se caractérise par une série d'ondulations, de collines à pentes douces, que Mgr Laflamme comparait à des vagues de l'océan poussées par une brise venant du large et qui se seraient figées instantanément.

Les Monts Shickshocks, qui ne sont en somme qu'un haut plateau étroit coupé ça et là de vallées et de gorges profondes, s'étendent de l'ouest à l'est, à quelques milles du fleuve. Ces montagnes, qui sont la continuation des Alléghanys et des Monts Notre-Dame, se maintiennent à une altitude moyenne de 2,000 pieds dans la vallée de la Matapédia pour se redresser vers l'extrémité de la péninsule et atteindre 4,000 pieds au Mont Jacques-Cartier. Du côté nord, les Shickshocks se terminent abruptement tandis que le flanc sud s'allonge en pente douce jusqu'à la Baie des Chaleurs.

Le trait caractéristique de la topographie du comté est la large dépression causée par la vallée de la Matapédia depuis le lac du même nom jusqu'à Causaps-cal. Au sud de Causaps-cal, cependant, la vallée devient étroite et à flancs abrupts.

Les altitudes suivantes, prises aux stations du chemin de fer Canadien National qui traverse la vallée de la Matapédia, nous donnent une idée du relief de la région. Les stations sont énumérées par ordre, du nord au sud. On voit que le niveau s'élève de Mont-Joli à Padoue pour descendre ensuite lentement à mesure qu'on approche de la Baie des Chaleurs. Les chiffres de la dernière colonne nous donnent l'altitude de certains points situés à quelques milles de la station de chemin de fer.

Milles	Endroits	Altitude à la station	Altitude à:	
0	Mont-Joli (Matane)	263 pieds	1.5 m. au S.O.	521 pds
5.4	St-Octave (Matane)	387 pieds	2.35 m. au S.O.	269 pds
14.1	Padoue (Matapédia)	713 pieds	2.22 m. au N.E.	1,036 pds
22.1	St-Moïse "	645 pieds	4.30 m. au N.	1,342 pds
29.6	Sayabec "	582 pieds	10.70 au S.O.	2,975 pds

HYDROGRAPHIE

A l'exception du bassin de la rivière Métis, qui prend sa source dans le lac du même nom, toute la partie sud du comté, à partir de la pointe septentrionale du lac Matapédia, se déverse dans la Baie des Chaleurs. Le S.-Laurent reçoit les eaux de la rivière Métis et de la partie nord du comté. Le versant du sud est de beaucoup le plus considérable.

La plus importante rivière de la région est la Matapédia, qui prend sa source dans le lac du même nom, le plus considérable de toute la Gaspésie, traverse le lac au Saumon et va déboucher tout au fond de la Baie des Chaleurs après avoir drainé une superficie de plus de 1,500 milles carrés. Ses principaux affluents dans le comté de Matapédia sont la rivière Humqui, qui prend sa source dans le lac du même nom et draine toute la partie occidentale du comté; et la rivière Causapsca, qui prend elle aussi sa source dans le lac qui porte son nom, et qui draine la partie orientale du comté.

Les principaux cours d'eau du versant nord sont la rivière Blanche, la rivière Tartigou et la rivière Métis. Cette dernière prend sa source dans le lac Métis dans le sud-est du comté et en draine toute la partie occidentale. Un barrage au sortir de la Métis contrôle l'eau du lac, qui possède un bassin de drainage de quelque 143 milles carrés, pour alimenter l'usine hydroélectrique de la Grande Chute sur la rivière Métis. Ce barrage permet également d'alimenter la rivière pour le flottage du bois. On trouvera au chapitre des forces hydrauliques la liste des chutes d'eau aménagées ou susceptibles de l'être.

C L I M A T

Les différents auteurs qui traitent du climat gaspésien se plaignent de la rareté des stations météorologiques et du manque de précision des données climatiques, qui sont basées sur des périodes d'observations trop courtes; plus souvent même, le nombre d'années pendant lesquelles les observations ont été effectuées n'est pas indiqué.

Avant d'analyser les diverses données météorologiques de la région, voyons, afin d'avoir une idée générale du climat gaspésien, quels sont les facteurs qui l'influencent. Les plus importants, à part l'altitude et la latitude sont: (1^o) des courants d'air humide venant de l'Atlantique qui causent d'abondantes précipitations; (2^o) un grand courant d'air venant du nord qui abaisse la température en hiver et la tient plus fraîche en été; et, (3^o), des dépressions barométriques causées par la rencontre des aires de basses pressions venant du St-Laurent, et des courants d'air chaud et froid venant respectivement du sud et du nord.

Ces dépressions, dont le centre est plus au sud, attirent au-dessus de la péninsule, des courants d'air froid venant du nord et du nord-ouest, qui maintiennent la température gaspésienne plus froide en hiver et plus fraîche en été, que dans les régions correspondantes des provinces maritimes. Il résulte aussi de ces différents facteurs, que les climats du nord, du sud et de l'intérieur de la péninsule, diffèrent les uns des autres selon qu'ils sont plus ou moins bien protégés contre eux. La différence, comme on le verra par les chiffres suivants, n'est cependant pas aussi considérable qu'on semble le croire généralement.

La plupart des stations météorologiques de la péninsule sont situées sur le littoral: Cap-Chat, Cap-Madeleine, Gaspé, Percé, Bonaventure. Depuis quelques années cependant, on fait des observations à Grand Cascapédia (St-Jules), Causapscal, et Barrage Métis. On possède aussi une série d'observations de trois ou quatre ans, à la mine Federal, en plein centre de la Gaspésie. Pour obvier au petit nombre de stations météorologiques de la péninsule, on utilise les chiffres de certaines stations avoisinantes: Pointe-au-Père, à soixante milles de Matane, et Dalhousie, sur la rive sud de la Baie-des-Chaleurs, à deux milles du comté de Bonaventure. Nous avons donc à notre disposition pour l'étude du climat de la région, les chiffres recueillis aux stations suivantes: Pointe-au-Père, Cap-Chat, Gaspé, Bonaventure, Causapscal et Dalhousie, dont les tableaux ont été préparés par le Service Météorologique du Canada; et ceux de Cap-Madeleine, Percé et Grand-Casapédia (1) que l'on trouve dans certaines publications officielles et dans l'ouvrage de Blanchard (2). Nous ajoutons les chiffres de la station météorologique de Montréal, comme base de comparaison.

	TEMPERATURES MOYENNES (en Farenheit)						
	Janvier	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre
CAP MADELEINE	11	33	44	54	60	59	61
PERCE	-	33	44	54	59	60	53
GRAND CASCAPEDIA	4	33	44	54	60	56	48

POINTE-AU-PERE

	PRECIPITATION		TEMPERATURE (F)		
	Pluie	Neige	Max.	Min.	Moy.
Janvier	0.22	22.8	49	-32	9.0
Février	0.16	18.0	46	-31	10.4
Mars	0.63	22.9	58	-25	21.6
Avril	1.17	8.0	73	0	33.6
Mai	2.77	0.6	80	19	44.4
Juin	3.21	T.	83	28	52.7
Juillet	3.18	...	90	34	57.8
Août	3.11	...	88	35	55.7
Septembre	2.98	T.	82	24	49.7
Octobre	3.09	1.8	74	11	40.4
Novembre	1.90	14.4	68	9	29.4
Décembre	0.40	23.1	59	27	16.5

GASPE

	PRECIPITATION		TEMPERATURE (F)		
	Pluie	Neige	Max.	Min.	Moy.
Janvier	0.16	22.8	18.4	- 1.8	8.4
Février	0.29	18.8	20.8	- 2.0	9.4
Mars	0.60	21.5	30.5	10.2	20.4
Avril	1.61	17.5	41.5	24.5	33.0
Mai	2.57	1.5	53.6	35.5	44.6
Juin	2.76		66.5	44.5	55.5
Juillet	2.51		75.6	51.5	63.6
Août	2.62		72.1	53.7	62.9
Septembre	2.20		63.1	41.1	52.1
Octobre	3.32	1.3	53.1	32.9	43.0
Novembre	2.07	7.5	36.9	21.7	29.3
Décembre	0.74	19.5	26.0	7.8	17.9

(1) Ces trois stations sont de création récente.

(2) L'Est du Canada Français, Tome I, page 25.

MONTREAL -

	PRECIPITATION		TEMPERATURE (F)		
	Pluie	Neige	Max.	Min.	Moy.
Janvier	0.85	31.4	53.0	-26.0	12.7
Février	0.72	26.1	47.0	-24.0	14.3
Mars	1.45	19.5	61.0	-15.0	24.6
Avril	1.69	5.3	77.0	8.0	41.3
Mai	3.01	0.1	89.0	23.0	52.9
Juin	3.21		92.0	38.0	63.9
Juillet	3.95		95.0	47.0	69.1
Août	3.35		90.0	43.0	66.1
Septembre	3.46		90.0	23.0	58.5
Octobre	3.13	1.4	80.0	21.0	46.0
Novembre	2.26	11.7	68.0	0.0	33.3
Décembre	1.17	25.2	59.0	-21.0	19.6

CAP-CHAT -

	PRECIPITATION			TEMPERATURE (F)
	Pluie	Neige	Total	Moyenne
Janvier	0.19	16.8	1.87	11.5
Février	0.04	18.3	1.87	12.9
Mars	0.21	17.4	1.95	22.9
Avril	0.35	9.1	1.26	33.5
Mai	1.80	1.5	1.95	43.7
Juin	2.63		2.63	53.8
Juillet	2.46		2.46	60.4
Août	2.58		2.58	58.5
Septembre	2.03		2.03	51.4
Octobre	2.13	2.1	2.34	41.4
Novembre	0.67	10.4	1.71	31.2
Décembre	0.16	19.5	2.11	18.8
			24.76	

DALHOUSIE - N.B.

	PRECIPITATION TOTALE	TEMPERATURE (F)		
		Max.	Min.	Moyenne
Janvier	3.04	18	- 1	9
Février	2.60	21	2	11
Mars	2.65	31	11	22
Avril	1.84	43	24	33
Mai	2.43	56	36	46
Juin	2.94	67	46	57
Juillet	3.40	73	53	63
Août	3.39	71	52	61
Septembre	2.77	63	44	54
Octobre	3.04	50	34	42
Novembre	2.92	36	23	30
Décembre	2.65	24	9	17
	33.67			

BARRAGE DU LAC MITIS -

	<u>PRECIPITATION</u>			<u>TEMPERATURE (F)</u>		
	Pluie	Neige	Total	Max.	Min.	Moyenne
Janvier	.54	2.57	3.11	44	-42	6.8
Février		20.1	2.01	49	-40	5.0
Mars	.26	23.9	2.66	49	-30	19.1
Avril	1.44	9.75	2.42	76	- 2	37.1
Mai	2.10	1.1	2.21	87	19	45.9
Juin	4.08	.57	4.13	94	35	69.4
Juillet	4.22		4.22	96	32	62.7
Août	3.71		3.71	95	32	60.9
Septembre	3.24		3.24	80	24	52.1
Octobre	2.65	3.4	2.99	76	16	40.9
Novembre	1.22	15.2	2.74	66	-10	27.2
Décembre	.12	24.6	2.58	42	-21	10.3
			36.02			

BONAVENTURE - QUE

	<u>PRECIPITATION</u>			<u>TEMPERATURE (F)</u>		
	Pluie	Neige	Total	Max.	Min.	Moyenne
Janvier	0.28	22.0	2.48	44	-19	13.8
Février	0.19	11.7	1.36	60	-25	14.0
Mars	0.78	13.4	2.12	54	-20	24.8
Avril	1.96	1.8	2.14	60	7	35.6
Mai	2.68		2.68	75	28	46.6
Juin	2.85		2.85	86	30	56.6
Juillet	3.23		3.23	86	40	63.9
Août	3.47		3.47	89	32	61.2
Septembre	3.50		3.50	77	28	54.0
Octobre	3.26	T.	3.26	69	22	44.4
Novembre	1.45	5.1	1.96	59	- 7	31.4
Décembre	0.23	19.5	2.18	50	-20	18.7
			31.23			

CAUSAPSCAL -

	<u>PRECIPITATION TOTALE</u>			<u>TEMPERATURE (F)</u>		
				Max.	Min.	Moyenne
Janvier		2.86		13	- 8	2
Février		1.93		18	- 4	7
Mars		2.11		30	8	19
Avril		2.09		42	21	32
Mai		2.52		58	34	46
Juin		2.99		69	44	57
Juillet		3.13		75	49	62
Août		3.22		71	47	59
Septembre		2.81		62	39	50
Octobre		3.44		49	29	39
Novembre		3.14		35	21	28
Décembre		2.42		20	6	13
		32.66				

Ces tableaux, à défaut de données plus complètes et plus précises, et malgré les erreurs auxquelles ils peuvent prêter, à cause de la durée variable des périodes d'observations, ne manquent pas d'être intéressantes. Ils décèlent les différences qui existent entre les climats des diverses régions de la péninsule, et entre ceux-ci et celui de la métropole. Pour nous permettre d'analyser plus facilement ces données, groupons les chiffres de températures moyennes par saisons. Nous aurons:

	<u>HIVER</u>	<u>PRINTEMPS</u>	<u>ETE</u>	<u>AUTOMNE</u>
Cap-Chat	14.4	33.4	57.6	41.3
Mine Federal	7.7	33	57.3	36.3
Gaspé	11.9	32.7	60.7	41.4
Bonaventure	15.5	35.7	60.6	43.3
Causapscal	7.3	32.3	59.3	39
Pointe-au-Père	11.96	33.2	55.4	37.8
Dalhousie	12.3	33.7	60.3	42
Barrage Métis	7.37	34	64.3	40
Montréal	15.5	39.6	66.4	45.9

Remarquons tout d'abord que l'hiver est beaucoup plus rigoureux à l'intérieur de la péninsule: mine Federal, Causapscal, Barrage Métis, que partout ailleurs. La température d'hiver est aussi basse à Gaspé qu'à Cap-Chat sur la Côte nord de la péninsule, de même qu'à Dalhousie et Bonaventure dans la Baie-des-Chaleurs. A Bonaventure, la température moyenne des mois d'hiver est la même qu'à Montréal. En été, par contre, Montréal est beaucoup plus chaud que toutes les stations de la péninsule. Le thermomètre s'y maintient en moyenne de 6 à 10° plus haut qu'à Causapscal, Gaspé, Cap-Chat, ou Bonaventure. Partout, les précipitations, neige et pluie, sont assez abondantes et se répartissent à peu près également entre toutes les saisons, avec un léger maximum dans les mois d'été. Elles sont plus fortes à l'intérieur de la péninsule, où elles varient de 43.5 à 49 pouces à la mine Federal. Blanchard signale des précipitations annuelles de 47.10 pouces à Grand Caspédia et 43.38 pouces à Percé. Elles sont de 32.49 pouces à Gaspé, de 31.23 pouces à Bonaventure, de 32.66 pouces à Causapscal, et de 24.76 seulement à Cap-Chat.

En somme, partout le climat semble propice à l'agriculture puisque, même à la mine Federal, en plein centre de la péninsule, à une altitude de 1,830 pieds, on récolte des légumes, des pommes de terre et même des céréales. Dans cette région, cependant, région des hauts plateaux intérieurs, les gelées sont parfois à craindre en plein été. Tout le long de la côte par contre, et dans la vallée de la Matapédia, le climat n'entrave d'aucune façon l'agriculture.

Les labours commencent vers le milieu de mai dans les comtés de Matane, Matapédia et Gaspé-Ouest, et quelques jours plus tôt dans les paroisses de l'est et du sud de la péninsule. A Paspébiac, Hope, Mann, St-Omer et quelques autres paroisses du comté de Bonaventure, les labours commencent même au début du mois. Les semailles suivent partout les labours de quatre ou cinq jours, alors que les dernières fortes gelées du printemps sont passées. La fenaison a lieu dans la dernière quinzaine de juillet et la récolte des céréales, vers la fin du mois d'août et le début de septembre. Dans la partie sud et est de la Gaspésie, les récoltes de même que les semences, sont en avance d'une semaine ou deux sur celles de la partie nord. Dès les premiers jours d'octobre, les gelées détruisent les jardinages, et les labours d'automne doivent se faire avant le début de novembre, alors que la première neige couvre le sol. Pendant l'hiver, le sol est protégé par une couche de neige qui varie de 36 à 60 pouces. Les statistiques officielles nous apprennent en effet qu'il tombe en moyenne par année, plus de 6 pieds de neige à Bonaventure, plus de 8 pieds à Gaspé et à Cap-Chat, et 11 pieds à Percé, et jusqu'à 15 pieds à l'intérieur de la péninsule.

POPULATION

Le tableau suivant, que nous extrayons du dernier recensement fédéral, indique la population des municipalités du comté de Matapédia aux recensements décennaux du Canada depuis 1871.

Municipalités	Populations en						
	1871	1881	1891	1901	1911	1921	1931
St-Antoine-de-Padoue-de-Kompt	-	-	-	-	496	848	915
St-Benoit-Joseph-Labre	-	729	803	2,632	2,430	2,466	1,578
St-Cléophas	-	-	-	-	-	-	622
St-Damase	-	465	863	896	1,019	1,190	1,124
St-Edmond	-	-	-	-	562	784	650
Ste-Florence-de-Beau-rivage Pto N	-	-	-	-	365	680	795
St-Jacques-le-M.-de-Caus.	-	-	155	1,179	1,460	1,604	1,215
St-Jean-Baptiste-Vianney	-	-	-	-	-	-	877
Ste-Jeanne-d'Arc	-	-	-	-	-	-	794
St-Léon-le-Grand	-	-	-	-	-	1,902	1,494
Ste-Marie-de-Sayabec	-	-	1,115	965	2,208	1,423	866
St-Moise	683	465	537	908	731	1,090	867
St-Pierre-du-Lac	-	-	(1)	1,482	1,904	1,029	972
St-Raphaël-d'Albertville	-	-	-	-	-	858	735
St-Zénon-du-Lac-Humqui	-	-	-	-	-	-	516
Causapscal	-	-	-	-	-	-	-
Villages:							
Causapscal	-	-	-	-	-	-	1,390
Lac-au-Seumon	-	-	-	-	1,171	1,354	1,779
Saïndon	-	-	-	-	-	1,793	2,355
St-Benoit-Joseph, Labre	-	-	-	-	1,070	1,416	1,648
St-Moise	-	-	-	-	637	791	911
Val-Brillant	-	-	-	-	-	962	1,032
Totaux	683	1,659	3,473	8,062	14,053	20,180	23,135

Autres parties (MATANE & MATAPEDIA)

1,868

Ce tableau montre que de 1871 à 1901 la population du comté faisait plus que se doubler de dix ans en dix ans. Après 1901, cependant, le rythme d'accroissement fut moins rapide, particulièrement au cours des années 1921 à 1931 alors que l'augmentation de la population du comté ne représente qu'un taux d'environ 13% comparativement à celui de 45% pour la décade précédente.

Au dernier recensement fédéral, les municipalités du comté de Matapédia comptaient donc une population de 23,135 âmes. Si l'on y ajoute les quelque 2,000 personnes habitant les colonies, nous obtenons le chiffre de la population totale du comté qui était de 25,000 personnes environ. C'est ce que nous indique le tableau suivant qui donne la population des municipalités et des colonies du comté pour les années 1931 et 1936-37.

(1) St-Pierre-du-Lac compris dans Ste-Marie-de-Sayabec.

Municipalités et colonies	1931	1936-37
St-Damase	1,124	1,322
St-Antoine-de-Padoue	915	926
St-Moise (village)	911	970
St-Moise (rural)	867	927
Ste-Jeanne-d'Arc	794	886
Ste-Paula	-	312
La-Rédemption	-	471
Sayabec (village Saindon)	2,355	2,189
Sayabec (rural)	866	870
St-Cléophas	622	802
St-Jean-Baptiste-Vianney	877	1,045
Val-Brillant (village)	1,082	1,000
St-Pierre-du-Lac (rural)	922	1,072
St-Tharsicius	809	1,134
Amqui (village)	1,648	
St-Benoit J. Labre (rural)	1,578	3,524
Ste-Irène	328	800
Lac-au-Saumon (village)	1,779	1,597
St-Edmond du L. au S. (rural)	650	575
Lac-à-Pitre	-	308 (1)
St-Léon-le-Grand	1,494	1,796
St-Zénon-du-Lac-Humqui	516	840
Causapscaal (village)	1,390	1,268
St-Jacques-l-M.-de Causapscaal (r)	1,215	1,433
St-Raphael-d'Albertville	735	963
Ste-Marguerite	785	825
Ste-Florence	795	640
	25,007	28,528

Comportement démographique

La population du comté, qui était de 25,007 habitants en 1931 et qui est maintenant de 28,528 âmes, a augmenté de 3,521 personnes au cours de cette période. Ce chiffre représente une augmentation de plus de 14% en 6 ans, alors que pour la décade 1921-1931 le taux d'augmentation réel était de 13%. Cette augmentation est cependant inférieure à l'accroissement naturel de la population qui a été de 4,405 pour la même période. Il y a donc un écart de 885 entre l'accroissement réel et l'accroissement naturel de la population du comté.

Ainsi, malgré les arrivées de colons étrangers, malgré l'ouverture de plusieurs paroisses nouvelles: Ste-Paula, la Rédemption, Ste-Irène, malgré un apparent regain de colonisation dans les vieilles paroisses: Albertville, St-Cléophas, Ste-Jeanne d'Arc, Dufaultville (Padoue), St-Tharsicius, etc., la Matapédia n'a donc pas conservé toute l'augmentation naturelle de sa population. Seules deux paroisses agricoles l'ont fait: St-Léon-le-Grand et St-Damase. D'autre part les colonies récentes drainent la population des vieilles paroisses, accumulant un total assez considérable d'arrivées.

Toutefois, dans la plupart des municipalités rurales relativement anciennes, sans atteindre le taux d'accroissement naturel, un accroissement réel s'est produit depuis 1931.

Les municipalités de village, par contre, plus affectées par la crise à cause de la fermeture temporaire des chantiers et des principales scieries, présentent un certain fléchissement. Là, les départs se sont produits spécialement chez les emplacitaires qui, en majeure partie, vivent de l'industrie du bois. St-Moise village présente cependant un petit excédent de 59 habitants; Amqui semble être resté stationnaire.

(1) La population de la mission de Lac-à-Pitre était incluse auparavant avec celle du Lac-au-Saumon, mais, en réalité, cette mission fait partie de la municipalité rurale de St-Benoit-Joseph-Labre. Tel qu'expliqué dans les monographies de ces deux dernières municipalités, pour moins d'ambiguïté nous avons préféré lui faire cadre à part. En 1931, Lac-à-Pitre avait 202 habitants (chiffre compris alors dans les 2,429 âmes du Lac-au-Saumon). On y trouve actuellement une population de 308 habitants, soit une augmentation de 106 âmes pour ces cinq dernières années.

Origine raciale et religion

La population du comté de Matapédia est en très grande majorité d'origine française et de religion catholique. On compte à peine dans le comté 275 personnes qui ne sont pas d'origine française. Sur ce nombre, le village de Saindon en compte 110. Les catholiques représentent plus de 99% de la population totale du comté.

Occupations

Jusqu'ici l'industrie forestière a été sans contredit la principale occupation de la population puisque les cultivateurs eux-mêmes s'y adonnent. Il semble cependant que l'agriculture doive prendre de plus en plus d'importance. Ce sont là les deux seules occupations de la population. On compte dans le comté quelque 2,000 cultivateurs et environ 900 colons.

A peu près 400 jeunes filles du comté sont en service domestique et nombre d'autres sont sans emploi.

Population villageoise et rurale

La population des villages du comté se chiffre à plus de 10,000 âmes. Elle représente donc plus du tiers de la population totale.

Les industries forestières qui ont permis le développement de ces agglomérations villageoises seraient, dit-on, sur leur déclin. Cela est d'autant plus malheureux que le sort de la population villageoise de la Vallée est en grande partie lié à l'avenir de ces industries. Chose certaine, c'est que le beau temps est fini pour plusieurs de ces agglomérations. Il serait donc temps de faire l'éducation agricole, horticole et avicole du villageois afin qu'il puisse bientôt alléger son budget alimentaire et se subvenir en cas de crise. Les salaires ne seront plus assez réguliers, croyons-nous, pour assurer une vie convenable aux familles d'ouvriers forestiers. Avec une population pauvre et sans emploi, nous entrevoyons que, du train où vont les choses, certaines municipalités de village, seront bientôt en butte à la misère.

La situation de la population rurale est, elle aussi, assez précaire. Cette dernière, d'abord, est très éparpillée. Dans Val Brilliant, par exemple, une des plus anciennes paroisses du comté, il y a de la place pour 75 nouveaux cultivateurs, c'est-à-dire que l'on localise 75 terres libres. Et le même cas, véritable plaie, se répète partout ailleurs à des degrés divers.

Ces paroisses squelettiques vivent. Les cultivateurs les moins avancés font faillite et s'en vont vers des terres "primées par le Gouvernement".

Les paroisses organisées restent donc sous la responsabilité financière d'agriculteurs-colons dont les terres ne sont pas à moitié faites et qui ne suffisent plus à payer les impôts scolaires et municipaux, ceux qui sont nécessaires au maintien de l'organisation religieuse, sans compter les arrérages de taxes des partants.

La "Loi raffermissant le mouvement de la colonisation par le prolongement et la consolidation des paroisses existantes" (2 Geo. VI, ch. 43), sanctionnée le 12 avril 1938, est susceptible d'arrêter l'abandon des vieilles paroisses au bénéfice des paroisses nouvelles et d'empêcher que la Matapédia ne devienne une région de localités pauvres, sans agriculture bien établie. Dans l'intérêt de la collectivité, il faut intéresser le colon-agriculteur à la terre qu'il a déjà, qu'elle ait été primée ou non et mettre un frein à l'insatiable course aux primes en terrains officiels.

Dans les paroisses du nord, du fait que les terres coupées de rochers n'offraient que de trop petites étendues arables, il a fallu constituer des fermes avec les débris de deux ou trois terres adjacentes. Naturellement, il a fallu que ceux qui ont vendu leurs terres aillent s'installer ailleurs. Déjà donc un rajustement de population rurale se fait sentir. Il s'impose en maints endroits.

SYNTHESE DE L'ECONOMIE DU COMTE

AGRICULTURE

A - GEOGRAPHIE AGRICOLE

I - Formation du sol

a) Le nord du comté

Appuyés sur les monts de la rive Sud du St-Laurent, les cantons Mitis, McNider, Matane et Cabet offrent une configuration très accidentée de montagnes abruptes alternant avec des coulées très profondes.

Ce sont des formations rocheuses très dures qui ont résisté à l'érosion glaciaire. Le nord de la Matapédia repose donc sur du schiste tuffeux mal nivelé. On dirait que le relief, ébauché seulement, a gardé son caractère des premiers âges géologiques.

Ainsi les paroisses de St-Damase, Padoue, Ste-Paula (ouverte en 1937) et St-Moise offrent une grande proportion de terres arables peu profondes, acides et pauvres en matières organiques (humus). Elles ne peuvent retenir que faiblement l'eau de végétation et les engrais minéraux indispensables à une pousse vigoureuse.

Dans St-Damase, en particulier, l'arpentage rectangulaire opéré autrefois en forêt a fait place à une répartition nouvelle des terrains arables; on a dû réunir les terres cultivables de deux lots ou plus pour constituer une ferme convenable, les espaces incultes se reformant en forêt. Cette réorganisation était nécessaire, mais elle a entraîné le départ d'une famille ou deux sur trois.

Il faudra probablement en agir de même dans St-Moise, Padoue et Ste-Paula (qui n'aurait jamais dû naître, à notre avis). Trop de ces terres minces, privées de l'humus indispensable à la rétention de l'humidité, et exposées parfois au soleil du midi et aux grands vents, ne pourront jamais produire régulièrement et économiquement! Tôt ou tard, elles devront redevenir de la brousse, puis de la forêt.

On n'a pas besoin d'insister davantage sur la nécessité de bien s'assurer de la qualité arable du sol avant de diriger des colons dans une région. En effet, il importe avant tout de ne pas les établir sur des rochers que ne couvrent que quelques pouces d'humus observés en forêt et qui, de ce fait, sont vite mis à nu.

b) Le sud du comté

Au sud du lac Matapédia, dans toute la région s'étendant vers le comté de Rimouski, dans la direction du comté de Bonaventure et tout le long de la rivière Matapédia, les glaciers ont entamé profondément les roches et leur action a adouci considérablement le relief du sol. Le sous-sol formé de débris grossiers -- gros sable et gravier -- est profond, mais incapable de retenir à sa surface le carbonate de chaux abondamment fourni par les roches calcaires. Cette chaux a été entraînée par les eaux souterraines dans les bas-fonds ou vers les lacs. En effet, dans tout le sud du comté se trouvent beaucoup de lacs de marne.

Chose assez curieuse, les cailloux en surface du sol sont calcaires mais en leur centre seulement, l'extérieur ayant subi des lavages qui en ont extrait toute la chaux.

II - Acidité des terres

Cette acidité du sol est générale dans la Matapédia. Dans les terres du nord, l'absence de roches calcaires et de lacs marneux sont une preuve du manque de chaux dans le sol; de plus, la terre n'a pas l'humus nécessaire pour retenir les engrais et l'eau de végétation. Au sud, le sous-sol est tellement perméable que tout le calcaire y a été filtré et

charroyé dans les lacs ou les terres basses.

D'ordinaire, les terres noires au pied des montagnes sont acides. Ici, c'est le contraire; elles sont alcalines. On explique ce caractère des sols humifères par le fait qu'elles auraient retenu la chaux qu'entraînaient les eaux de drainage.

III - L'agrorologie de la Matapédia

Ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, certains sols, exposés aux vents et au soleil ou trop minces et dépourvus d'humus, ne peuvent accumuler assez d'humidité pour nourrir une récolte régulière; si les pluies ne sont pas uniformément espacées, et si les rosées viennent à faire défaut, c'est la sécheresse et la perte de la récolte des plantes à croissance rapide: maïs fourrager, céréales, légumes fourragers, etc.

Ces sols n'auraient jamais dû être livrés à l'agriculture. Malheureusement, il y a des agriculteurs qui les cultivent... Et lorsqu'une famille a attaché son sort à l'une de ces terres, que lui conseiller de plus que de durer autant qu'elle le pourra, et partir. Car, aucune force humaine ne peut faire ce que la nature n'a pas fait: des sols arables!

La forêt qui, des siècles durant, a patiemment édifié une couche de terre noire aux dépens d'innombrables générations d'arbres et de végétaux de toute nature est disparue; pendant le défrichement, le feu consume en quelques heures le produit de siècles de végétation et il ne reste qu'une mince couche de sable ou de tuf mal défait sur un roc solide. A certains endroits on peu bas, le cultivateur ne peut pas faire de fossés d'égouttement étant obligé de miner dans le tuf solide!

Quant aux terres à sous-sol profond, mais perméable, il est urgent d'adopter les règles suivantes pour leur conservation:

- a) - Au cours du défrichement de ces terres, n'user du feu qu'au strict minimum; faire l'éducation du colon sur ce sujet. Comme chaque propriétaire de lot sera le premier intéressé à conserver la fertilité de son sol, cette éducation devrait donner des résultats tangibles.
- b) - Ne pas arracher les souches trop vite. Attendre que les racines soient suffisamment décomposées, de peur de ramener en surface une trop forte proportion du sous-sol inculte.
- c) - Remonter sur les terres la chaux entraînée dans les lacs.

A propos de la marne, le ministère de l'agriculture a trouvé, croyons-nous, un mode d'extraction plus pratique et plus économique que celui qu'on a employé jusqu'ici. La chaux n'agissant que par contact avec le sol, la marne non pulvérisée, étendue par mottes selon la pratique courante, ne produit pas le dixième de l'effet possible. A une extraction plus pratique, il faudra donc joindre un séchage convenable, un charroyage débarrassé de tous les éléments inutiles et un épandage qui donne son plein rendement.

- d) - Utiliser les carrières de pierre à chaux.

Des secours de l'Etat sont donnés, sous forme de primes au transport, aux cultivateurs de la province pour l'achat d'engrais chimiques et d'amendements. De cette façon un montant assez considérable passe dans la caisse du chemin de fer. Si les carrières ne sont pas toutes riches, la chaux qu'elles contiennent varie de 30% à 85% de carbonate de chaux. Une somme équivalente à celle que l'Etat distribue en primes de transport et qui serait accordée sous forme de prime à la production, favoriserait, selon nous, davantage les cultivateurs et permettrait en outre d'exploiter avec profit certaines carrières de la région. C'est un fait que les amendements calcaires sont indispensables en Matapédia et qu'il y en a sur place.

IV - Le climat

On trouvera dans la partie préliminaire de ce rapport quelques données climatologiques recueillies au Barrage Mitis et à la station météorologique de Causapscal. De l'examen de ces chiffres et des renseignements verbaux que nous avons recueillis, on peut déduire que le climat de la Matapédia ressemble beaucoup à celui de l'Abitibi, sauf qu'en été l'Abitibi a chaque jour plus d'heures de soleil.

A 150 milles plus à l'est, à Port-Daniel, il y a une station climatologique. Le climat y semble beaucoup plus favorable que près du lac Matapédia, voire même qu'à Ste-Anne-de-la-Pointe-au-Père, qui n'est qu'à 20 milles du commencement de la Matapédia. A Padoue, à moins de 15 milles du fleuve, les influences de celui-ci ne se font plus sentir et le climat de l'intérieur commence.

Le printemps, au centre du comté, la végétation a un retard d'un mois sur la région de Montréal. Au premier mai, si l'on en croit des observations pour une période de vingt années, il y a encore assez de neige pour assurer de bons chemins d'hiver.

Ainsi donc, printemps long et froid, été très humide et très chaud, puis, dès le début de septembre, gelées hâtives! Il s'ensuit une végétation très vive sur une période d'environ 100 jours.

Bien que les rosées abondantes alternant avec les pluies permettent la croissance rapide des plantes, toutes les variétés n'arrivent pas toujours à complète maturité. Actuellement, les variétés hâtives que l'on sème ne donnent qu'un rendement minime. Aussi les délaisse-t-on en faveur de variétés plus hâtives et d'un meilleur rendement; malheureusement, les récoltes sont pour ainsi dire nulles tous les dix ans et un insuccès partiel deux années sur cinq. A vrai dire, la pauvreté actuelle des données climatologiques ne permet que des à peu près insuffisants pour l'étude des variétés convenant à la région et pour baser un travail d'amélioration des plantes. En tout cas, croyons-nous, ce serait une erreur de traiter la Matapédia tout simplement comme une autre région de la province.

V - Occupation des terres

a) Superficie totale occupée

Le recensement de 1931 indiquait que les terres occupées cette année-là pour fins agricoles couvraient une superficie de 289,283 acres dans les municipalités du comté, soit 150 acres en moyenne pour chacun des 1928 exploitants. Cette superficie se partageait ainsi: 108,797 acres défrichées (56.4 par ferme), dont 71,370 en culture (37 par ferme) et 33,384 en pâturage, -- et 180,486 acres non défrichées (93.6 par ferme), dont 156,935 en forêt. Il faut ajouter les exploitants établis en territoire non organisé et les étendues de terre qu'ils y occupaient; à remarquer aussi que le recensement n'a pas tenu compte des villages. A tout prendre, on arriverait à un total probablement supérieur à 325,000 acres de terre occupée par quelque 2,200 agriculteurs et colons.

En s'appuyant sur les "Statistiques municipales", l'agronome de l'équipe est arrivé à des chiffres bien différents en certains cas. Il n'y a pas à s'en étonner quand on sait les divergences qui existent dans nos statistiques officielles provinciales et fédérales, divergences que bien des raisons peuvent expliquer: différences de méthodes, différences d'interprétation des termes et même absence de toute définition, différences des unités de mesure des superficies, manque de qualité des informateurs, différences quant au temps où les statistiques sont recueillies et aux périodes auxquelles elles s'appliquent, extrême complication des divisions territoriales, chevauchement des étendues auxquelles a trait une même statistique, etc., etc. La classification des terrains effectuée par le recensement se compare donc très difficilement avec celle que font les "Statistiques municipales" puisque les deux classifications ne sont pas établies de la même manière. Toutes ces différences font qu'il est souvent impossible d'obtenir un ensemble de statistiques comparables et complètes qui révéleraient la vraie situation économique d'une municipalité, d'un comté ou d'une région à un moment donné, qui permettraient en outre, en partant de données incontestables, de fonder une politique servant de plus près la réalité et, par conséquent, plus susceptible de porter des fruits.

Nous donnons toutefois la classification suivante. En se basant sur le fait que les répartitions d'église, les taxes municipales et scolaires sont établies d'après le nombre de lots au cadastre, l'agronome a trouvé qu'en 1937 il y avait 421,107 acres de terres occupées dans Matapédia, soit 41 p.c. de la superficie du comté. 2,823 chefs de famille se partageaient ce territoire.

b) Terres incultes

Nous avons ici 36,406 acres, soit environ 8% des terres (rochers, crans, lacs, etc.) qui sont impropres à la culture. Les paroisses de St-Moise, St-Antoine de Padoue de Kempt, St-Damase et Ste-Paula sont surtout affectées, les autres étant arables dans pratiquement toute leur étendue.

c) Terres arables

Il resterait donc 387,701 acres de terres arables dans Matapédia, soit, à raison de 100 acres par famille, 3,877 fermes. Actuellement, il y a 2,823 fermes ou lots occupés par des familles, soit au delà 1,000 de moins que le total possible.

d) Terres en labour

Il y aurait dans le comté 94,760 acres de terre faites à la charrue, soit environ 31 acres par établissement de 150 acres, ou encore 22% de la superficie des terres occupées.

e) Terres immédiatement défrichables

Plus de 40% de la superficie totale occupée dans Matapédia, soit 179,220 acres, est en brousse, dépourvue de toute végétation forestière utilisable -- et attendant le défrichement. Mais sur ces reliquats de forêts incendiées sur des terres déjà mises en abattis et abandonnées, poussent des aulnes et des peupliers qui constituent quelque chose d'assez peu intéressant si l'on considère le défrichement qui devra les enlever! En certaines paroisses, où le défrichement s'est trop fait attendre, les peupliers ont formé une forêt nouvelle que l'on rase en pleine pousse afin d'en vendre le bois pour la fabrication de la pâte. Aux vieilles souches qui sont encore là, on ajoute les nouvelles, celles des peupliers. Pour peu que l'on retarde, ces étendues deviendront impossibles à défricher.

Déjà, ces terrains repris en taillis sont difficiles à défricher, chaque acre exigeant trois fois plus de temps et de force motrice qu'il n'en aurait fallu si le labour avait été fait à temps. Il faut employer la dynamite, avec le résultat que le défrichement coûte cher; en outre, ce procédé fait revenir à la surface un sol qui n'est pas immédiatement productif.

Il faut bien dire que la plupart de ces terrains ont été primés au bénéfice de fraudeurs, autrefois. Les nouveaux occupants n'ayant pas le temps de se mettre au travail quand il leur faut gagner ailleurs le pain de leur famille, les taillis reprennent le dessus.

VI - Forêts

Sous ce titre, nous trouvons 67,821 acres, ce qui équivaldrait à 14% de la superficie des terres occupées. Nous ajoutons, dit l'agronome de l'équipe, que ce chiffre est très arbitraire puisque nous l'avons tiré au meilleur de notre connaissance d'un total représentant à la fois la brousse et la forêt. Cependant, si l'on considère comme forêt les "chicots" pouvant fournir du bois de chauffage, des pieux et des piquets, un peu de bois à pâte de faible diamètre, du bois de construction pour environ 10% des fermes, on peut arriver à un total de ce genre. C'est assurément en donnant au terme "terre boisée" un sens très large ("terre en forêt naturelle ou arbres plantés et qui maintenant ou plus tard fourniront du bois") que le recensement en a trouvé 180,147 acres sur les fermes des municipalités du comté de Matapédia en 1931.

Les localités de St-Tharsicius, St-Paula (ouverte en 1937), Ste-Irène, La Rédemption (ouverte en 1936) n'ont plus 100 acres de forêts vierges non affermées par des industriels. D'ailleurs, ces industriels se ruent déjà sur les restes de forêts, que les curés essaient par tous les moyens de conserver sous forme de "réserve cantonale".

Les vieilles paroisses n'en ont plus. On peut donc se demander si les occupants du sol ont suffisamment de bois pour assurer toutes les constructions nécessaires à leur exploitation agricole. Nous croyons qu'il en manquerait pour la moitié!

VII - Urgence de hâter la mise en culture des terres

Dans la Matapédia, il est reconnu qu'un agriculteur ne peut se maintenir, élever sa famille, payer ses taxes et établir convenablement ses enfants s'il n'a environ 50 acres de terre faite à la charrue et des bâtisses convehables.

En moyenne, actuellement, il n'y a que trente acres faites à la charrue dans chaque ferme. Seules les terres d'Amqui dépassent la moyenne avec 60 acres; Sayabec, Val-Brillant et Causapscal n'ont que 45 acres en moyenne. A part Ste-Florence, St-Damase et Lac-au-Saumon, le reste des terres ont beaucoup moins de 30 acres faites à la charrue. On peut affirmer que sur 2,823 établissements, environ 2,000 n'ont que quelques acres labourées et des bâtisses provisoires ne convenant pas à une ferme de 60 acres de terre labourable.

Ces 2,000 chefs de ferme, ne cultivant que très peu, sont obligés de travailler à la voirie, aux chantiers, au flottage du bois ou de se livrer sur leurs lots à des opérations forestières leur apportant un revenu indispensable. Ce revenu, toutefois, deviendra d'autant plus restreint et aléatoire que le déboisement se poursuit avec rapidité. Il faut donc hâter le jour où les exploitants du sol pourront vivre à peu près entièrement de cette occupation.

Pour y arriver, nous émettons l'idée qu'il serait peut-être opportun de payer un montant, disons de \$25 l'acre de labour, à celui qui défricherait sa propre ferme, jusqu'à concurrence de 50 acres à la charrue par exemple. Deux millions ainsi placés par l'Etat lui apporteraient quasi une province nouvelle, c'est-à-dire toutes les terres arables du bas de Québec, de Kamouraska à Gaspé. Ce ne serait pas une dépense, mais une mise de fonds. Si, enfin, cette somme ne suffisait plus, il y aurait assez d'agriculteurs prospères pour aider à la colonisation qui resterait à accomplir, suivant la formule vraie, la seule formule de colonisation indépendante: la colonisation par le fils qui vient se ravitailler à la ferme paternelle d'un cheval, de quelques bêtes à cornes, de vieux mais utiles instruments aratoires, enfin de tout ce que comporte le montage d'un foyer rural et d'une petite ferme. Lorsque le "paternel" est là, le gouvernement n'a pas besoin de fournir de primes.

Actuellement, dans bien des paroisses, même à moitié vides, le curé ne désire pas de colons; il en redoute la qualité... qui, malheureusement, fait défaut. Mais avec quelle joie il verrait s'instaurer cette politique de "colonisation familiale"!

B) - PRODUCTIONS

a) Production fourragère et pâturages

Dans les municipalités rurales du comté, les pâturages couvrent 32,500 acres et le foin, la principale des plantes fourragères, 45,000 acres. Le rendement moyen du foin n'est pas fort, moins d'une tonne à l'acre.

Sans répéter ce que nous avons dit du climat et de ses influences sur l'agriculture, nous pouvons tout de même ajouter que les seules productions régulièrement réussies sont les productions fourragères et les pâturages en vue de l'alimentation du bétail.

Il y a un grand ennemi des productions fourragères en terre neuve, c'est l'épervière qui couvre rapidement les prairies. Mais après une application de marne ou de pierre à chaux, elle disparaît.

Actuellement, le trèfle, la luzerne, les diverses graminées fourragères, le mélange avoine-pois-lentilles et les herbes de pâturages améliorés donnent un excellent rendement.

Des expériences en cours sur l'amélioration des pâturages -- essais faits par l'agronome Rinfret -- donnent d'excellents résultats à St-Léon et à St-Zénon. Si les cultivateurs n'améliorent pas beaucoup de pâturages, c'est qu'ils n'ont encore que peu de terre labourée, et qu'ils préfèrent que leurs animaux trouvent leur pâture dans les brousses qui attendent le défrichement.

Il s'agit de poursuivre ce travail d'amélioration des pacages d'une façon suivie, à mesure que les conditions générales le permettront, pour faire un succès de cet élément de l'exploitation agricole.

b) Les récoltes annuelles

1) Maïs fourrager - Au témoignage de l'agronome, depuis 1919, on aurait pu récolter du blé d'Inde à ensilage; on n'en récolta qu'en 1931 et en 1937. L'enquêteur agricole, cependant, n'est pas tout à fait sûr qu'on aurait pu en récolter suffisamment en 1937. Rien à faire donc pour cette culture.

2) Blé - Il y a dans les municipalités environ 1,900 acres ensemencées avec ces graminées, de première nécessité en pays neuf où les gens n'ont pas d'argent pour acheter de la farine.

Deux circonstances entravent cependant les progrès de la culture du blé: le manque de bons moulins capables de faire de la bonne farine et la difficulté de trouver une variété qui convienne aux particularités du climat.

Les 100 jours de végétation que le climat laisse aux plantes ne permettent pas de cultiver avec profit les variétés tardives. Or les variétés hâtives, soit défaut de la plante elle-même ou défaut du sol (absence d'acide phosphorique), rendent moins que les variétés tardives. Les cultivateurs ont donc le choix entre des variétés de faible rendement ou des variétés qui ne mûrissent pas suffisamment ou pas du tout une année sur cinq. Il faudrait une variété mi-hâtive, mi-tardive donnant un bon rendement et produisant de la bonne farine chaque année. C'est un travail minutieux et de longue haleine que celui de créer une variété semblable ou de la sélectionner à partir de variétés connues pour l'adapter à la région. L'agronome pourrait y collaborer, sans plus. Ces recherches devraient être poursuivies par nos institutions agricoles du Québec, par nos agronomes, sur les fermes de nos cultivateurs, dans chaque district intéressé et au plus tôt.

Pour le moment, les cultivateurs de la Matapédia, pour ne pas trop perdre de temps en attendant la variété nouvelle, devraient se conformer aux enseignements de leur agronome et faire leurs emblavures en se servant des deux variétés, tardive et hâtive; ils auraient ainsi l'assurance d'une demi-récolte. Actuellement, le rendement moyen est de 18 boisseaux à l'acre.

3) Avoine - On relève environ 23,300 acres en avoine. Le rendement de cette céréale est de 25 boisseaux à l'acre. Tout comme le blé, les variétés hâtives ne donnent qu'un faible rendement. Les variétés Bannière et Alberta (recriblée) mûrissent deux semaines après la variété Alaska (hâtive) lorsqu'elles sont importées de régions éloignées. La deuxième année, ces avoines prennent cinq semaines de plus à mûrir, ce qui les rend inutilisables car elles sont détruites par les gelées précoces de septembre.

Les cultivateurs doivent donc acheter annuellement (et inéluctablement, dans les conditions actuelles) leur avoine de semence. Il faut leur épargner cette obligation pour plusieurs raisons: 1) ils sont souvent les victimes de vendeurs peu scrupuleux; 2) outre qu'ils payent le prix fort, ils reçoivent souvent des avoines d'alimentation de l'Ouest remplies de mauvaises graines dont ils infestent leurs terres; 3) il devient impossible dans de telles conditions d'entreprendre le travail d'acclimatation ou de sélection; 4) la valeur marchande du grain produit est toujours inférieure à celle de la semence achetée, à cause de la différence de prix d'abord, puis à cause du manque de poids du grain récolté.

Travail d'urgence, et d'importance, lorsqu'on se rend compte que la culture de l'avoine est celle qui occupe le plus de terre labourée! Même problème que le blé, mêmes moyens à recommander!

Les vents humides et les grandes chaleurs de juillet et d'août favorisent malheureusement le développement du charbon de l'avoine. Le traitement de la semence à la formoline n'a que le tiers de l'efficacité que l'on devrait en attendre.

4) Orge - Cette céréale, plus hâtive que les précédentes, est recommandable, avec l'avoine, par exemple. Les cultivateurs l'emploient, du reste. On compte actuellement environ 1,800 acres ensemencées en orge. Le rendement est de 24 boisseaux à l'acre.

5) Sarrasin - Là où cette plante est cultivée, elle persiste si bien les années suivantes, que les cultivateurs la considèrent comme une mauvaise herbe. Cela indique tout de même que le sarrasin se trouve bien chez lui.

Y aurait-il moyen de tirer parti de cette facilité de culture pour la production de la farine de sarrasin? Cela demanderait une étude serrée des possibilités de vente de ce produit. Il faut noter aussi que la paille de sarrasin est pauvre et dommageable aux moutons à qui elle cause des maux d'yeux. Il devrait être possible de mieux l'utiliser.

A date, à moins de tourner à l'envers toute l'économie agricole de la Vallée, il faut bien proscrire la culture de la rare plante qui semble s'y bien trouver.

6) Pois à soupe - Cette plante qui a sa place toute marquée dans une agriculture à tendance familiale ne donne malheureusement pas de bons résultats en Matapédia. Le climat est trop humide; les pois poussent trop; ils s'écrasent sur le sol et produisent peu. Comme on y perd ordinairement deux récoltes sur cinq, on finit par ne plus risquer d'en cultiver. Il y en a actuellement plus de 400 acres. Le rendement moyen est de 8.5 boisseaux à l'acre.

7) Pommes de terre - Il y a quelques années, on a déqualifié la Vallée de la Matapédia comme district producteur de pommes de terre. Contre 160 wagons de chemin de fer qui partaient de cette région en 1925, il n'y en a plus aujourd'hui qu'une douzaine environ!

Nous serions tentés de nous demander si cette déqualification a fait plus de bien à la province que de tort à la Matapédia. Cependant, nous reconnaissons qu'elle était jusqu'à un certain point motivée. Le mal, dans ce cas-ci encore, provient de la difficulté qu'il y a de trouver une variété qui s'adapte au climat: la Montagne Verte ne mûrit presque jamais. La variété Cobbler n'est pas estimée des cultivateurs, ni en demande. Quant à la Rose, il n'y a pas de marché pour elle.

Il faudrait pourtant sélectionner une variété commerciale qui pourrait convenir à ces districts à végétation rapide, car une grande ressource agricole leur manque si cette culture fait défaut.

Il y a actuellement 2,300 acres en pommes de terre dans les limites de la municipalité. Elles donnent 150 boisseaux à l'acre.

8) Betteraves fourragères - La saison de végétation est trop courte pour la betterave fourragère et, en bien des cas, le sol est trop peu profond ou le sous-sol trop sec. Son rendement est d'environ 25% de la normale.

9) Le lin - A Sayabec, il y a quelques années, un essai de culture du lin et de broyage des fibres a été fait: les cultivateurs ne s'y sont pas intéressés et il ne se cultive pas de lin.

Il y a peu de métiers à tisser. On y travaille forcément la laine puisqu'on n'a pas de lin. On pourrait observer que la Vallée achète tant de sucre, de farine, de graines de semences, etc., etc., que les sacs suffisent aux besoins de toile les plus urgents. Lorsque l'emploi de sacs en papier sera généralisé, il faudra produire de la toile. Mais le sol peut-il porter cette plante épuisante? Des expériences sérieuses seules le diront.

10) Jardins de famille - Des concours de jardins institués

par les Cercles agricoles ont fait énormément pour populariser l'horticulture. A Sayabec, Val-Brillant et à Amqui, il y a quelques cultivateurs qui obtiennent d'excellents revenus de la vente des légumes aux villages. Il ne s'importe plus de légumes de première nécessité, comme autrefois, dit-on.

Tous les produits du jardin viennent bien, pourvu qu'on y prépare bien le sol, et qu'on ajoute aux fumures ordinaires un engrais chimique complet. En terre neuve, faute de fumier, on se contente d'ajouter de l'engrais 2-12-8, qui semble un complément nécessaire.

Les plantes les plus sensibles au froid d'automne sont les concombres, les citrouilles, le maïs à épi, et naturellement les tomates qui n'ont jamais assez de temps pour mûrir sur leur tige. Cet automne, on a dû mettre en cave tous ces produits, dès le 4 septembre, à cause d'une forte gelée.

11) Fraises et framboises - Les framboises sont peu connues, surtout les framboises cultivées. Les fraises y viennent excellentement, même les Quatre-Saisons.

12) Pruniers et cerisiers - Il n'y a ni pruniers ni cerisiers. Nous croyons que les pruniers surtout ne s'accommoderaient pas du climat. Aucune expérience à rapporter, cependant.

13) Pommiers - Le recensement de 1931 donne 83 acres en vergers dans les municipalités du comté. Pour 1,928 fermes environ, c'est très peu. Sans doute, la région n'offre pas de possibilités remarquables pour cette culture. Cependant, la Jaune Transparente et la Wealthy y résistent et y fructifient bien, et la Lobo et la Melba sont à l'essai avec des promesses de réussite.

Les cultivateurs éprouvent beaucoup de difficultés à se procurer de bons arbres, et ils payent fort cher les rebuts que les pépiniéristes viennent leur offrir.

Il semble pourtant qu'on pourrait produire suffisamment de pommes pour les besoins de la région, même si le choix des variétés est très restreint.

14) Les cueillettes - a) Les fraises et les framboises sauvages n'offrent pas de ressources appréciables, sauf pour le garde-manger de la famille; encore faut-il qu'on ait le sucre nécessaire à la mise en conserve ou en confiture, ce qui n'est souvent pas le cas. Quelques enfants vont vendre leur cueillette au village, sans plus.

b) Les bluets sont là pour donner aux gens l'occasion d'aller en caravane faire un pique-nique et en rapporter quelques dizaines de gallons. Ces fruits sont utilisés tels quels à la maison, il ne s'en vend pas.

c) Le sucre d'érable - Autre production sans importance. D'abord, les érablières ont été détruites; puis, celles qui subsistent produisent peu, le climat étant trop rigoureux au printemps. On obtient une meilleure coulée de la sève lorsque l'érablière est située face au soleil et à l'abri des vents frais, chose rare. Il y aurait par paroisse environ 2,000 arbres entaillés, dont la majorité sont des plaines. Les types d'érables de la Matapédia sont rabougris.

C - L'ELEVAGE

Notons tout de suite que les chiffres du recensement qui ont été publiés en ce qui concerne le bétail sur les fermes du comté de Matapédia ne relèvent pas la totalité de chacun des animaux mentionnés. En effet, la statistique fédérale n'a effectué le recensement agricole que dans les municipalités rurales du comté: elle n'a pas considéré comme telles les six municipalités de village; en second lieu, comme les comtés municipaux de Matane et de Matapédia ne forment qu'un comté au fédéral, on a groupé sous la rubrique "autres parties" les bétails se trouvant sur les territoires non organisés des deux comtés. De sorte qu'il est à peu près impossible de connaître le nombre des animaux qui étaient en 1931 sur les territoires non organisés de l'un et de l'autre. On ne saurait donc affirmer si le nombre que l'on peut donner aujourd'hui quant à chacune des espèces marque un progrès ou un recul de l'élevage, sauf dans les cas où l'écart est par trop considérable.

(Les mêmes remarques s'appliquent d'ailleurs aux superficies de la terre occupée et aux cultures pour l'ensemble du comté.)

1) Chevaux - En 1931, on en comptait 3,444 dans les municipalités rurales. Dans l'ensemble du Territoire occupé du comté, il y en aurait en 1937 environ un millier de plus. Comme l'élevage des poulains est à peu près nul, il s'ensuit que l'augmentation du nombre des sujets provient de l'importation. Celle-ci a été très considérable au cours des trente dernières années notamment, puisque, au dire de quelqu'un qui connaît bien la région et que ses fonctions mettent en mesure de savoir ce qui en est, un seul individu a réalisé par la vente de chevaux près d'un million de dollars pendant cette période de temps. A supposer que ces chevaux n'aient pas tous été achetés par des gens du comté, il reste néanmoins qu'on a là, à ce seul titre, un déboursé global de plus de cinq millions de dollars.

L'élevage du cheval s'impose dans un pays où tant de colons auront besoin de chevaux d'ici quelques années. Actuellement, 20 poulains devraient naître par 100 chevaux, afin d'assurer le renouvellement de la population chevaline. Or, au lieu de vingt, on n'en élève que deux ou trois. Cela assure aux commerçants une clientèle très prometteuse pour l'avenir, surtout si l'on ajoute à ce défaut de natalité chevaline le fait que plusieurs centaines de colons n'ont pas encore de chevaux.

Il y a toutefois un point de vue du cultivateur qui mérite d'être noté; celui-ci n'a pas suffisamment de chevaux sur sa ferme pour se priver des services de la jument qu'il devrait livrer à l'élevage. En outre, les travaux ordinaires de la ferme exigeraient des bêtes de poids moyen; par contre, les travaux d'exploitation forestière intense ont fait rechercher par le cultivateur, à tort ou à raison, des chevaux plus lourds. Donc, double orientation: poids lourd et poids moyen, dans un élevage rare déjà. Il est clair qu'aucun étalonnier n'a pu prendre le risque de garder deux reproducteurs pour satisfaire une clientèle peu nombreuse. La dualité d'élevage a beaucoup nui à celui-ci.

2) Bétail - Le recensement de 1931 donnait 7,016 vaches laitières pour les municipalités rurales du comté; nos statistiques de 1937 indiquent qu'il y en a plus de 9,000 dans l'ensemble du territoire occupé. Les principaux facteurs qui ont présidé à cette augmentation sont: a) l'agrandissement progressif des étendues défrichées des fermes; b) le fait que l'exploitation forestière devenant de moins en moins payante, les cultivateurs se sont décidés à augmenter leurs troupeaux; c) les meilleurs prix des produits laitiers ces dernières années; d) l'organisation de nouvelles fabriques.

La valeur du bétail introduit dans la Matapédia diminue considérablement; l'amélioration devra donc être faite en ajoutant du sang canadien ou acclimaté au sang des stocks de la région.

Actuellement, on ne fait pas d'élevage de race pure, sauf dans quelques fermes, où l'on élève des animaux canadiens qui réussissent bien.

La production laitière des troupeaux dépend d'abord de l'amélioration de la production fourragère, foin et pacages. Le progrès est bien plus là que dans l'élevage de race, auquel les cultivateurs ne sont guère prêts. Le rendement des vaches est en moyenne de 2,000 livres de lait, dont 80% sont portés à la fabrique. Inutile de dire que ces rendements peuvent et doivent être relevés.

Tout de même, il y a progrès, et si un entrepôt existait dans la Vallée, toute importation de beurre en hiver pourrait être évitée.

3) Porc - En 1931, il y avait 10,231 porcs dans les municipalités rurales du comté; en 1937, environ 10,300 sur l'ensemble du territoire occupé. Donc diminution, apparente tout au moins. L'industrie porcine étant fonction de l'industrie laitière, c'est le contraire qui aurait dû arriver. En 1929, après l'organisation de "clubs" d'élevage, il s'expédiait de la Vallée environ 60 wagons d'animaux dont une très grande proportion était des chargements de porcs. Cette année, on expédie quelques wagons seulement, et rien aux chantiers environnants.

Comment expliquer ce recul? 1) Par la crise 1930-1935;

2) par l'abandon des clubs d'élevage; 3) par l'abandon de la vente en groupement, pour revenir à la vente individuelle au commerçant local, le plus souvent agent d'un abattoir; 4) par l'orientation nouvelle de la production vers le porc à lard gras qui a fait délaisser le porc à bacon; 5) par l'incertitude des chantiers, qui n'ont pas fonctionné régulièrement ces dernières années.

Il faut savoir que le porc de consommation courante et locale, le porc gras, n'est pas du type accepté pour l'exportation, que pendant les années de stagnation le type d'exportation, le type à bacon, a perdu du terrain au bénéfice de l'autre. Maintenant il est difficile de le lui faire regagner parce que le cultivateur ne l'aime pas; il est trop lent à engraisser.

Un abattoir régional et un réfrigérateur rendraient d'énormes services. Amqui se trouvant en relations d'affaires avec Matane par la route de St-Vianney, et Matane avec la côte Nord, un centre d'abattage et de préparation des viandes y serait absolument bien placé. L'écoulement plus régulier de la marchandise et une plus grande stabilité de prix amèneraient une augmentation dans la production.

Les cultivateurs profiteraient aussi des enseignements pratiques de la classification à l'abattoir et des visites faites pendant les opérations. Plus tard, une école de production porcine pourrait être créée. Les troupeaux laitiers étant en progrès, la production porcine verrait également de beaux jours.

4) Moutons - En 1931, il y avait 20,216 moutons dans les municipalités rurales du comté; en 1937, environ 19,200, d'où diminution qu'on peut estimer à environ 1,500 têtes en six ans.

Il y a plusieurs causes à cela. En pays de colonisation: manque d'argent pour se procurer des sujets, manque de terrain pour la récolte fourragère nécessaire à l'hivernement, ravages causés par les chiens.

En pays agricole: La propagande très active qui a été faite, il y a plusieurs années, par les gouvernements fédéral et provincial, a été cause de la diminution du cheptel ovin. Voyons comment cet effet à rebours s'est produit:

1) Au lieu d'opérer lentement, avec des sujets sortis de l'élevage régional, on a importé par centaines des béliers de l'Ontario qui ont apporté ici, avec eux, des maladies auparavant inconnues, des parasites (vers intestinaux, etc.), des faiblesses vite révélées par la rudesse du climat. Le recul actuel de notre élevage ovin ne peut que contribuer à mieux asseoir la résistance des stocks indigènes.

2) Vers 1932, le gouvernement fédéral coupait tout subside à cet essor artificiel, et poussait l'économie jusqu'à supprimer les propagandistes qui s'occupaient de ces questions. Alors, les cultivateurs, laissés à eux-mêmes, cessèrent naturellement d'organiser des expositions, ne vendirent plus en commun, ne s'occupèrent plus de la classification des agneaux, ni de la castration, ni de l'amputation de la queue (négligence qui enlève \$3 par tête d'agneau de 100 livres), etc. Très nombreux furent les béliers qui moururent de maladies connues ou inconnues, si bien que beaucoup d'éleveurs, découragés, préférèrent ne plus garder de troupeau. Encore ici, l'agronome local s'était élevé mais inutilement contre ces méthodes hâtives d'amélioration.

On consomme fort peu, dans la famille, la chair de cet animal parce que le manque de technique dans l'abattage fait que la viande garde un goût désagréable de laine, et parce qu'on n'a pas les connaissances culinaires suffisantes pour bien l'apprêter,

5) Poules - En 1931, on comptait 56,745 poules et poulets dans les municipalités rurales. En 1937, on en compte plus de 67,000 en tout. L'accroissement est toutefois difficile à préciser pour l'ensemble du territoire. Presque tous les colons ont des poules et des poulets, plus ou moins améliorés mais résistants et relativement indemnes des maladies répandues dans les groupes sortant des grands incubateurs modernes.

Les volailles ne sont cependant pas en quantité suffisante et la qualité fait parfois défaut. Les gens de la région n'ont guère pu bénéficier de l'octroi accordé par le gouvernement provincial aux "poulaillers de 100 poules". D'abord, dans la Matapédia, il y a peu

de poulaillers séparés des autres constructions. Puis, l'incubation naturelle ne suffirait jamais à fournir les 300 poussins nécessaires à la production de 100 poules, et on n'avait pas les incubateurs voulus pour les fournir. Enfin, on n'avait pas les poules pouvant pondre et susceptibles de produire de bonnes pondeuses.

C'est un cercle vicieux, qui ne se brisera que par des achats massifs de poulettes améliorées, et par l'organisation de couvoirs coopératifs, chose qui ne se fait pas en un clin d'oeil.

Quelques cultivateurs se construisent des poulaillers modernes. Ils sont l'exception. Mais même s'ils étaient plus nombreux, il reste toujours le grand handicap que par l'incubation naturelle on ne peut pas obtenir des poulettes assez hâtives (fin-mars) qui pondront en automne.

Les oeufs sont consommés sur place ou vendus aux villages, qu'ils ne suffisent cependant pas à alimenter, surtout l'hiver. La vente des poulets rapporte peu de chose en moyenne.

L'isolement des marchés réguliers est pour beaucoup dans la stagnation de l'industrie avicole.

Cette industrie rapporte à peine \$10 de revenus bruts par ferme -- sans compter toutefois la consommation à la maison.

C'est une industrie à remonter presque complètement.

D - PRODUCTION POUR VENTE DIRECTE (Spécialités)

Quelques cultivateurs se sont appliqués à la production de grains de semence malgré les difficultés de cette production dans la région. Mais il y a, et pour longtemps, un marché pour ces grains de semence acclimatés.

A Coutureval, on a fait avec succès, paraît-il, des essais de production de pommes de terre de semence. Mais après la division de la province en districts à production spécialisée, on a discontinué à encourager Coutureval dans cette voie.

Dans le domaine de l'élevage, on compte quatre éleveurs de porcs enregistrés, qui obtiennent de bons résultats; quelques éleveurs d'animaux laitiers, qui ne peuvent être trop multipliés; trois éleveurs d'animaux à fourrure et une couple d'apiculteurs amateurs.

Les revenus de ces spécialités répartis sur l'ensemble du comté n'ont aucune sorte d'importance.

E - IMPORTATIONS

C'est un poste très chargé de l'économie agricole de la Vallée.

On importe au complet les engrais chimiques, les moulées alimentaires, toutes les petites graines de semence, les insecticides, les fongicides, la ficelle d'engrègement, puis toute la ferronnerie et quincaillerie, cela va de soi.

On importe 50% au moins des grains de semence; 100% du beurre d'hiver (l'hiver 1937-38, la fabrique de Val-Brillant devait rester en activité); de 90 à 95% de la farine à pain; 100% des fruits; 25,000 douzaines d'oeufs; 85% des articles en cuir, des étoffes et flanelles; 50% des tricots et 100% de la toile. Les chantiers s'approvisionnent presque en totalité à l'extérieur.

Comme nous l'avons déjà fait remarquer, l'incertitude des chantiers a retardé certaines branches de l'agriculture, les cultivateurs ne pouvant prévoir plus d'un an à l'avance les besoins d'une exploitation forestière qui est souvent elle-même incertaine de ses opérations futures.

Une bonne partie des revenus du cultivateur matapédien passe à des achats qu'il pourrait éviter si l'agriculture avait une tournure plus adaptée aux besoins et si elle ne souffrait pas tant de la concurrence que lui fait l'industrie forestière.

F - ASSOCIATIONS AGRICOLES

Il y a une Société d'Agriculture et une quinzaine de cercles agricoles locaux.

Cinq coopératives locales, toutes fondées avant 1919, ont fait faillite, chacune à son tour, comme toutes les organisations bâties trop vite. Elles ont péri faute de cellules vivantes, faute de coopérateurs.

Il y a un Syndicat coopératif (exploitant une fromagerie, à St-Moise) une Caisse populaire dans chacune des paroisses d'Amqui, de Val-Brillant et de Causapsal; un Cercle de Jeunes Agriculteurs à St-Léon-le-Grand; un Cercle de Jeunes Eleveurs à Amqui; six cercles de fermières, qui ont du succès. Tous ces organismes rendent d'excellents services.

On tend à fonder un cercle de l'U.C.C. dans chaque paroisse, même dans les paroisses nouvelles. Ces cercles ont une vie assez inégale, les uns très actifs, voire même très agressifs, mais la plupart assez passifs. De par leur formation, ils sont destinés à durer, et nous croyons qu'ils seront d'un grand secours dans la solution du problème agricole de la Matapédia.

Ce problème sera réglé lorsque les agriculteurs et les amis de l'agriculture auront bien voulu se rencontrer, s'entendre, élaborer un programme d'action couvrant toute la question et l'appliquer dans le plus complet esprit de coopération.

G - REVENU DE LA FERME

Le revenu moyen de la ferme dans le comté de Matapédia provient de l'exploitation agricole dans la proportion des deux tiers si l'on tient compte de ce qu'apporte le travail sur la partie boisée des lots. Les cultures et le bétail procureraient environ la moitié du revenu global. On peut estimer celui-ci à \$375 à peu près dans les municipalités civiles du comté. Dans certaines paroisses fondées depuis douze ou quinze ans, et qui sont en réalité encore à l'état de colonies, ainsi que dans les colonies de fondation récente, le revenu agricole est beaucoup moindre, parfois même insignifiant.

En dépit des difficultés, l'agriculture est en progrès. Dans ce comté, à notre avis, c'est l'élevage qui donne le plus de promesses. La culture du sol devrait, semble-t-il, s'orienter en fonction de cette branche de l'industrie agricole.

A condition d'apporter à cette industrie, dont la production laitière est un des aspects les plus intéressants, toute l'attention qu'elle mérite, depuis la production fourragère et le pâturage jusqu'à l'amélioration des troupeaux, l'agriculture devrait assurer au cultivateur un niveau de vie raisonnable.

Un effort sérieux et soutenu en ce sens s'impose d'autant plus que la part de la forêt dans le revenu de la ferme est appelée à diminuer rapidement au cours des années.

COLONISATION

De tous les comtés de la province, celui de Matapédia est le cinquième (après ceux d'Abitibi, Roberval, Témiscamingue et Témiscouata) pour l'importance des primes de défrichement et de premier labour payées à ses colons au cours des deux années terminées le 30 juin 1937. Plus de 3,300 acres défrichées et 1,250 acres labourées pour la première fois ont été primées au cours de ces deux années. Ajoutons que certaines étendues défrichées n'étaient pas primables.

Ces chiffres, qui indiquent que la Matapédia est une des régions de la province où la colonisation est des plus active, ne laissent cependant pas soupçonner un fait que l'on déplore dans le peuplement de la région; c'est l'abandon par les colons de terres à demi défrichées pour des lots neufs, à dossier vierge, permettant à leurs ac-

quéreurs de bénéficier des primes de défrichement, de premier labour et autres. On assiste ainsi à l'exode des colons du centre des paroisses vers la périphérie de celles-ci, ce qui brise la stabilité de l'ensemble. Ces lots ainsi abandonnés en plein centre de ce qui aurait dû constituer une paroisse sont difficilement mis en valeur par la suite. En effet, le colon qui accepte un lot "à dossier vierge" reçoit peut-être \$1,000 et plus en primes diverses, tandis que le colon qui prend un lot ainsi abandonné ne reçoit que \$300, soit la prime des terres libres. Cependant, son lot déboisé n'est pas plus avantageux que le lot primable.

C'est souvent à tort qu'on qualifie de faux colon celui qui abandonne ainsi un lot défriché pour un lot boisé. Plusieurs colons sincères sont en effet forcés de quitter un lot qui serait bientôt en mesure de les faire vivre, parce qu'ils ne peuvent y trouver le bois dont ils ont besoin tant pour la construction et le chauffage que pour se procurer un revenu indispensable durant l'hiver.

Le manque de bois sur les lots patentés que les grandes compagnies, les feux de forêts ou les faux colons ont souvent dévastés est fréquemment un obstacle au développement de la colonisation. Cette pénurie de bois et la nécessité pour les colons de faire vivre leurs familles les oblige à travailler aux chantiers parfois même en plein été. Ils négligent de ce fait l'amélioration agricole de leurs lots et deviennent ainsi beaucoup plus des bûcherons nomades que des colons défricheurs.

Ajoutons que certaines colonies n'auraient jamais dû être ouvertes à la colonisation. Mentionnons Ste-Paula, sise dans les ravins et sur le tuf solide; Ste-Marguerite, où un labour profond mettrait en surface le sous-sol graveleux et inculte; La Rédemption, dont le sol semble fertile, mais qui, dès sa première année d'existence, n'a pas deux planches de bois de construction. Ste-Irène et St-Tharsicius semblent plus prometteuses. Cette dernière est maintenant érigée en municipalité. D'autres paroisses érigées en municipalités ne sont guère développées au point de vue agricole et pourraient être considérées comme des colonies. Il s'y fait d'ailleurs du défrichement et le gouvernement y paie des primes de colonisation. Pour les besoins de l'enquête, cependant, nous n'avons considéré comme colonies que les paroisses non encore érigées en municipalités.

Les colonies de Ste-Marguerite, La Rédemption, Ste-Paula, Ste-Irène et St-Tharsicius (1), comptent une population totale de quelque 3,650 âmes, dont plus de 600 chefs de famille. L'étendue de terre labourée est de 2,800 acres pour l'ensemble de ces paroisses, ce qui représente une moyenne de 4 2/3 acres environ par lot. Disons cependant que ce chiffre est quelque peu augmenté par les étendues en cultures d'une cinquantaine de fermes où l'agriculture est beaucoup plus développée.

Le cheptel de ces colonies comprend environ 450 chevaux, 500 vaches, 540 porcs, 330 moutons et 5,000 volailles. Ces animaux sont très insuffisants pour les besoins des 600 familles de ces colonies.

POLITIQUE DE COLONISATION

Jusqu'ici il semble donc que le colon de la Matapédia a été beaucoup plus un bûcheron nomade qu'un vrai défricheur. Aujourd'hui, cependant, le bois étant devenu plus rare, le colon doit songer plus sérieusement à la mise en culture de son lot, travail qui, malheureusement, ne lui rapporte aucun revenu immédiat. Etant donné que seul un colon possédant une cinquantaine d'acres en cultures devrait être considéré comme pouvant subvenir à ses besoins, il serait à souhaiter que l'Etat puisse l'assister jusqu'à ce moment.

Il nous a semblé que l'octroi de primes sous certaines conditions et la mise d'un lot forestier à la disposition du colon auraient pour effet de donner un essor nécessaire à la colonisation agricole de la région. C'est ce que nous voulons examiner dans les lignes suivantes.

A - Primes

I - Primes de défrichement et de premier labour

Les primes de défrichement et de premier labour qui sont actuellement payées aux colons constituent pour eux une aide à l'agriculture

(1) St-Tharsicius, qui n'était encore qu'une colonie lors de la visite des enquêteurs, a été érigée en municipalité le 23 novembre 1937.

en même temps qu'un salaire leur permettant de vivre en attendant que la terre soit en état de produire. Elles sont donc indispensables.

Dans certains cas, cependant, comme nous l'avons vu dans les pages précédentes, le colon de bonne foi qui possède un lot pillé, redevenu en broussailles, mais non défriché et pour lequel un autre colon a déjà reçu des primes, est privé de cette aide nécessaire. Il serait pourtant plus avantageux pour le développement économique de la région de mettre en valeur ces lots ainsi abandonnés au centre et aux environs d'une paroisse, que de fonder de nouvelles colonies à l'intérieur des terres. A cette fin il y aurait lieu, croyons-nous, d'appliquer les primes de défrichement et de labour à tout colon n'ayant pas un minimum déterminé d'acres en cultures, nonobstant les sommes déjà payées aux détenteurs antérieurs du lot.

La nouvelle loi de consolidation des paroisses existantes (2 Geo. VI, ch. 43), permettant au gouvernement d'acquérir certaines terres ne faisant pas partie du domaine public afin d'y établir des colons, des cultivateurs ou fils de cultivateurs et d'aider ceux qui sont établis à s'y maintenir, est un remède des plus consolants à ce grave problème. Disons que les enquêteurs du comté de Matapédia ne sont peut-être pas étrangers à la réalisation de ce premier pas vers la solution de ce problème qu'ils signalèrent à l'honorable ministre de la colonisation lors de sa visite dans le comté à l'été 1937.

2) Primes de grainage

Comme le colon doit garder des animaux le plus tôt possible, il lui est surtout nécessaire de jeter des graines fourragères en terre afin d'y faire une récolte fourragère et d'empêcher les arperges et autres herbes nuisibles d'y prendre racine, de s'y développer à la faveur du hersage déjà accompli. Combien de colons n'ont même pas suffisamment de fourrage pour garder leur unique vache, l'hiver!

Afin d'encourager le colon à implanter la culture des plantes fourragères sur son lot, il est à conseiller que le gouvernement lui accorde une prime dite de "grainage" lui permettant de se procurer les graines de semences assez coûteuses dont il a besoin.

B) Lot forestier

Une ferme de 50 acres exige: 1° une maison convenable, 2° une grange étable capable de tenir la récolte à l'abri et de loger les animaux, 3° une porcherie pouvant abriter une dizaine de porcs, 4° un poulailler de 25 poules au moins, 5° une remise à voitures ou à instruments aratoires.

Comment le colon dont la ferme n'offre aucune ressource en bois d'oeuvre peut-il acheter tout ce bois? Nous n'en avons aucune idée; au contraire, nous sommes assurés qu'aucune famille ne peut résister à de telles dépenses et qu'elle devra, un jour ou l'autre, laisser la partie, même si, comme cela a été vu à St-Tharsicius et ailleurs, elle endure une misère incroyable pour s'agripper à un lot de terre où elle espère faire sa vie.

Le cas est général dans presque toute la Vallée, mais particulièrement pénible dans quelques colonies, où, actuellement, des industriels sont à exploiter les restes de forêt sous le nez du curé, des aspirants colons... et des colons déjà établis... tandis que ces derniers se débattent auprès des autorités afin d'obtenir la transformation de ces lots en réserve cantonale. Ces réserves cantonales seraient indispensables à la plupart des colonies actuelles, voire même des plus anciennes paroisses. Tout récemment, dans la paroisse de la Rédemption fondée en 1936, dont en pleine zone de colonisation, 50 maisons ont été construites avec du bois, provenant par le C.N.R., du moulin Price Bros., de Matane. La chose peut-elle être plus anormale, surtout quand un moulin marche à gros rendement dans les limites de cette colonie?

Pour plusieurs colons un problème nouveau se lève: celui du bois de chauffage. Sur beaucoup de lots il ne reste que des "pourillons" qui dans quelques années seront impropres à servir de combustible.

Cette situation est grave et demande une solution.

Il faut donc, nous semble-t-il, constituer des réserves cantonales et les prendre là où il y a de la forêt, en expropriant au besoin, car dans la Matapédia il reste encore de la forêt à ces fins. On suggérerait alors l'affermage de lots forestiers. On pourra dire que le passé ne permet guère d'avoir confiance au colon sous un tel rapport, mais on peut formuler la même réserve quant à la plupart des compagnies qui exploitent la forêt.

Voyons comment pourrait fonctionner ce système d'affermage:

1.- Prendre de la forêt là où il y en a.

Le gouvernement peut trouver le moyen de l'acquérir pour le bien public... et la constituer en réserve perpétuelle, avec exploitation rationnelle obligatoire.

2.- Diviser cette forêt en bandes ou lots égaux dont un lot forestier par lot agricole.

3.- Faire déterminer à l'avance les besoins du colon en bois de construction, de chauffage et de commerce avant de fixer la superficie du lot forestier et en régler l'exploitation.

Méthode d'affermage

a) Les lots seraient distribués comme les lots ordinaires, par le tirage au sort, par le choix direct du colon, etc...

b) En été, défense de travailler à la forêt ; c'est sur son lot agricole que le colon doit travailler.

c) Ce lot resterait la propriété du gouvernement, qui pourrait céder ses pouvoirs à une commission de contrôle et le colon devrait payer une coupe nominale de \$ x par p.m.p.

d) Défense sous peine de confiscation de couper du bois de moins de x pouces à la souche.

e) Ces confiscations pourraient être perpétuelles, annuelles ou autres. On pourrait aussi leur substituer des amendes. Le colon jouissant d'une propriété publique, il est juste qu'il observe les conditions de la location plus ou moins gratuite.

f) Le bon colon ne bûchera pas toute la coupe à laquelle il peut avoir droit; il prévoira une réserve pour un mauvais coup du sort. Ce sera aussi un moyen de jauger les colons, tout en les instruisant sur l'exploitation rationnelle de la forêt.

g) Le contrôle de la coupe serait fait par un officier du gouvernement qui aurait le pouvoir de percevoir l'amende dont le colon se serait rendu passible.

h) Le colon n'aurait en somme que l'usufruit de son lot forestier. Ce dernier ne serait jamais disponible au cas de vente du lot cultivé. Le nouvel acheteur aurait à l'obtenir du gouvernement, tout comme s'il n'avait jamais été loué.

Avantages de ce système

1) Le colon serait certain de trouver sur le lot qu'il aurait à exploiter méthodiquement, le bois de construction et le bois de chauffage indispensables et quelques mille pieds de bois commercial.

2) Cette forêt exploitée en coupe suivie ne livrerait que le bois rendu à maturité et resterait toujours verte, par conséquent inaccessible aux feux de forêt.

3) Le domaine de la Couronne ainsi destiné aux colons conserverait sa valeur à perpétuité, la coupe ne lui enlevant que ce que la récolte annuelle permettrait de prendre.

4) Les compagnies qui auraient des limites proches de ces lots bien exploités chercheraient à conserver leurs réserves; si, au contraire, elles mettraient en péril le domaine de louage en exterminant la forêt voisine qui leur appartient, le gouvernement pourrait augmenter son domaine forestier afin de s'assurer une meilleure protection. Car il n'y a pas de forêt

possible si on l'entoure de déserts ou de nids à feux.

Donc, deux choses à viser; pas de paroisse sans forêt, pas de pardon pour les compagnies qui feraient échec au plan mis en vigueur dans l'intérêt public.

Un gardien pourrait s'occuper assez facilement de la mise en vigueur des règlements que les ingénieurs forestiers imposeraient aux colons pour l'utilisation de ces réserves. Ce gardien, payé environ \$1,200 par an, pourrait voir à quatre paroisses à la fois. Cinq hommes seraient ainsi nécessaires pour le district de Matapédia, ce qui occasionnerait une dépense annuelle de \$6,000. Mais combien cela épargnerait aux colons?

Traction animale

Le fait que l'on importe tant de chevaux de l'Ouest dans le comté, expose les acheteurs à n'obtenir que des hongres ou le rebut des juments poulinières, les éleveurs gardant ce qu'il y a demieux pour leur propre élevage. L'achat des chevaux a été un gouffre pour l'épargne matapédienne et la négligence apportée à cet élevage a coûté des sommes énormes à l'agriculture. Sans compter que les chevaux, étant pour les trois quarts de très mauvaise qualité, sont finis dès les premières années. C'est vraiment un obstacle très grand à l'avancement du colon qui est dans l'obligation de s'acheter un cheval tous les deux ou trois ans, qu'on lui vend du reste à des prix exorbitants. On a suggéré à cet effet que l'Etat fournisse quelques animaux aux colonies nouvelles, ou encore qu'il prête à chaque colonie un tracteur mécanique qui faciliterait le défrichement.

Colonisation familiale

Disons enfin que dans les vieilles colonies la colonisation la plus sérieuse sera faite par les fils des bons cultivateurs qui iront s'établir sous la tutelle du "paternel".

Ce mode de colonisation offre un double avantage: la valeur morale des gens est connue et la valeur financière est toujours plus solide également. C'est de la colonisation très lente, mais une des formes les plus logiques applicables dans les conditions actuelles.

INDUSTRIE FORESTIERE

Nous avons à diverses reprises exprimé les craintes qu'inspire le déboisement rapide du comté de Matapédia. On a l'impression très nette que les exploitants ont pressenti et précédé l'arrivée du colon, conservant pour plus tard, en certains cas, l'utilisation de réserves forestières bien établies. On dirait que l'industriel s'est arrangé pour bénéficier à la fois, a) de toutes les facilités modernes d'exploitation pour la coupe et le charroyage du bois, b) de toute l'imprévoyance du gagnepetit, c) de la connivence du faux-colon. La preuve non équivoque de cette impression, c'est l'énorme disproportion entre la capacité de production et la production des forêts régionales.

La première coupe a été faite à peu près partout dans le comté; la deuxième est aussi exécutée en majeure partie, et là où il reste encore du bois, on en est même à la 3ème ou 4ème coupe. Dans quelques années, au train où vont les choses, la Matapédia sera bien dégarnie. D'ailleurs, les gros chantiers entrepris en 1937-38 "parlent" d'eux-mêmes. On semble se préoccuper bien peu de l'avenir. On nous assure que les compagnies International, Madawaska, Fenderson, Restigouche, Matapédia, non seulement dans le comté mais dans la région de la Baie-des-Chaleurs, coupent cette année trois fois plus de bois qu'elles n'ont le droit d'en abattre. A remarquer que les 2/3 de ce bois s'en vont au Nouveau-Brunswick!

On évalue la prochaine coupe (1937-38) dans la Matapédia à environ 140,000,000 p.m.p., dont à peu près 100,000,000 p.m.p. iront directement au Nouveau-Brunswick. On estime que cette coupe est au moins trois fois trop élevée. Voici quelles sont les coupes destinées au N.B. et connues à date (début septembre 1937):

International Paper Co. : au moins 32,000,000 p.m.p. sur la rivière
Matapédia;
24,000,000 p.m.p. et 12,000 cordes
sur la rivière Causapscal;

Restigouche Co., N.B.: 25,000 cordes sur la rivière Assemetquagan;
Matapédia Co.: Milnikek, 20,000 cordes.

De plus, la coupe du bois à pâte sur les terres des colons ou des cultivateurs empêche tout reboisement. Un jeune arbre a-t-il atteint 3 ou 4 pouces de diamètre qu'il est abattu et empilé sur le chemin en longueur conventionnelle. A ce point de vue, voici quelques chiffres tirés du rapport du ministère de la Colonisation pour l'année terminée fin juin 1937. Durant les six mois de janvier à juillet 1937, il a été coupé sur les lots détenus en vertu d'un billet de location et sur les lots patentés les quantités de bois suivantes: 15,273,048 p.m.p. de bois de sciage, 89,007 traverses de chemin de fer, 11,155 cordes de bois à pâte et 1,654 cordes de bois de fuseau. Pour l'importance de ces opérations, le comté de Matapédia se classe aux tout premiers rangs des comtés de la province.

Les scieries sont nombreuses. On en compte en effet 43. Là-dessus, il y a 2 gros établissements de préparation du bois. Exception faite de ces derniers, un seul moulin a scié en 1937 au-delà de 6,000,000 de p.m.p. (bois de sciage ou bois de fuseau suivant le cas); 1 autre, près de 4,000,000 p.m.p.; 3, de 2,000,000 à 3,000,000 p.m.p.; 6, de 1,000,000 à 2,000,000 p.m.p.; 9, de 500,000 à 1,000,000 p.m.p.; 9, de 200,000 à 500,000 p.m.p.; 4, de 100,000 à 200,000 p.m.p.; 5, moins de 100,000 p.m.p.

Bien que l'on coupe le bois sans tenir compte du taux de reconstitution de la forêt, les scieries de Matapédia n'ont fonctionné, en 1937, qu'à environ la moitié de leur capacité. Elles ont scié 36,000,000 p.m.p., tandis que leur capacité atteint près de 70,000,000 de p.m.p. Seuls les moulins à bois de fuseau ont marché à plein rendement. Un gros tiers des scieries fonctionnent à perte ou couvrent à peine leurs dépenses (du moins au dire des propriétaires). Plusieurs ne sont qu'un ou deux mois en activité, et les déplacements ne sont pas rares. Pour le bien de la région, nombre de ces établissements devraient, semble-t-il, être fermés.

On trouvera dans les pages suivantes de plus amples renseignements sur les scieries du comté.

PRODUCTION DES SCIERIES DU COMTE DE NATAPEDIA POUR L'ANNEE 1936-37

	BOIS DE SCIAGE	BARDEAU	LATTE	BOIS DE FUSEAU
	p.m.p.	p.m.p.	p.m.p.	p.m.p.
St-Damase	550,000	-	-	-
St-Antoine-de-Padoue	225,000	-	-	-
St-Moise	350,000	30,000	-	-
Ste-Jeanne d'Arc	300,000	-	-	-
St-Vianney	2,657,000	-	-	-
Sayabec	3,150,000	-	20,000	-
La Rédemption	2,000,000	1,600,000	-	-
St-Cléophas	980,000	-	17,500	-
St-Pierre-du-Lac	6,035,000	2,000,000	1,250,000	-
St-Tharcisius	6,904,150	400,000	400,000	-
Ste-Irène	2,300,000	80,000	20,000	50,000
St-Benoit-Joseph-Labre	10,000	-	-	-
Lac-au-Saumon	5,150,000	400,000	608,300	-
St-Léon	200,000	-	-	-
St-Zénon	3,850,000	25,000	-	300,000
Causapscal	375,000	-	-	75,000
Albertville	150,000	-	-	2,850,000
Ste-Marguerite	600,000	-	12,500	-
Ste-Florence	325,000	-	-	3,100,000
P.M.P.	36,111,150	4,535,000	2,328,00	6,375,000

PRODUCTION

(bois de construction, bois de
fuseau, bardeaux et lattes)

	<u>Pour eux - mêmes</u>		<u>Pour les autres</u>	
	<u>Sciage</u>	<u>Planage</u>	<u>Sciage</u>	<u>Planage</u>
St-Damase	500,000	-	50,000	-
St-Antoine-de-Padoue	225,000	-	-	10,000
St-Moise	3,000	-	377,000	30,000
Ste-Jeanne d'Arc	90,000	-	210,000	-
St-Vianney	2,657,000	-	-	20,000
Sayabec	2,720,000	18,000,000	450,000	-
La Rédemption	3,600,000	-	-	-
St-Cléophas	467,500	-	530,000	-
St-Pierre-du-Lac	9,250,000	-	35,000	20,000
St-Tharcisius	7,529,150	-	175,000	-
Ste-Irène	2,250,000	30,000	200,000	20,000
St-Benoit-Joseph-Labre	10,000	6,480,000	-	-
Lac-au-Saumon	6,083,300	150,000	75,000	75,000
St-Léon	-	-	200,000	25,000
St-Zénon	3,900,000	50,000	275,000	25,000
Causapscal	350,000	50,000	100,000	15,000
Albertville	2,925,000	-	75,000	-
Ste-Marguerite	50,000	-	562,500	-
Ste-Florence	3,350,000	-	75,000	-
	45,959,950 p.m.p.	24,760,000 p.m.p.	3,389,500 p.m.p.	240,000 p.m.p.

PROVENANCE DU BOIS

	<u>TERRES DE LA COURONNE</u>	<u>FREE HOLD</u>	<u>LOTS PATENTES</u>	<u>LOTS DE COLONS</u>
St-Damase	-	-	195,000	355,000
St-Antoine-de-Padoue	-	-	225,000	-
St-Moise	-	-	380,000	-
Ste-Jeanne d'Arc	-	90,000	60,000	150,000
St-Jean-Baptiste-Vianney	-	-	332,850	2,324,150
Sayabec	-	400,000	590,000	2,180,000
La Rédemption	-	-	-	3,600,000
St-Cléophas	685,500	-	24,000	288,000
St-Pierre-du-Lac	-	9,180,000	35,000	70,000
St-Tharcisius	-	-	-	7,704,150
Ste-Irène	-	-	53,000	2,397,000
St-Benoit-Joseph-Labres	-	-	10,000	-
Lac-au-Saumon	2,178,000	268,725	653,664	3,057,911
St-Léon	-	-	50,000	150,000
St-Zénon	-	1,650,000	237,500	2,287,500
Causapscal	-	-	450,000	-
Albertville	-	-	215,000	2,785,000
Ste-Marguerite	-	-	25,000	587,500
Ste-Florence	-	-	1,162,500	2,262,500
	2,863,500	11,588,725	4,698,514	30,198,711

DEBOUCHES

	<u>Localité</u>	<u>Province</u>	<u>Autres provinces</u>	<u>Etranger</u>
St-Damase	550,000	-	-	-
St-Antoine-de-Padoue	-	40,000	-	185,000
St-Moise	380,000	-	-	-
Ste-Jeanne d'Arc	300,000	-	-	-
St-Jean-Baptiste-Vianney	250,000	1,657,000	-	750,000
Sayabec	210,000	2,782,000	-	178,000
La Rédemption	3,600,000	-	-	-
St-Cléophas	547,500	450,000	-	-
St-Pierre-du-Lac	9,285,000	-	-	-
St-Tharcisius	4,012,290	745,830	745,830	2,200,200
Ste-Irène	1,250,000	-	-	1,200,000
St-Benoit-Joseph-Labre	10,000	-	-	-
Lac-au-Saumon	3,678,300	-	2,300,000	180,000
St-Léon	200,000	-	-	-
St-Zénon	875,000	-	1,500,000	1,800,000
Causapscal	150,000	300,000	-	-
Albertville	150,000	-	1,050,000	1,800,000
Ste-Marguerite	612,500	-	-	-
Ste-Florence	75,000	700,000	650,000	2,000,000
	26,135,590	6,674,830	6,245,830	10,293,200

(1) Ce chiffre comprend tout le bois vendu dans le comté, qu'il soit vendu au consommateur, au détaillant, au marchand de gros, au manufacturier ou à une autre scierie. Une grande partie de ce bois est revendue en dehors du comté.

M E T H O D E D E V E N T E

	<u>Détail et</u> <u>Consommateurs</u>	<u>Agents</u>	<u>Gros et</u> <u>manufacturier</u>
St-Damase	15,000	-	535,000
St-Antoine-de-Padoue	-	-	225,000
St-Moise	315,000	-	65,000
Ste-Jeanne d'Arc	90,000	-	210,000
St-Jean-Baptiste-Vianney	-	-	2,657,000
Sayabec	625,000	940,000	1,605,000
La Rédemption	-	-	3,600,000
St-Cléophas	-	-	997,000
St-Pierre-du-Lac	-	-	9,250,000
St-Tharcisius	372,915	186,457	6,969,778
Ste-Irène	140,000	1,200,000	1,110,000
St-Benoit-Joseph-Labre	10,000	-	-
Lac-au-Saumon	252,500	-	5,905,800
St-Léon	-	-	-
St-Zénon	36,000	3,300,000	564,000
Causapscal	50,000	-	300,000
Albertville	75,000	2,000,000	925,000
Ste-Marguerite	-	-	462,500
Ste-Florence	-	-	3,350,000
	1,981,415	7,626,457 p.m.p.	38,731,078

Il faut ajouter 1,010,500 p.m.p. sciés pour le compte des colons et des cultivateurs.

GEOLOGIE ET RESSOURCES MINERALES

GEOLOGIE

Le sous-sol du comté de Matapédia n'a pas été l'objet de recherches géologiques aussi considérables que celui de certains comtés de la péninsule qui semblaient plus prometteurs en ressources minérales. Les principaux travaux géologiques exécutés dans la région sont ceux de Logan, Ells et Alcock (1) qui nous donnent un bon aperçu de la géologie de la région.

Toutes les roches de la région appartiennent au paléozoïque et varient de l'ordovicien au dévonien moyen.

ORDOVICIEN

Le groupe de Matapédia, qui appartient à l'ordovicien supérieur, s'étend de Ste-Florence à Matapédia. Il se compose de calcaire, d'ardoise et de quartzite.

On trouve encore l'ordovicien (ou du cambrien?) dans le nord du comté, où il couvre les cantons Cabot et MacNider, et une partie du canton Langis et de la seigneurie du lac Matapédia.

SILURIEN

On rencontre des affleurements de la série silurienne principalement aux environs du lac Matapédia et dans certaines localités entre le lac et Causapscal. La succession des formations, d'après Crickmay (2), serait,

(1) Logan - Géologie du Canada - Com. Géol. du Canada, 1863.

Ells, R.W. - Rapport sur la géologie de l'intérieur de la péninsule de Gaspé. Com. Géol. du Can., Rap. des Op., 1882-84, partie E.

Alcock, F.J. - Géologie de la région de la Baie de Chaleur, Com. Géol. du Canada, 1935.

(2) Crickmay, G.W. - Evidence of Taconic Orogeny in Matapedia Valley, Quebec, Am. Jour. of Sc., vol XXIX, nov., pp. 368-386 (reproduit par F.-J. Alcock).

dans l'ordre descendant, comme suit:

Formation de Saint-Léon:	pieds
Grès argilacé et conglomérat calcaire...	2,000
Formation de Sayabec:	
Calcaires compact gris foncé...	300 ... 500
Formation de Val-Brillant:	
Grès blanc...	200

DEVONIEN INFÉRIEUR

Les roches de la formation de Causapscal, qui se composent surtout de schistes et de calcaires argilacés, appartiennent au dévonien inférieur.

Cette formation, dont on rencontre de nombreux affleurements dans le nord de la vallée, a une puissance de plus de 2,200 pieds. On la distingue très bien sur la rivière Matapédia, au sud de Causapscal, et sur les flancs anticlinaux d'Albertville et du Lac-au-Saumon au nord de Causapscal.

DEVONIEN MOYEN

La formation d'Heppel, appartenant au dévonien moyen, surmonte la for-

mation de Causapscal. Elle se compose d'un grès feldspathique grossier dont la couleur varie du gris au brun pâle. Des grès et des schistes rouges surmontent parfois les précédents. La formation se rencontre aux alentours de la station d'Heppel, et elle s'étend depuis un mille au nord de Ste-Florence jusqu'à un mille environ au sud de Causapscal. A cause de la structure compliquée des affleurements, il est impossible d'estimer la puissance de la formation.

RESSOURCES MINÉRALES

CARRIÈRES

Calcaire

M. F. Goudge, qui a publié en 1935 un rapport sur les calcaires de la province (1), rapporte que tous les calcaires observés sur la rive sud du lac Matapédia, ainsi que dans la vallée de la rivière Matapédia, étaient impurs. On a pourtant exploité il y a quelques années de petites carrières près de Val-Brillant et de Causapscal. La pierre extraite de ces carrières a surtout été utilisée à la construction du chemin de fer. Elle fut aussi employée dans la construction des églises de Causapscal, Val-Brillant et Sayabec, ainsi qu'à la fabrication de chaux pour l'usage local.

Il est possible qu'on rencontre de nouveaux gisements de calcaire dans la région, mais il est peu probable que la pierre atteigne un degré élevé de pureté.

MARNE

Il existe des dépôts de marne à Causapscal, Val-Brillant, Sayabec, Amqui et au Lac-au-Saumon.

GRAVIERS DE VOIRIE

M. R.H. Picher a examiné en 1935 (2) les dépôts de gravier de voirie dans le voisinage de la route Ste-Flavie-Matapédia. Voici ce qu'il en dit:

"Le gravier est rare entre la frontière septentrionale du comté et Val-Brillant et abondant de cet endroit à la frontière méridionale du comté. Tous les dépôts sont gros et de l'extrémité sud-est du lac Matapédia à Causapscal, on voit partout du gravier sur le bord de la rivière Matapédia. Un certain nombre d'excavations, ouvertes à l'époque où la route fut d'abord améliorée comme route provinciale, sont maintenant abandonnées parce que le gravier est épuisé, ou bien il devient trop sablonneux

(1) F. Goudge - Les calcaires du Canada - Partie III, Québec, 1935. Ministère des Mines et des Ressources, Ottawa, 1937.

(2) Les Grapiers de voirie de la province de Québec. Ministère des Mines, Ottawa, 1935.

ou trop pierreux. Presque toutes les excavations exploitées maintenant en vue du gravier de voirie décèlent un matériel bien proportionné quant à la grosseur. La plupart des dépôts, cependant, renferment une grande quantité de schiste calcaire tendre ou d'ardoise. Les chaussées améliorées avec ces graviers sont lisses, mais perdent de leur fermeté en saison humide et s'usent rapidement sous l'action d'une circulation intense, même à l'état sec. Des routes fermes et durables, sur lesquelles les changements de température n'ont aucun effet, ont été confectionnées avec certains graviers plus durs, moins schisteux ou ardoiseux que les autres."

GRÈS

On a utilisé pour la construction de piliers de ponts du chemin de fer Intercolonial (aujourd'hui Canadien National) un grès d'un beau rouge brun à grain fin et uniforme, provenant d'une carrière de Causapscal. Le grès de la formation de Val-Brillant est souvent en couches trop minces pour être utilisé comme pierre de construction. On a découvert des couches plus épaisses à quelques milles au nord d'Amqui, d'où l'on a extrait la pierre nécessaire à la construction de l'église de l'endroit.

CONCLUSIONS

Comme on vient de le voir, les ressources minérales du comté se résument à très peu de choses: du calcaire, du grès et du gravier de voirie. Encore faut-il ajouter que le calcaire et le grès sont de qualité plutôt inférieure. Dans l'état actuel de nos connaissances sur le sujet, il semble donc qu'il n'y ait pas grand'chose à attendre de ce côté pour le développement économique de la région.

ARTS DOMESTIQUES

Prétendre que les arts domestiques se résument à rien dans la Vallée serait une exagération. On y exécute des travaux solides mais qui ne payent pas d'apparence, et qui, sauf exceptions, ne sauraient gagner la faveur des connaisseurs.

On ignore ce que c'est qu'un ouvrage de bonne qualité. On travaille surtout pour les besoins de la famille puisqu'il se vend 3% à peine de la production, ce qui explique le peu de préoccupation esthétique.

Sept seulement des 21 paroisses du comté ont un Cercle de fermières; ce sont Val-Brillant, Sayabec, Amqui, St-Léon, St-Antoine-de-Padoue, St-Damase et Ste-Jeanne. Trois autres: Causapscal, St-Raphael-d'Albertville et St-Zénon en auront un bientôt. Ces Cercles ont fait sans contre-dit un bien immense. Les résultats sont tangibles. C'est grâce à eux si nombre de rouets et métiers furent remis en usage, et si un commencement d'émulation anime les ouvrières. Il serait à souhaiter que chaque paroisse eût le sien.

Main-d'oeuvre et outillage

Dans l'ensemble du comté, quelque 850 familles, disposant de plus de 1,100 rouets et de 400 métiers, pratiquent les arts domestiques. Les rouets et les métiers circulent d'une famille à l'autre.

Ces chiffres sont satisfaisants pour cette région de colonisation récente. Environ 1/5 des familles s'adonnent aux arts domestiques, et on file la laine dans la majorité des maisons (des rouets empruntés circulent à cet effet); le mouvement est donc très bien lancé.

En général, la main-d'oeuvre est suffisante, sauf dans une couple de vieilles paroisses, St-Pierre-du-Lac par exemple. La plupart ont un surplus de main-d'oeuvre féminine qu'elles ne peuvent retenir ou qui reste inactive.

Matières premières.

a) La laine

L'insuffisance de laine nuit au développement des arts domestiques. L'élevage du mouton, qu'on a lancé avec beaucoup de difficultés, est arrêté dans son essor par les dommages causés par les vers intestinaux, les ours et surtout les chiens. Les trois endroits où les chiens et les ours font le plus de ravages sont Causapscal, St-Zénon et St-Moise. A Causapscal, par exemple, 40% des cultivateurs ne gardent plus de moutons pour cette raison; depuis 3 ans, le tiers environ du troupeau a été ainsi dévoré.

Le comté de Matapédia possède 2 petites carderies qui peuvent donner 5 fois le rendement actuel. On y carde 21,000 livres de laine seulement. Le reste, voire la plus grande partie de la production, est cardé en dehors du comté (voir rapport des carderies). Toute la laine fine s'achète à Montréal et à Québec.

b) Le lin

Dans la Vallée, la culture du lin et l'usage qu'on en peut faire sont pratiquement inconnus. On n'est pas initié à cette culture, on trouve qu'elle exige trop de travail et on manque de connaissances techniques. C'est le teillage que l'on redoute le plus. Sauf quelques vieux habitants, personne n'en connaît plus rien; pourtant le sol se prêterait assez bien à cette culture.

On trouve dans les plus vieilles paroisses 3 ou 4 familles qui en sèment une planche, et c'est parce que les femmes s'en sont occupé et ont entrepris tout le travail elles-mêmes. Il faut admettre qu'un certain nombre d'hommes n'ont guère le temps, pris qu'ils sont entre le travail de la terre et celui du chantier, et que l'exode de la jeunesse vers les terres neuves ne crée pas un milieu favorable à l'idée de la petite industrie domestique.

Le peu de filasse utilisé dans le comté provient en quasi totalité de Ste-Anne-de-la-Pocatière et de Beaujeu. A Amqui, on avait encore tout dernièrement du lin importé de Belgique, il y a 12 ans.

Plusieurs ouvrières tissent le lin avec beaucoup d'habileté. Elles seraient capables de profiter de cours pratiques de tissage donnés par des experts.

Si l'on réussissait à implanter la culture du lin, on enrayerait l'achat du coton que l'on paye 60 cents la livre et qui ne dure pas.

c) Teintures

On emploie les teintures commerciales dans la proportion de 90 à 95% des cas. On ignore comment se servir des teintures végétales; les livres ne l'expliquent pas assez clairement, et les ingrédients sont trop difficiles à obtenir. Il faudra remédier à cela si l'on veut que l'emploi des teintures végétales se généralise. Il serait bien à souhaiter qu'il en soit ainsi car, comme l'on sait, les teintures commerciales donnent des résultats plus ou moins satisfaisants du fait que les couleurs changent.

Travaux

On essaie tous les genres d'ouvrages et la fabrication de la lingerie a beaucoup augmenté depuis 10 ans.

On fabrique peu de tapis tressés, mais beaucoup plus de tapis crochetés. Malheureusement, ces derniers sont laids et de mauvais goût quant au choix des couleurs et au dessin. Les ouvrières copient les unes sur les autres et réunissent quelque chose de solide mais banal. D'une façon générale, les chiffons que l'on emploie sont trop usés pour qu'il soit possible d'en faire quelque chose de beau.

La fabrication des catalognes est peu répandue; chez les bonnes ouvrières cependant, on en trouve quelquefois d'assez présentables. Le "frappé" est beaucoup mieux réussi; certains couvre-pieds sont remarquablement intéressants. Le "croisé" ou "point de croix" permet certains effets pour couvertures de coussins, etc. et est facile à faire. Chez les ouvrières de la Matapédia, il n'est pas des mieux réussis.

On travaille bien le filet à plusieurs endroits (Padoue, Amqui, Sayabec). Les grosses flannelles, à carreaux ou non, pour chemises de travail ou couvertures sont belles, mais peu nombreuses sont les personnes qui en fabriquent. Les couvertures de laine reversibles ou simples sont un peu rudes mais bonnes.

On fait aussi des étoffes, mais le manque de laine force la plupart du temps à travailler sur chaîne de coton, ce qui diminue énormément la valeur du produit. Ces étoffes sont ordinairement assez régulières de confection mais mal pressées.

Les foulards multicolores faits au métier sont, chez les quelques personnes qui ont l'idée d'en confectionner, particulièrement intéressants. Dans la paroisse St-Pierre-du-Lac, une des meilleures ouvrières de la région y excelle.

Le meilleur encouragement aux arts domestiques c'est, bien entendu, le revenu que procure la vente des articles. Le problème des débouchés se pose là comme ailleurs. Beaucoup des menus articles de notre industrie des arts domestiques, tels que foulards, cravates, gants, mitaines, etc. sont déjà en grande demande, mais surtout chez nos compatriotes anglais.

Actuellement, les produits des arts domestiques de la Matapédia

n'ont pas le degré de perfection voulu pour satisfaire les exigences du marché.

Liste des meilleures ouvrières

Saint-Damase	:	Mlle	Laurette Dionne	
		Mmes	Paul Michaud	
		"	Louis Béland, présidente du Cercle	
		"	Auguste Paradis	
		"	Augustine Gagnon	
St-Antoine-de-Padoue	:	Mmes	Alphonse Jean)	
		"	Philippe Imbault)	frappé spécialement
		"	Joseph Pinault	
		"	Edmond St-Laurent	
		Mlles	Béatrice Thériault)	
		"	Anne-Marie Thériault)	filet
		"	Imelda Dumas)	
Ste-Jeanne-d'Arc	:	Mmes	Jean Vien (tout très bien)	
		"	Elias Lebel	
		"	Absalon Gagnon	
		"	Paul Béland	
Sayabec	:	Mmes	Pierre Bérubé)	
		"	Oscar St-Laurent)	au métier, à la broche
		"	Joseph Pineault)	filet spécialement
		"	Auguste Belisle (métier)	
		"	Joseph Thibault, secrétaire du cer-	cle (métier, filet)
St-Pierre-du-Lac	:	Mmes	Gaudiose Saucier, secrétaire du Cer-	cle
		"	William Malenfant (tout)	
		"	Arthur Rioux (tout très bien, tweed, foulards)	
St-Benoit-Joseph-Labre	:	Mmes	Marius Bouliane	
		"	Gérard Castonguay	
		"	Abel Gagné	
		"	L.Z. Belzile	
		"	Joseph Fournier	
		"	Zénon Couturier	
		"	Thomas Louis Dufour	
		"	Joseph Bouliane	
St-Léon-le-Grand	:	Mmes	Joseph Ross	
		"	Antoine Lavoie	
		"	Henri Bérubé	
		"	Délia Imbeault	
		"	Philippe Tremblay	
		"	Philippe Perreault (lin)	
		"	Michel Lévesque (belles serviettes)	
		"	Joseph Lagacé	
		"	Alfred Barrette	
		Mlles	Marie-Rose Bélanger (filet, nappes d'autel)	
		"	Juliette Harvey (tricot)	
		"	Flore Boudreau (tricot)	
		Mmes	Paul Gendron	
		"	Pierre Lavoie (lin)	
		"	Henri Roy	
St-Raphael d'Albertville	:	Mlles	Marie Desmeules et sa soeur (tout très bien)	
		Mmes	Jules Bélanger	
		"	Jos Coutu	
		"	Pit Lafortune	
Causapscal	:	Mmes	Marcel D'Astou (métier)	
		"	François Bellavance (métier)	
		"	Augustin Bellavance (métier)	

BEURRERIES ET FROMAGERIES

L'industrie laitière dans le comté de Matapédia deviendrait vite florissante si l'on s'en occupait un peu plus. Actuellement (été 1937), les vaches, trop peu nombreuses, du comté donnent un rendement médiocre parce que les cultivateurs n'ont pas compris la nécessité d'améliorer les pâturages et de prolonger la période de lactation par une alimentation appropriée.

Sur les 9 beurreries et les 5 fromageries du comté, une dizaine de fabriques seulement fonctionnent à plein rendement. Les autres, situées dans la partie nord-ouest du comté surtout, marchent en ralenti à cause de la rareté du lait. C'est pour cette même raison que deux fromageries, celles de St-Vianney et de Ste-Florence, ont discontinué leurs opérations au cours des cinq dernières années.

Il semble qu'il y a trop de beurreries et de fromageries pour le nombre de vaches laitières dans le comté. Dans une même localité, la concurrence que se font souvent certaines de ces fabriques pour obtenir du lait est un handicap sérieux à leur succès.

Le petit tableau suivant nous donne la capacité de production et la production actuelle de chacune des beurreries du comté et le nombre de ses employés.

	Production		Employés
	Rendement possible	Rendement actuel	
Padoue.....	50,000	23,000	1
St-Damase.....	50,000	50,000	2
St-Moise.....	60,000	20,000	2
Sayabec.....	80,000	38,000	2
Val-Brillant.....	80,000	80,000	3
Amqui.....	192,000	192,000	4
St-Léon.....	95,000	95,000	1
Lac-au-Saumon.....	45,000	45,000	2
Causapscal.....	90,000	85,000	2
	742,000 lbs	628,000 lbs	19

La plupart de ces établissements fabriquent durant 6 ou 7 mois seulement. Toutes les entreprises qui marchent à plein rendement, sauf une couple peut-être, ont l'espace voulu pour augmenter leur capacité de production sans trop de difficulté, mais il ne saurait en être question tant que la production laitière demeurera ce qu'elle est aujourd'hui.

Les débouchés ne font pourtant pas défaut. Actuellement la région absorbe environ un tiers de la production, le reste de la province en reçoit un autre tiers et les autres provinces de même.

Les cinq fromageries du comté, d'une capacité de production annuelle de 290,000 livres, en ont produit 230,000 en 1937. Voici d'ailleurs la production de chacune et le nombre de ses employés:

	Production		Employés
	Rendement possible	Rendement actuel	
Ste-Jeanne.....	60,000	30,000	1
St-Moise.....	45,000	25,000	2
St-Cléophas.....	40,000	30,000	1
St-Zénon.....	45,000	45,000	1
Causapscal.....	100,000	100,000	2
	290,000	230,000	7

Toute la production est écoulee dans la province. Les marchés régionaux ne requièrent que 58,750 livres de fromage. Pourtant on importe une forte quantité de fromages qui ne sont bien souvent que des fromages de la région qui reviennent, transformés, présentés d'une façon plus attrayante et vendus le double du prix initial. Malgré tout, le marché ne fait pas défaut, et ce qui est surtout important pour le moment c'est d'avoir une production laitière plus riche et plus considérable.

MOULINS A FARINE ET MOULANGES

Les moulins à farine sont peu nombreux, mais assez bien répartis dans le comté. Il y en a un dans chacune des paroisses de St-Moise, Sayabec, Amqui et Causapschal. Ils ont tous une moulange cylindrique pour les grains mélangés. On passe aussi, d'une façon générale, le sarrasin et le blé sale ou humide dans une meule à part pour ne pas encrasser les bluteaux. Outre ces établissements, il y a 4 petites moulanges, combinées à autant de scieries. Elles font la moulée pour les cultivateurs ou les colons environnants, à raison de 1/10 du grain moulu.

Toute la production de ces meuneries de la Matapédia est vendue aux consommateurs, sauf à Causapschal où l'on vend 25% en gros. Les débouchés sont uniquement régionaux.

TABEAU DE LA PRODUCTION

	Blé (lbs)	Avoine (lbs)	Orge (lbs)	Sarrasin (lbs)	Pois (lbs)	Grains mél. moulée (lbs)	Total (minots)	Main- d'oeuvre
ST-MOISE (Théberge)	300,000	102,000	72,000	24,000			10,000	2 de la famille 1 temporaire
SAYABEC (Tremblay)	108,000	180,200	52,800	30,576	300	550,000	20,000	2 de la famille
AMQUI (Co. de Pouvoir)	1,200,000	580,900				1,060,000	56,800	2 permanents
CAUSAPSCAL (Heppell)	65,000	310,000	50,000	10,000		65,000	10,000	2 de la famille
ST-MOISE (J. Plourde)						24,000	600	1 de la famille
STE-JEANNE (E. Plourde)						12,000	300	1 de la famille
ST-LEON (S. Bélanger)						40,000	1,000	1 de la famille
ST-ZENON (A. Bélanger)						120,000	3,000	1 de la famille

On moule en tout environ 101,700 minots de grains, dont environ 29,000 minots de blé. La production de blé est loin d'être suffisante puisque l'on importe dans le comté au delà de 90% de la farine à pain.

Il ne se cultive pas assez non plus des autres céréales. Par exemple, à Causapschal, gros centre de ravitaillement pour les chantiers, on fit

venir du 1^{er} août 1936 au 1^{er} août 1937 (et en ne calculant que les wagons entiers) 27 wagons d'avoine, 4 de grains mêlés et 23 de farine; on prévoyait que pour l'année 1937-38 ces quantités allaient plus que doubler.

On se plaint souvent du mauvais rendement des moulins, particulièrement à Causapscal et à St-Moise. A Causapscal, les opinions sont partagées sur la valeur de la meunerie, mais nous avons cru que des considérations étrangères entraient souvent en ligne de compte. Sauf le moulin d'Amqui, qui est mû par l'électricité (c'est d'ailleurs le meilleur de la région), les trois autres sont actionnés par de petites turbines hydrauliques. De nombreux cultivateurs du nord du comté vont faire moudre leur grain dans le comté de Matane.

CARDERIES

Les deux carderies du comté de Matapédia ont traité environ 21,000 livres de laine en 1937. Celle de Sayabec (propriété d'un cultivateur) en a cardé 6,000 livres, et celle d'Amqui, 15,000 livres. Elles ont une capacité au moins cinq fois plus grande.

Elles travaillent pour le compte des cultivateurs de la région; celle d'Amqui reçoit même de la laine du Nouveau-Brunswick et celle de Sayabec en reçoit depuis Ste-Florence et St-Alexis. Elles subissent la concurrence d'une petite carderie de Métis (celle de Sayabec surtout) où vont porter leur laine, sans que nous sachions pourquoi, des cultivateurs de Sayabec, de St-Moise, de St-Damase et de Padoue; mais la concurrence la plus redoutable leur vient de la manufacture de St-Pascal où va la moitié de la laine de la région. Cette dernière carde à 5 cents la livre, tandis que la carderie d'Amqui demande 5½ cents et celle de Sayabec 6 cents. Nous avons peine à croire que cette légère différence de prix, que diminuent encore les frais de transport, soit l'unique raison de la préférence des cultivateurs de ces endroits pour la carderie de St-Pascal.

Les carderies de Sayabec et d'Amqui sont actionnées par des moteurs à essence. Le coût trop élevé de cette dernière (27 cents la gallon) rend les opérations trop coûteuses.

Ces industriels ont droit à l'exemption de la taxe sur l'essence. Ils nous disent qu'ils n'arrivent que difficilement à se la faire rembourser.

Le propriétaire de la carderie de Sayabec prétend qu'il serait en état de défier la concurrence de St-Pascal s'il pouvait se procurer l'essence à meilleur compte. Notons à ce sujet qu'un certain nombre de distributeurs des paroisses en bordure du fleuve font venir de l'essence en barils jusqu'au quai de Rimouski pour 19½ cents le gallon, transport payé.

FORCES HYDRAULIQUES

Comparée à certaines régions de la province, la Gaspésie n'est pas riche en ressources hydrauliques. Le bassin de drainage nécessairement restreint des rivières de la péninsule, et le manque de lacs pour retenir les eaux, sont causes de cette pauvreté relative. Plusieurs cours d'eau possèdent cependant des chutes aménagées ou susceptibles de l'être pouvant satisfaire aux besoins industriels et domestiques de la péninsule.

Voici la liste des sites hydrauliques, aménagés ou non, du comté de Matapédia. (1) Elle est extraite du Tableau des Forces Hydrauliques de la Province de Québec (1928), préparé en collaboration par le Service des Forces Hydrauliques (Ministère de l'Intérieur, Ottawa), la Commission des Eaux Courantes et le Service Hydraulique de Québec. Le Service Hydraulique de Québec a complété la liste jusqu'au 1^{er} février 1937.

(1) On trouvera en annexe des cartes indiquant l'emplacement des chutes, aménagées ou non, de la Gaspésie.

FORCES HYDRAULIQUES

Rivière et emplacement des forces hydrauliques	Désignation de l'emplacement		Hauteur de chute en pieds	Bassin de drainage en milles carrés	Capacité estimée en H.P. à 80% du rendement		H.P. installés
	Non aménagé	Aménagé			Au débit minimum ordinaire par année	Au débit ordinaire par six mois	
<u>Matapédia</u>							
Amqui (1)		1BD ₁	18	248	82	277	287
Lévesque (trib. riv. Matapédia)							
Amqui		1BD ₂	22	16	6	22	20
Sauvage (trib. riv. Matapédia) 5 milles de							
Amqui		1BD ₃	34	25	15	52	135
Matalik (trib. riv. Matapédia) Causapscal		1BD ₄	12	280	61	207	75
<u>Métis</u>							
Rapides et chutes de 2½ à 4½ milles en aval du lac Mitis(2)		2QA ₈	...	195	112	452	1187
Sauteuse (trib. riv. Mitis) 13 milles de							
Mont-Joli		2QA ₁₉	20	10	4	11	30

TRANSPORT

La Matapédia n'ayant aucun débouché immédiat sur le fleuve, la plus grande partie des relations commerciales s'établissent par voie ferrée ou par routes.

La masse des marchandises se transporte par chemin de fer à cause de l'éloignement des grands centres d'approvisionnement et parce que les routes sont fermées une bonne partie de l'année. On nous assure que les tarifs sont extrêmement élevés dans la Vallée, à tel point qu'il vaut mieux, excepté quand il s'agit d'un wagon complet, décharger les marchandises.

(1) La chute de 18 pieds de hauteur, située à Amqui sur la rivière Matapédia a été aménagée par la Compagnie Electrique d'Amqui. Celle-ci passa en 1924 sous le contrôle de la Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent, qui laissa l'usine inactive.

(2) Depuis l'opération du Lac Mitis au bénéfice des emplacements situés à l'embouchure, cet emplacement n'a aucune valeur comme force motrice, le débit étant nul pour une période considérable.

ses qu'on fait venir de Montréal, de Québec ou d'ailleurs, à Mont-Joli et de là les transporter dans la Vallée par camion. En été, 75% du fret à destination de la Vallée arrête ainsi à Mont-Joli. Inutile d'ajouter que les inconvénients sont nombreux et que cet état de choses favorise les gros marchands.

De ce fait, le transport par camion se trouve avoir une certaine importance. Deux compagnies, avec un service de 2 à 3 fois la semaine, font la distribution dans chaque municipalité.

Durant la saison d'été, plusieurs négociants font venir leurs marchandises par eau à Ste-Flavie et de là les transportent par camion.

Il y a encore dans chaque endroit un peu important plusieurs camions qui servent uniquement au transport des produits forestiers. Quelques propriétaires de scieries en ont, surtout ceux qui approvisionnent de gros établissements de préparation du bois.

Il y a surabondance de camions dans la région et rude concurrence entre leurs propriétaires. De fait ceux-ci ont peine à vivre. Faute de réserve pour dépréciation, ils se trouvent dans une pénible situation lorsque le camion est devenu hors d'usage. Il y aurait peut-être lieu de limiter le nombre de permis aux camionneurs.

TOURISME

Le comté de Matapédia est situé sur le passage des touristes qui visitent la Gaspésie. La grande route qui le traverse dans la direction nord-ouest sud-est n'est autre qu'une section du boulevard Perron qui encercle la péninsule. Ce comté se trouve donc à l'entrée d'une des plus populaires régions touristiques de la Province. Encore faudrait-il pour que la région tire plein profit de cet avantage qu'elle ait à offrir aux touristes quelque chose susceptible de les retenir, car il ne faut pas oublier que la distance d'environ 66 milles, entre Ste-Flavie et Ste-Florence peut se franchir rapidement et sans grand profit pour le comté.

Le comté de Matapédia est-il capable de retenir le touriste? Force est d'avouer qu'en comparaison avec la Gaspésie proprement dite, il ne semble guère favorisé.

On sait que la Matapédia est un centre de colonisation. Cela signifie qu'une grande partie de la population est encore aux prises avec les difficultés de premier établissement. Les souches ont remplacé la forêt et l'état des habitations témoigne des conditions souvent précaires dans lesquelles se débattent les colons. Les villages sont sans cachet, pauvres et mal construits.

Nous avons vu que le commerçant de bois fait des siennes dans le comté et que d'ici quelques années si le déboisement continue au même rythme, la forêt aura complètement disparu de la Matapédia. Il semble que la chasse aurait dû être l'un des plus forts attraits touristiques dans cette région de l'intérieur, mais comme la disparition de la forêt s'annonce comme prochaine, il n'y a plus à songer au gibier.

La plupart des lacs sont des lacs marneux, peu profonds et aux abords impraticables.

Au surplus, les premiers intéressés au développement du tourisme dans la région ne semblent pas avoir bien compris leurs intérêts. Les hôteliers, les restaurateurs, les propriétaires de maisons de touristes ne se donnent pas de mal, d'une façon générale, pour satisfaire leurs clients. Leurs maisons sont peu invitantes, souvent la salle à manger donne sur un triste paysage, etc.

Est-ce dire qu'il n'y a absolument rien à faire? Il y a trois beaux lacs: les lacs Matapédia, au Saumon et Humqui. Bien que le poisson se soit raréfié sous l'influence des scieries établies sur leurs bords, ils offrent tout de même des possibilités d'aménagements touristiques assez intéressantes. Une entreprise sérieuse, dirigée par des connaisseurs aurait toutes chances de succès dans le magnifique

panorama de la partie sud-est du lac Matapédia, par exemple. Les abords de la rivière Matapédia entre Amqui, Lac-Au-Saumon et Causapscaal offrent quelques coins attrayants qui feraient de bons sites. Le lac Humqui est dans un paysage splendide, mais il est peut-être un peu trop éloigné de la circulation.

En somme, on pourra peut-être tirer un assez bon parti des ressources touristiques de la région lorsque le voyageur qui se dirige vers la Gaspésie ou qui en revient sera en mesure de se convaincre que la Matapédia n'est pas simplement une gorge qu'il faut franchir le plus rapidement possible, mais qu'il s'y trouve, grâce à l'initiative des intéressés, maints endroits où il lui est loisible de séjourner avec confort et agrément.

MONOGRAPHIES DES MUNICIPALITES ET DES COLONIES

<u>Municipalités</u>	<u>Pages</u>
St-Antoine-de-Padoue-de-Kempt	45
St-Moise	49
Ste-Jeanne-d'Arc	54
St-Damase	57
Ste-Marie-de-Sayabec et Saindon	61
St-Cléophas	68
St-Pierre-du-Lac et Val-Brillant	72
St-Jean-Baptiste-Vianney	77
St-Benoit-Joseph-Labre	79
St-Edmond	84
St-Léon-le-Grand	89
St-Zénon-du-Lac-Humqui	92
Causapscaal	96
St-Raphael-d'Albertville	100
Ste-Florence	104
 <u>Colonies</u>	
St-Tharsicius	107
Ste-Paula	109
La Rédemption	111
Ste-Irène	114
Ste-Marguerite-Marie-Alacoque	117

SAINT-ANTOINE-DE-PADOUE-DE-KEMPT

La municipalité de la paroisse de St-Antoine-de-Padoue-de-Kempt, érigée en 1911, est située à l'extrémité nord-ouest du comté de Matapédia et couvre une partie du canton Cabot et de la Seigneurie Mitis. Elle est bornée au nord par la municipalité de St-Octave-de-Métis; à l'est par les municipalités de Baie-des-Sables et St-Damase; au sud, par les municipalités du village et de la paroisse de St-Damase; et à l'ouest, par la municipalité de Ste-Angèle-de-Mérici. Cette localité de Padoue est assez élevée. En effet, le chemin de fer grimpe de 263 pieds à Mont-Joli à 715 pieds à Padoue où il atteint la plus forte altitude des stations de chemin de fer dans la vallée. Le point culminant, à un peu plus de 2 milles au nord-est de cette station, s'élève à 1,036 pieds. Le terrain est très accidenté, parsemé de ravins et de marécages. La meilleure voie d'accès à cette municipalité est par Ste-Angèle, dans le comté de Rimouski. La route qui conduit de Padoue à St-Moise est impraticable. L'amélioration de cette route faciliterait certainement les relations de cette municipalité avec celles du centre de la vallée.

POPULATION

La population de la municipalité de St-Antoine-de-Padoue se chiffre, en 1936, à quelque 925 habitants. Le recensement fédéral de 1931 indiquait une population de 915 âmes et les statistiques municipales de la même année n'y comptaient que 835 habitants. Enfin, d'après le

"Canada" Ecclésiastique", la paroisse de St-Antoine qui comptait une population de 907 âmes en 1931 n'en compte plus que 872 en 1936. Il est donc assez difficile de dire si la population de cette localité a augmenté ou diminué au cours des six dernières années. Chose certaine, c'est qu'un centaine de journaliers l'ont quittée pour les centres de colonisation.

On compte 11 propriétaires et 20 locataires dans la municipalité. Des 91 cultivateurs de la localité, 81 sont propriétaires de leurs fermes et 10 sont locataires. Notons qu'une trentaine de terres sont inexploitées.

Les familles vivant sur de simples emplacements se chiffrent à 40, dont 30 sont propriétaires et 10 locataires. Toutes possèdent un petit jardin. Chez les propriétaires 30 ont des poules, 15 des vaches, 10 des porcs. Quant aux locataires, 5 ont des poules et 5 des vaches.

La municipalité compte, outre les colons et les cultivateurs, une cinquantaine de journaliers et 5 employés de chemin de fer.

ASPECT ECONOMIQUE

I - AGRICULTURE

On constate des progrès sensibles dans le développement agricole de la paroisse depuis 1931. La superficie de la terre occupée, qui était de 14,512 acres au dernier recensement décennal, est aujourd'hui de 16,811 acres. Les étendues défrichées sont passées de 5,086 en 1931 à 5,596 en 1937. Actuellement, la superficie moyenne des quelque 90 fermes est d'environ 185 acres dont une quarantaine d'acres sont en cultures et une quinzaine en pâturages. La forêt et la brousse couvrent près de 35 acres par ferme. Le reste est constitué de précipices, lacs, marécages, etc.

Les sols

On rencontre 3 types de sols: Terre franche argilo-sablonneuse et sablo-argileuse sur glaise (45%); terre légère tuffière et peu profonde (54%); terre noire (1%).

Sauf lorsqu'il s'agit de terre franche, la couche de terre sablonneuse est peu épaisse et repose sur du tuf. Presque la moitié des terres de Padoue auraient dû être déclarées incultes. Cette terre ne retient pas suffisamment d'eau; par contre, les fonds nécessitent des travaux d'égouttement.

Le problème de l'assainissement du village doit retenir l'attention. Ce village se trouve dans une véritable cuve qui s'emplit au printemps alors que deux torrents qui égouttent les terres environnantes s'y déversent.

Engrais et amendements

Le sol de Padoue est acide et les quelque 60 tonnes de chaux que l'on a utilisées en 1937 ont donné d'excellents résultats. Le fumier que l'on utilise sur les fermes peut aussi s'évaluer à 60 tonnes environ. On n'utilise à peu près pas d'amendements chimiques.

On ne connaît pas de carrière calcaire ni de lacs marneux dans les environs.

Cultures

Voici l'étendue et le rendement des principales cultures de la municipalité:

	Superficie actuelle (acres)	Production
Blé	146	2,628 boisseaux
Avoine	1,600	43,200 "
Orge	40	880 "
Pois (secs)	25	275 "
Grains mélangés	120	3,240 "
Pommes de terre	100	100,000 "
Foin	1,395	1,046 tonnes
Racines fourragères	45	450 "
Lin à filasse	6 acres (exceptionnel)	
Luzerne	20 "	à l'essai pour 1937
Jachères	15 "	

Les rendements sont très faibles pour le blé, moyens pour l'avoine, et mauvais pour l'orge; le tuf en est la cause principale. A défaut de pâturages, les animaux paissent dans la brousse. On remarque une grande amélioration dans les jardins de familles.

Tous comptes faits, on établit le revenu-argent moyen des cultures à \$8 par ferme. Quelque 200 pommiers et 2,000 érables apportent un léger supplément. L'industrie du sucre d'érable n'est guère payante dans la région. Les érables sont rachitiques et l'érable à sucre proprement dite n'y existe à peu près pas. On entaille alors les plaines, qui coulent beaucoup moins et donnent un sirop de qualité inférieure. Le rendement en sucre est très faible.

Elevage

Chevaux - Padoue possède environ 160 chevaux croisés, soit une moyenne de près de 2 par ferme. On fait un peu d'élevage dans la municipalité, mais on achète aussi des chevaux de 3ème ordre venant de l'Ouest. Ceux-ci, souvent de belle apparence, ne s'acclimatent pas à la région et meurent après quelques années. Leur rendement est d'ailleurs inférieur à celui des chevaux indigènes.

Bovins - Comme bovins, on compte à Padoue 325 vaches et 82 taureaux. Sur ce nombre, il y a 25 vaches et 2 taureaux Ayrshire pur sang. Sur une production de quelque 235 veaux, une soixantaine sont vendus comme veaux de lait et on en engraisse pour être vendus à l'âge d'un an ou plus. Une quarantaine de cultivateurs vendent leur lait à la beurrierie, mais le village en consomme aussi une bonne quantité en nature. Le revenu-argent moyen par ferme qu'apportent l'élevage et l'industrie laitière s'établit comme suit: vente d'un veau (\$3.75) et d'un demi-boeuf (\$12.00), soit \$15.75; vente de produits laitiers, \$70; soit en tout \$85.75.

Porcs - En 1936, on compte 400 porcs, soit 92 de moins qu'en 1931. 186 sont abattus pour l'usage de la famille et 160 sont vendus. Il s'en vend en moyenne 2 par ferme, ce qui rapporte environ \$35.

Moutons - Le nombre des moutons n'a pas changé depuis 1931; il se maintient à 400 environ. Toute la production de laine locale est utilisée aux travaux domestiques. Il se vend environ 6 moutons par ferme; à \$4 chacun, cela forme un appoint de revenu de \$24.

Volailles - On compte dans la municipalité quelque 2,000 poules et poulets. On n'engraille pas de poulets pour la vente, et seuls les oeufs fournissent un revenu monétaire aux fermiers. Celui-ci s'établit approximativement à \$20 en moyenne par ferme.

Producteurs spécialisés

Padoue compte seulement 2 producteurs spécialisés en graines de semence. Leur dernière production fut d'environ 4,000 livres. Il y a aussi un rucher, mais sa production n'est pas considérable.

Revenus forestiers

40 à 45 cultivateurs et fils de cultivateurs passent la moitié de l'année aux chantiers du Nord. Les trois quarts des jeunes gens, journaliers pour la plupart, ne rapportent rien ou à peu près rien dans la

paroisse. Les vrais agriculteurs font mieux et s'occupent d'ailleurs beaucoup moins du bois maintenant. Les plus pauvres cependant doivent encore aller au bois, et la tenue de leur terre en souffre énormément. En moyenne, les salaires des bûcherons constituent un revenu de \$75 par ferme.

Les cultivateurs coupent aussi sur leurs terres en moyenne:

5 cordes de bois à pâte	à	\$7.00	-	\$ 35.
2 " " " de chauffage	"	2.50	-	5.
2.5 " " " à fuseau	"	4.50	-	11.25
ce qui leur donne un revenu de				\$ 51.25

Revenu moyen de la ferme

Le revenu-argent moyen que rapportent les fermes dans St-Antoine-de-Padoue s'établit donc comme suit:

Cultures		\$ 8.00	
Bétail			
Bovins	15.75		
Produits laitiers	70.00		
Porcs	35.00		
Moutons	24.00		
Peules	20.00	164.75	
Forêt			
Chantiers	75.00		
Bois coupé sur les terres	51.25	126.25	
			\$299.00

Sociétés agricoles

Trois sociétés agricoles fonctionnent dans la paroisse. Le Cercle Agricole et la Société d'Agriculture comptent 30 membres. Le Cercle des fermières, tout récemment fondé, compte 60 membres qui travaillent avec assez d'enthousiasme.

Importations (denrées)

Nombreux sont les denrées ou produits qui s'achètent en dehors de la municipalité et que l'agriculture locale pourrait fournir dans une plus large mesure. C'est notamment le cas de la farine qui est achetée en presque totalité, soit à raison de 200,000 livres par année. Un moulin à farine est un besoin urgent pour cet endroit; actuellement (été 1937) il n'y a qu'une moulange en mauvais état et le service qu'elle donne n'est nullement satisfaisant.

On importe aussi des fruits, un peu de tricot et un peu de viandes au printemps. Grâce au Cercle des fermières, les importations d'étoffes, flanelles et toiles ont considérablement diminué et, aujourd'hui, la production locale est trois fois plus considérable que les importations.

Beurrerie

40 cultivateurs alimentent la beurrerie du village. Cette dernière a une capacité de production de 50,000 livres de beurre, mais elle n'en produisit que 23,000 livres en 1936. Son rendement n'a guère varié depuis 1931. Elle écoule facilement sa production par l'intermédiaire de coopérative (25%) et des marchands de gros (50%). Les consommateurs de la région absorbent le reste.

II - INDUSTRIE DU BOIS

Une scierie d'une capacité annuelle de 1,000,000 p.m.p., est en exploitation dans le village. A cause de la rareté du bois, elle ne fonctionne plus que deux mois par année au cours desquels elle emploie une

quarantaine d'ouvriers. En 1936, elle a coupé 225,000 p.m.p. dont 40,000 p.m.p. de bois mou, et elle a plané à peine 10,000 p.m.p. Elle a fait en plus 500 cordes de bois à pâte. Tout son bois est vendu au commerce de gros. Le bois franc (180,000 p.m.p.) va à la South Shore Lumber Co., qui possède une scierie dans la région, et le bois mou est vendu à Québec.

Mais à part les petites commandes des cultivateurs, cet établissement ne peut plus guère fonctionner que deux ou trois ans. En effet, il n'y a presque plus de bois dans la localité; il faut parcourir de 3 à 12 milles pour en avoir. Sur la moitié des lots tout le bois, même le bois de chauffage, a été vendu. Sur les autres, il y a encore un peu de bois de construction. La permanence de l'exploitation forestière est pourtant une nécessité pour les gens de Padoue, car les terres, particulièrement les terres tufières, ne sont pas assez bonnes pour faire vivre ceux qui les cultivent.

III - ARTS DOMESTIQUES

On s'intéresse de plus en plus aux arts domestiques dans la municipalité, surtout depuis la formation d'un Cercle des fermières en 1935. Quatre-vingts familles pratiquent les arts domestiques et utilisent 80 rouets et 25 métiers. On emploie la laine domestique, un peu de lin, des chiffons, et du coton.

Le lin a déjà été cultivé par environ 15 cultivateurs dans la localité mais actuellement, à cause du manque de main-d'oeuvre, on en cultive très peu. Le travail au tricot est en vogue et assez bien fait. Les autres genres de travaux sont cependant moins bien réussis. Les modèles manquent d'originalité, les couleurs sont mal assorties et la présentation est rarement impeccable.

On utilise uniquement les teintures commerciales, qui sont malheureusement changeantes. Un seul cours de démonstration de tissage a été donné ici et un autre serait grandement apprécié.

On ne vend actuellement que 2% des travaux, mais si l'enthousiasme se maintient et si on améliore la présentation des produits, les arts domestiques devraient fournir quelque revenu aux ouvrières.

ST-MOISE

La paroisse de St-Moise, fondée en 1870 et érigée canoniquement en 1875, est située dans la partie Nord-Ouest du comté de Matapédia sur le parcours du chemin de fer Canadien National et de la route nationale trans-Matapédia. Son territoire couvre une partie des cantons Cabot, MacNider et Awantjish. Elle comprend les municipalités de la paroisse et du village de St-Moise érigées respectivement en 1878 et en 1906. La municipalité du village de St-Moise est bornée au nord par la municipalité de St-Antoine-de-Padoue, à l'est par celle de St-Damase; au sud et à l'ouest par la municipalité de la paroisse de St-Moise. Cette dernière est bornée au nord par St-Antoine-de-Padoue; au nord-est par le village St-Moise; au sud-est par Ste-Marie-de-Sayabec; au sud, par St-Cléophas; et à l'ouest par la municipalité Ste-Jeanne d'Arc et la colonie La Rédemption.

POPULATION

En 1931, la population de la municipalité rurale se chiffrait à 867 habitants et celle du village s'élevait à 911 personnes. En 1937, ces municipalités comptent respectivement 927 et 970 âmes, ce qui représente une augmentation totale de 119 personnes. Si l'on considère que l'accroissement naturel de la population a été de 234 âmes et que de plus il est entré une soixantaine de personnes dans la paroisse au cours des six dernières années, l'augmentation devrait être de quelque 290 personnes. C'est donc dire que près de 170 personnes ont quitté la paroisse pendant cette période.

On compte dans les deux municipalités 189 cultivateurs et 100 emplacitaires. Tous les cultivateurs sont propriétaires de leurs fermes. On compte 88 propriétaires emplacitaires dont 80 ont un jardin, 85 des poules, 30 des vaches, 35 des porcs, 15 des chevaux. Des 12 emplacitaires locataires, 2 ont des vaches, 3 des porcs et 1 un cheval.

A part les agriculteurs on compte: 179 journaliers dont 89 mariées et 90 célibataires, 3 charretiers, 3 camionneurs, 4 employés de chemin de fer, 6 commis. La main-d'oeuvre féminine en service domestique s'élève à 38.

ASPECT ECONOMIQUE

I - AGRICULTURE

St-Moise, la plus vieille municipalité de la vallée, constituait il y a une vingtaine d'années un centre florissant. Aujourd'hui, cette paroisse présente un aspect plutôt décourageant. Tout le bois de sciage y est abattu depuis déjà longtemps. Les terres sont fort négligées par suite des départs des colons-cultivateurs pour les chantiers. Les broussailles et marais des terres adjacentes conservent une fraîcheur humide dommageable aux cultures. A plusieurs endroits, on doit même renoncer à faire un jardin potager.

La municipalité rurale compte environ 140 cultivateurs et le village en possède une trentaine. Remarquons que les "Statistiques municipales" comptent 194 cultivateurs dans la municipalité rurale de St-Moise, en plus de ceux du village (31). Il est curieux de noter toutefois que ce chiffre n'a pas varié depuis 1932, alors qu'il marquait une augmentation de 51 sur celui de l'année précédente.

Sur une étendue moyenne de 140 acres, chaque ferme consacre 36 acres à la culture et 10 acres aux pâturages. Le reste se compose de forêts, pâturages naturels et terrains incultes (roches et marécages). La forêt n'est constituée que de tout jeune bois.

Les sols se répartissent comme suit: 50% en terre franche, 30% en terre légère, 20% en terre noire. Les terres ont certes un grand besoin de fertilisants et ceux qui s'en servent obtiennent d'excellents résultats. Malheureusement il n'y a pas de marne dans la localité et les engrais chimiques coûtent trop cher pour que les cultivateurs puissent en acheter beaucoup. Une dizaine de cultivateurs emploient 1 tonne d'engrais 4-8-10 à raison de 800 à 1,000 livres à l'acre sans fumier, et de 400 livres avec fumier. On utilise aussi 10 tonnes de phosphate Thomas dans la municipalité. La terre exigerait 5 tonnes de chaux à l'acre. Le "Calco" a déjà donné de bons résultats. Il faudrait exploiter les monticules de pierre à chaux des environs de Ste-Jeanne-d'Arc.

On constate le manque évident d'assainissement des terres arables, l'absence de grandes décharges, le mauvais état des petites décharges existantes, l'absence des travaux d'égouttement sur les propriétés. Toutes ces raisons, ajoutées au manque de chaux, sont cause que les grandes cultures laissent énormément à désirer.

Grandes cultures

Voici quelles étaient en 1931 les étendues consacrées aux principales cultures:

Blé	123
Avoine	1,115
Orge	109
Seigle	5
Pois (secs)	10
Grains mélangés	178
Pommes de terre	200
Foin	1,780
Racines fourragères	4

On constate aujourd'hui de légères augmentations dans les étendues en avoine (1,170), en grains mélangés (195) et en foin (1,869). On consacre cependant une vingtaine d'acres de moins à la culture des pommes de terre.

Le temps des semailles étant très court, 80% des labours se font à l'automne. En général, l'avoine, le blé et l'orge de 3 mois mûrissent bien. Ceux de 4 mois cependant ne mûrissent pas toujours. Par expérience, d'ailleurs, on ne sème à peu près plus d'avoine de 4 mois. L'avoine "Bannière" donne un bon rendement si elle est semée en mai, mais c'est l'avoine "Cartier" qui semble la mieux adaptée à la région.

Quelques cultivateurs ont du foin à vendre mais trouvent les prix trop bas. Un seul agriculteur cultive la luzerne et obtient un rendement de $1\frac{1}{4}$ tonne à l'acre. On pourrait cultiver ici 10 fois plus de pommes de terre s'il y avait un marché. Les jardins de famille sont trop petits.

Erablières et pommiers

Des quelques rares pommiers, on n'obtient guère dans toute la paroisse que 4 ou 5 barils de pommes.

On entaille environ 2,000 érables dans les 3 érablières locales, celles-ci rapportent environ \$30 chacune.

Animaux

Chevaux - Le nombre des chevaux n'a pas changé depuis 1931; il est encore de 220 environ. On commence à faire de l'élevage mais on importe tout de même encore 50 chevaux par année. Il y a 10 juments croisées d'élevage dans la municipalité.

On doit encourager l'élevage: (a) pour diminuer les dépenses du cultivateur, (b) parce que le nombre des chevaux est insuffisant, (c) parce que la qualité du cheval élevé ici et acclimaté est supérieure à celle des sujets venant d'ailleurs et en particulier de l'Ouest, d'où sont présentement achetés les $\frac{5}{8}$ des chevaux.

Bovins - On compte dans la paroisse de St-Moise 365 vaches dont 15 pur sang, environ 50 taureaux dont 1 pur sang non enregistré et 200 veaux en élevage. La vente de 150 veaux et de 25 têtes de gros bétail rapporte en moyenne \$10 par ferme. Les produits laitiers donnent un revenu moyen par ferme de \$20.

Le lait se vend à la beurrerie et à la fromagerie. Aucun cultivateur ne fait le contrôle laitier.

Porcs - Le nombre des porcs se maintient depuis 5 ans aux environs de 425. On en abat 300 pour l'usage de la famille et une centaine d'autres que l'on vend aux commerçants. La municipalité compte 2 verrats Yorkshire. Cet élevage fournit \$15 par ferme en moyenne.

Moutons - Les ours et les chiens nuisent beaucoup à l'élevage ovin dans St-Moise, où l'on compte 1,200 moutons. On vend annuellement 600 Leicester croisés, dont 200 par l'entremise des coopératives. 25 moutons seulement sont abattus pour l'usage de la famille. Le revenu moyen de cet élevage s'établit à \$17 par ferme.

L'élevage du mouton n'est pas florissant, quoique le terrain s'y prête bien. Les prix obtenus se comparent avantageusement avec ceux des autres producteurs.

Volailles - Il y a en tout dans la municipalité 3,000 poules et poulets. On engraisse environ 200 volailles pour la vente.

L'amélioration de cet élevage s'impose pour l'alimentation convenable de la famille. Le revenu moyen qu'il apporte par ferme est insignifiant.

Autres sources de revenus

L'hiver, à peu près 250 cultivateurs et fils de cultivateurs travaillent aux chantiers. En moyenne par ferme, cette source de revenus se chiffre à \$100. Il est évident que l'agriculture a toujours été négligée à cet effet. Une certaine amélioration se fait maintenant sentir; elle devient même obligatoire vu l'éloignement du bois. Les cultivateurs vendent aussi du bois coupé sur leur terrain, soit en moyenne 3 cordes de bois de chauffage et 10 cordes de bois à pâte, ce qui leur rapporte un revenu supplémentaire de \$80 en moyenne.

Dans trois ans, il ne restera même plus assez de "chicots" pour faire du bois à pâte. On rase tout sans distinction de grosseur. Il est encore temps de réglementer la coupe du bois à pâte sur les lots de colons et les lots patentés.

Ce commerce du bois à pâte fait oeuvre dévastatrice dans

toute la Vallée; les propriétaires de lots n'ayant déjà plus de bois commercial, détruisent alors toutes possibilités de réserves à bois sur leurs terres.

On évalue comme suit le revenu moyen de la ferme à St-Moise:

Cultures	\$ 10
Bétail	62
Industrie forestière	180
	\$ 252.

Sociétés agricoles

Plusieurs sociétés agricoles fonctionnent assez bien:

La Coopérative agricole d'Industrie laitière (fromagerie) groupe 28 membres. Elle fut fondée en 1935. Le Cercle agricole, fondé en 1915, compte 31 membres; la Société d'Agriculture, fondée en 1927, compte elle aussi 31 membres. Il n'y a cependant pas de Cercle de fermières.

Achats

Dans la municipalité rurale de St-Moise on achète presque tout chez le marchand local. On importe annuellement:

25 tonnes d'engrais chimiques;
1,500 boisseaux de grains de semence (50,000 livres);
6,000 boisseaux d'avoine;
5,000 livres de beurre de Rimouski;
4,000 sacs de farine de Montréal et Québec (400,000 livres ou 95% de la consommation);
25 douzaines d'œufs;
30,000 livres de viande (de la Can. Packers et de Wilsil).

On importe aussi la moitié des tricots et tout le cuir utilisé dans la municipalité.

Ces articles et denrées pourraient en grande partie être produits dans la municipalité.

Réforme agricole

La paroisse de St-Moise a tout particulièrement besoin:

- a) d'égouttement des terres;
- b) de chaux;
- c) de produire plus de blé;
- d) de semer plus de grains mélangés;
- e) d'élever des chevaux;
- f) de garder de meilleures poules et en plus grand nombre
- g) de garder plus de moutons;
- h) d'avoir un Cercle de fermières.

Le rétablissement des cultivateurs sur les lots abandonnés s'impose. A St-Moise, environ 25 terres sont aux mains de la Banque, une douzaine d'autres au moins aux mains de cultivateurs qui en possèdent déjà une autre. Ces terres deviennent tout simplement en broussailles.

Industrie laitière

La production locale de lait est insuffisante pour alimenter la beurrerie et la fromagerie de St-Moise. Si l'on ajoute que certains producteurs locaux expédient leur lait à la beurrerie de St-Damasc, on comprendra que les fabriques locales, malgré les débouchés qu'elles possèdent, soient dans une mauvaise situation.

La beurrerie de St-Moise a produit 10,000 livres de beurre en 1936 et elle doublera sa production en 1937. Elle emploie 2 hommes, dont le propriétaire et un employé permanent. Les débouchés sont régionaux et le beurre est vendu dans une proportion de 10% aux consommateurs,

80% au gros, 10% aux détaillants.

La fromagerie de la Société Coopérative de St-Moise a une capacité double de ce qu'elle produit actuellement. Elle fonctionne en moyenne 5 mois par année et sa production pour 1937 est de 25,000 livres de fromage. Elle vend 15% de sa production aux détaillants régionaux et 85% par l'intermédiaire de coopératives.

Quotidiennement on lui apporte en moyenne 2,500 livres de lait. Le fromage est toujours classé 1^{ère} qualité. Le nombre insuffisant de cultivateurs et, par le fait même, le manque de lait font que la fabrique envisage un déficit certain chaque année.

Il y a certes trop de beurreries et de fromageries pour ce que l'on a de vaches laitières dans le comté. Le cas se présente plus particulièrement ici où, dans cette paroisse moins que prospère, la concurrence entre les 3 fabriques plus haut mentionnées diminue le rendement et augmente le prix de revient. Les cultivateurs qui y vendent leur lait n'ont en moyenne que trois, quatre ou cinq vaches semi-laitières.

Ces derniers auraient besoin d'aide pour agrandir leurs terres en pacages. Les pâturages actuels n'existent que de nom. Ces fermiers manquant aussi de foin pour hiverner un gros troupeau.

II - INDUSTRIE DU BOIS

Deux petites scieries scient pour les cultivateurs à raison de \$3,50 du mille pieds. Les deux propriétaires sont eux-mêmes cultivateurs. La production globale de ces deux établissements en 1936-37 a été inférieure à 400,000 p.m.p., bois de sciage et bardeau compris. Leur capacité réunie est supérieure à un million de p.m.p.

Le bois de la localité a un pourcentage de 25% de "cull" ou perte. La scierie de M. Plourde a fonctionné durant 1½ mois à peine en 1927. Ses dernières bonnes années datent de 1917. Depuis, le rendement est à la baisse. Le propriétaire scie d'habitude uniquement pour les cultivateurs; il a cependant cette année rempli un petit contrat pour la Cie Fenderson qui a fourni le bois à débiter.

La scierie de M. Théberge scie uniquement pour les cultivateurs. M. Théberge possède aussi un moulin à farine et emploie 3 hommes qui alternent du moulin à scie au moulin à farine, car les deux ne peuvent marcher ensemble.

Moulin à farine et moulange

Les deux propriétaires de scierie possèdent aussi chacun une moulange. Celle de M. Plourde a une capacité de production de 2,000 minots; il n'a cependant produit que 300 poches de moulée ou 600 minots, en 1937.

L'écluse qui fait fonctionner le moulin a 80 ans d'existence, les fuites d'eau sont nombreuses et son rendement n'est plus suffisant.

Le moulin à farine de Madame Théberge fonctionne par intermittence en moyenne 6 mois par année. Sa capacité de production annuelle est de 15,000 minots. Elle serait plus considérable si l'on ne devait pas faire alterner le fonctionnement de la scierie et du moulin à farine. Une autre turbine, facilement aménageable, serait nécessaire pour obtenir un rendement supérieur. Sa production, en 1937, a été de 10,000 minots.

Actuellement 50% des cultivateurs vont faire moudre leur grain à Sayabec, Amqui ou Baie-des-Sables.

Ici, comme dans la généralité des cas, le meunier se paie en conservant 10% du grain apporté. Les céréales sont moulues dans les proportions suivantes:

Blé	50%	Orge	15%
Avoine	30%	Sarrasin	5%

III - ARTS DOMESTIQUES

On ne se préoccupe à peu près pas des arts domestiques dans les deux municipalités. Environ 25 familles seulement les pratiquent. On compte cependant 100 rouets et 15 métiers dans la paroisse, mais on a vainement essayé d'obtenir que des cours de tissage soient donnés à la population.

Presque toutes les familles se servent de leurs chiffons pour fabriquer des tapis.

Actuellement, ceux qui travaillent copient les uns sur les autres et réussissent à faire quelque chose de solide, mais rien d'artistique.

Il serait à souhaiter que des démonstrations et des conférences soient données à cette population afin de lui montrer l'intérêt de travaux de ce genre bien exécutés. Ces cours auraient peut-être pour résultat de permettre de jeter les bases d'un Cercle de fermières.

STE-JEANNE-D'ARC

La municipalité de la paroisse de Ste-Jeanne-d'Arc, érigée en 1932, est située dans la partie ouest du comté. Son territoire couvre la partie des cinq premiers rangs du canton Massé à l'est du 33e lot et les deux premiers lots du canton Cabot. Elle est bornée au nord par la municipalité de Ste-Angèle-de-Mérici; à l'est, par la municipalité de St-Moise; au sud, par la colonie de la Rédemption; et à l'ouest par le comté de Rimouski. La municipalité est reliée à St-Moise et à Ste-Angèle par deux excellents chemins.

POPULATION

Cette municipalité, dont la population était de 794 habitants en 1931, en comptait 886 en 1936. Cette augmentation de 92 n'est pas l'augmentation réelle du groupement, car, depuis le 17 mai 1936, la mission de la Rédemption, qui compte aujourd'hui environ 460 âmes, a été détachée de la colonie de Ste-Jeanne-d'Arc. L'augmentation réelle, de 1931 à 1936, a donc été détachée de la colonie de Ste-Jeanne-d'Arc et se chiffre pour cette période à environ 550 âmes. Durant le même temps, il est arrivé de l'extérieur 4 hommes de métier mariés et 1 commerçant.

On compte 146 propriétaires dont 134 cultivateurs et 12 journaliers. Ces derniers vivent sur de simples emplacements; 11 ont des jardins, 12 des poules, 4 des vaches, 1 des porcs et 3 possèdent un ou deux chevaux. Il n'y a aucun locataire. Il y a au moins une centaine de terres inexploitées.

Les nouveaux venus sont presque tous arrivés dans la municipalité avant 1934-35. Depuis une couple d'années, 3 individus seulement s'y sont établis. Il n'y a plus moyen d'avoir de billets de location dans Ste-Jeanne-d'Arc, où il y a des lots à "canceller". 3 billets seulement ayant été obtenus à date, 15 jeunes gens ont quitté la municipalité pour aller faire de la colonisation ailleurs.

Il n'y a qu'un cultivateur qui se paie les services d'un aide. La main-d'oeuvre féminine en service domestique comprend 1 jeune fille à la campagne, 2 au village et 1 à l'extérieur. 25 à 30 jeunes filles n'ont pas d'emploi. Des 9 institutrices, 8 sont étrangères à la paroisse; les jeunes filles de l'endroit n'ont pas les moyens de faire leur cours. Pour les occuper, monsieur le Curé verrait d'un bon oeil le développement des arts domestiques.

ASPECT ECONOMIQUE

I - AGRICULTURE

La municipalité compte quelque 235 fermes d'une étendue moyenne de 109 acres. Une centaine de ces fermes sont actuellement inexploitées. Chaque cultivateur possède en moyenne quelque 55 acres en culture, et une dizaine d'acres en pâturages. Les étendues incultes sont

très restreintes dans la localité. Le sol de celle-ci est généralement fertile; il est composé de terre franche (90%) et de terre noire (10%).

Engrais et amendements

Les quantités d'engrais employées sont encore bien minimes. On constate un grand besoin de chaux. Il existe une carrière de pierre à chaux sur le rang 2, lot 72. Cette dernière n'a jamais été exploitée. Elle serait, pour l'agriculture, d'un secours inestimable. Les terres décalcifiées pourraient en recevoir 4 tonnes à l'acre. Deux lacs de marne seraient aussi exploitables dans les limites de la paroisse. L'égouttement de l'un d'eux coûterait \$250; l'autre n'a pas été étudié.

On emploie le super-phosphate à raison de 400 livres à l'acre, avec de très bons résultats.

Les engrais chimiques hâtent la pousse, les engrais complets sont indispensables aux jardinages; on emploie un peu des uns et des autres avec d'excellents résultats.

Grandes cultures

	Superficie actuelle (acres)
Blé	192
Avoine	1,821
Orge	56
Pois secs	35
Grains mélangés	168
Pommes de terre	79
Foin	5,173
Racines fourragères	9
	7,533

On cultive un peu de tabac et très peu de sarrasin, de fèves et de lin. La luzerne s'établit avec difficulté, faute de chaux. Le trèfle vient bien.

On constate depuis 1931 une grosse amélioration dans les étendues consacrées aux cultures, spécialement aux jardinages.

Certains informateurs suggèrent la mise à l'étude;

- a) de la salaison des légumes;
- b) de l'utilisation de la tourbe dans la conservation des fruits et légumes.

Pommiers et érablières

Une centaine de pommiers paraissent en assez bon état. C'est dans le rang I que l'on récolte le plus de pommes.

Depuis 5 ans le feu a détruit deux érablières. Les deux érablières qui restent possèdent 1,000 vaisseaux.

Animaux

Chevaux - On compte environ 275 chevaux, soit une centaine de plus qu'en 1931. Ces derniers travaillent sur la ferme et dans les chantiers. L'élevage des chevaux n'est pas suffisamment développé dans la localité et on doit en acheter à l'extérieur.

Bovins - On constate aussi une augmentation dans le nombre des bovins depuis 1931. Le troupeau, qui comptait 656 têtes il y a 6 ans, en compte plus de 825 aujourd'hui. La vente des bovins rapporte en moyenne \$6 par ferme et celle des produits laitiers \$30.

Porcs - Le nombre de porcs n'a guère varié depuis le dernier recensement décennal. Il est encore de 400 environ. L'appoint moyen de revenu-argent qu'apporte cet élevage par ferme est de \$18.

Moutons - On garde 350 moutons non enregistrés. Ils sont vendus vivants et rapportent en moyenne (incluant chair, laine, peau) \$12 par ferme. Le manque de clôture est le principal facteur qui retarde cet

élevage. L'essai d'expédition des veaux et des moutons à la coopérative, par l'entremise du Cercle agricole, a été un fiasco.

Volailles - L'élevage des volailles ne rapporte que \$3 par ferme en moyenne. La municipalité possède 1,700 poules et 2,000 poulets.

Autres sources de revenus

Comme partout ailleurs les cultivateurs négligent l'agriculture pour l'industrie forestière. Ce sont surtout les fils de cultivateurs qui vont aux chantiers; une vingtaine y travaillent l'été, 60 l'automne et 100 l'hiver. Le revenu qu'on en apporte est de \$40 par ferme. On fait un peu de bois à pâte, ce qui rapporte en moyenne \$15. Il n'y a plus de bois de construction dans la municipalité.

Revenu moyen de la ferme

Le revenu-argent total par ferme s'établirait donc en moyenne comme suit:

Bétail:	bovins	\$ 6
	produits laitiers	30
	porcs	18
	moutons	12
	volailles	3
Industrie forestière:		
	salaires	40
	bois coupé sur les lots	15
Total		\$124

Sociétés agricoles

Ste-Jeanne possède un Cercle agricole comptant 20 membres et qui fut organisé en 1932, il y a aussi un Cercle de l'U.C.C. qui n'a encore que 10 membres. Tous deux, paraît-il, ne fonctionnent que médiocrement.

Achats (denrées)

On a acheté des grains de semence en 1936. Le département de l'agriculture, a-t-on dit, n'en a pas fourni comme d'habitude l'année dernière. Ces grains de semence pourraient être produits dans la localité. La municipalité importe annuellement des quantités considérables de farine, cuir, tricots, étoffes, flanelles et toiles qu'elle pourrait produire en grande partie.

Fromagerie

La fromagerie de la Société de fabrication de fromage de Ste-Jeanne-d'Arc fonctionne de la mi-mai au début de novembre et produit 30,000 livres de fromage. Sa capacité de production est double de son rendement actuel. 38 cultivateurs y apportent leur lait et dans les meilleurs mois de l'année (juin-juillet) elle en reçoit près de 4,000 livres quotidiennement (lait payé \$1 le 100 livres). Toute la production est vendue dans la province: 50% par l'intermédiaire de coopératives et 50% au commerce de gros.

Si la fromagerie était au village elle recevrait 2 fois plus de lait; la production serait alors doublement rémunératrice. Elle est actuellement à 2½ milles de l'agglomération principale, dans un centre agricole assez prometteur. Elle est donc actuellement mal placée pour les cultivateurs de la partie opposée de la paroisse.

II - INDUSTRIE DU BOIS

Il n'y a plus qu'une seule scierie assez rudimentaire dans la localité. Cette petite industrie, qui appartient à un cultivateur, emploie 13 hommes dont 4 de la famille et 9 temporaires. Elle n'a été en activité que 45 jours en 1937.

Le bois qu'on apporte au moulin est, en général, très petit; de 3 à 5 pouces de diamètre. Il est vendu aux marchands de gros.

La production du bois de sciage en 1937 est de 300,000 p.m.p., dont 90,000 p.m.p. pour le compte du propriétaire et 210,000 p.m.p. pour le compte des cultivateurs de la paroisse. Cette scierie, qui a 13 ans d'existence, a une capacité de production au moins double.

Le bois scié provient:

a) des lots des propriétaires	90,000 p.m.p.
b) des lots patentés	60,000 p.m.p.
c) des lots de colons	150,000 p.m.p.

Une vieille moulange est installée dans la scierie. On y moud annuellement 150 poches de moulée. Une bonne moulange serait ici de première nécessité pour les colons.

III - ARTS DOMESTIQUES

Les arts domestiques sont en honneur à Ste-Jeanne-d'Arc; 122 familles les pratiquent, mais uniquement pour leurs besoins. On emploie 40 métiers et 122 rouets. Malheureusement le goût fait défaut et la qualité des articles s'en ressent. Environ 10% de la matière première provient de l'extérieur. On cultive très peu de lin. Comme partout ailleurs les teintures commerciales sont presque uniquement employées.

Il existe un Cercle de fermières sous les auspices duquel s'organisent des concours et se donnent des conférences à propos d'arts domestiques. En 1934, il y eut un cours de tissage.

Grâce à ces initiatives, les arts domestiques seraient susceptibles de se développer et de se perfectionner. La main-d'oeuvre est abondante, et une trentaine de jeunes filles de 16 à 20 ans qui n'ont pas d'emploi trouveraient peut-être avantageux de s'initier, sous une direction compétente, à la pratique des arts domestiques en vue de la vente.

SAINT-DAMASE

La municipalité de St-Damase est située dans la partie nord-est du comté de Matapédia. Elle est bornée au nord et à l'est par le comté de Matane, au sud par la municipalité de Ste-Marie-de-Sayabec, et à l'ouest par celles de St-Moise et de St-Antoine-de-Padoue-de-Kempt. Son territoire comprend la plus grande partie des rangs VI à XI du canton MacNider et une faible partie du canton Cabot.

Une excellente route traverse en entier la municipalité et la relie à St-Moise et à Baie-des-Sables. Une autre partant aussi de St-Moise longe en partie la ligne de démarcation des deux cantons MacNider et Cabot, et se dirige sur Métis Beach.

POPULATION

La municipalité de St-Damase fut fondée en 1884. Elle compte aujourd'hui 202 familles, formant une population de 1,322 habitants. C'est une augmentation de 198 âmes depuis 1931. Jusqu'ici la municipalité a assez bien retenu sa population: en 5 ans, on n'a enregistré que 24 départs; mais il n'y a plus de terres disponibles, d'où l'impossibilité qu'il y avait de retenir ceux qui sont partis dans le passé et, probablement aussi, d'empêcher de plus nombreux départs dans l'avenir.

Durant cette même période de 5 ans, 36 individus nés dans la paroisse s'y sont établis.

Le chômage affecte une dizaine de familles. Elles ne reçurent cependant aucune allocation de secours en 1936-37.

Plusieurs maisons de fermes sont inhabitées, mais il ne s'agit pas, la plupart du temps, de fermes abandonnées; ce sont en général des fermes retenues et exploitées par des pères de familles déjà propriétaires de fermes, en vue d'y établir leurs fils dans un avenir rapproché.

On compte 15 journaliers mariés et 13 célibataires. Deux d'entre eux seulement, des charretiers, travaillent dans la paroisse.

Des 15 jeunes filles en service domestique, 1 travaille à la campagne, 6 au village et 8 à l'extérieur.

ASPECT ECONOMIQUE

I - AGRICULTURE

Au dernier recensement décennal (1931), les quelque 150 cultivateurs de la paroisse possédaient des fermes d'une étendue moyenne de 145 acres dont 45 acres étaient en culture et 20 acres en pâturages. La forêt, constituée surtout de jeunes arbres, les pâturages naturels et les marécages occupaient le reste des fermes. Aujourd'hui, l'étendue consacrée aux cultures a quelque peu augmenté, mais dans l'ensemble la situation est sensiblement la même, sauf que l'on compte maintenant environ 175 cultivateurs.

Sols

Ainsi que dans le reste de la vallée, le sol comprend environ 90% de terre franche et 10% de terre noire.

Il n'y a pas de marnières dans St-Damase. On emploie un peu de pierre à chaux, 25 à 30 tonnes de phosphate Thomas (petit pourcentage à l'acre) et à peu près la même quantité d'engrais complet 6-8-10 pour les jardins, pommes de terre et choux de Siam. Les résultats sont satisfaisants. On utilise aussi 20 tonnes de fumier dans la municipalité.

L'état d'égouttement des terres arables est passable. Il y a cependant absence de grandes décharges et absence de travaux d'égouttement sur certaines propriétés.

Cultures

En 1931, les étendues consacrées aux cultures se partageaient comme suit:

	<u>acres</u>
Blé	256
Avoine	1,984
Orge	133
Seigle	7
Grains mélangés	138
Foin	3,807
Pommes de terre	78
Racines fourragères	17

Aujourd'hui on constate une augmentation d'environ 15% dans les emblavures, de 10% dans les étendues consacrées à l'avoine et une diminution d'une quinzaine d'acres dans la culture des pommes de terre. La localité produit encore des pois secs (le tiers de ce dont elle a besoin), et un peu de produits maraîchers. Le sarrasin, à cause de sa propagation rapide dans les champs voisins consacrés à d'autres cultures, est considéré comme une mauvaise herbe.

Le sol et le climat de la vallée sont peu propices à la culture des melons; on en sème cependant à St-Damase, une année, à travers les graines de citrouilles et l'on obtint d'assez bons résultats. Le sol serait aussi probablement bon pour le tabac.

Toutes les familles ont des jardins qui sont dans un état passable.

Vergers et érablières

On évalue à 200 le nombre des pommiers dans la paroisse. Les résultats sont moyens et la récolte est consommée par le producteur.

Les érablières, au nombre de 35, comprennent 30,000 érables. On pratique 40,000 incisions et on obtient 20,000 livres de sirop. Le revenu moyen par érablière s'établit à \$60.

On n'entaille guère que la moitié des érables susceptibles de l'être. On pourrait donc en entailler 30,000 autres.

ANIMAUX

Chevaux - La population chevaline de St-Damase n'a guère changé depuis 1931; elle se chiffre encore à quelque 280 chevaux, dont 45 juments d'élevage et un étalon. Les conditions sont les mêmes que dans les paroisses environnantes. On élève un peu de chevaux, on en importe aussi. On prétend que le cheval de trait de 1,100 livres suffit aux travaux agricoles.

Bovins - Depuis 1931, les vaches ont augmenté d'une centaine. Elles sont actuellement au nombre de 700. On compte aussi 160 taureaux croisés et 400 veaux.

Le lait va en majeure partie à la beurrerie. La vente des bovins rapporte \$25 en moyenne par ferme et celle des produits laitiers donne \$100.

Porcs - Depuis 1931, les porcs ont augmenté de 957 à 1,148. On en abat 350 pour les besoins de la famille et on en vend pour environ \$100 par ferme.

Le lard gras trouve un débouché sur la Côte Nord où il s'exporte par Matane. Il se vend en moyenne, par ferme, 3 jeunes porcs et 1 vieux.

Moutons - Les moutons ont diminué un peu depuis 1931; il y en a encore environ 2,000. Les maladies causées par les vers intestinaux causent des ravages chez les moutons de la région.

Les principaux facteurs susceptibles d'encourager le développement de cet élevage seraient la demande pour la chair en été à Métis Beach et la demande locale de laine pour les arts domestiques.

On vend en moyenne par ferme 6 agneaux, ce qui rapporte \$21.

Volailles - Les volailles sont au nombre de 4,000. Cet élevage souffre de l'apathie des cultivateurs et de l'ignorance qui en résulte. Le revenu moyen apporté par ferme est de \$100.

Autres sources de revenus

Environ vingt cultivateurs ou fils de cultivateurs travaillent à l'industrie forestière le printemps, l'automne et l'hiver. Une soixantaine d'autres s'y occupent pendant six mois. Ils apportent ainsi à la ferme un revenu additionnel d'environ \$150.

La vente du bois coupé sur les terres des cultivateurs rapporte en plus quelque \$150 suivant les prix du marché.

Il est utile de noter qu'il s'agit ici d'une année où l'activité de l'industrie forestière a été pour ainsi dire exceptionnelle.

Revenu moyen de la ferme

Au total on peut calculer comme suit le revenu-argent moyen des agriculteurs de la municipalité:

Cultures: foin	\$	4
Produits laitiers		100
Bétail: bovins	\$25	
porcs	100	
moutons	21	
volailles	10	
		156
Erablières		12
Exploitation forestière:		
chantiers	\$150	
vente de bois	150	
		300
TOTAL:	\$	572

Sociétés agricoles

On compte trois sociétés agricoles: Le Cercle agricole, le Cercle d'agriculture et un Cercle de fermières groupant 26 membres.

L'individualisme, l'ignorance, la partisanerie politique de même que l'opposition des intérêts commerciaux nuisent aux développements de l'association professionnelle et du mouvement coopératif. Certains agriculteurs de la localité bénéficient des avantages qu'offre la Coopérative de Matane.

Denrées et articles achetés au dehors

La municipalité importe des quantités considérables de denrées et articles qu'elle pourrait produire, en grande partie du moins. Il en est ainsi des achats de graines de semences (171,500 livres), de farine (200,000 livres), des tricots, étoffes, flanelles et articles de cuir.

Il devrait y avoir dans la paroisse un bon moulin à farine. Tous les cultivateurs font moudre leur grain à Baie-des-Sables ou à St-Ulric.

Le moulin de Baie-des-Sables ne produit que de la farine de qualité inférieure.

Beurrerie

La beurrerie de St-Damase, autrefois exploitée par un Syndicat coopératif, appartient depuis peu à MM. Nicole & Frère, propriétaires de la beurrerie de Val-Brillant. Elle donne du travail à deux employés permanents, dont un a fait des études techniques.

Cette fabrique marche à plein rendement et a produit en 1937 près de 50,000 livres de beurre. Il est à remarquer que son rendement a presque doublé cette année.

Les débouchés sont régionaux. 5% de la production sont consommés sur place et 95% sont expédiés au Nouveau-Brunswick où 10% sont vendus au commerce de gros et 85% aux détaillants.

Les sous-produits, petit lait et lait de beurre, reviennent aux cultivateurs.

II - INDUSTRIE DU BOIS

Il ne reste plus que des vestiges de la forêt. Cependant, sur quelques lots croissent de jeunes peuplements qui constitueront bientôt pour les moulins une réserve appréciable.

Il y a deux scieries dans la municipalité. La plus considérable, celle de M. Jos. Dufour de St-Moise, a une capacité de production de 5,000,000 p.m.p. Ce dernier possède aussi un autre moulin, plus gros que celui de St-Moise, à la Rédemption. L'autre scierie, appartenant à M. Poirier, est en décrépidité. Elle a un rendement possible de 100,000 p.m.p. à peine.

Voici, sous forme de tableau, la production annuelle de chacune de ces entreprises, le nombre de leurs employés, la provenance du bois et les débouchés.

	<u>J.D. Poirier</u>	<u>Jos. Dufour</u>	
<u>Production</u>			
possible	100,000 p.m.p.	5,000,000 p.m.p.	- 5,100,000 p.m.p.
actuelle	50,000 "	500,000 "	- 550,000 "
<u>Employés</u>			
famille	2	...	- 2 hommes
permanents	...	2	- 2 "
temporaires	4	15	- 19 "
<u>Provenance</u>			
lots patentés	45,000 p.m.p.	150,000 p.m.p.	- 195,000 p.m.p.
lots de colons	5,000 "	350,000 "	- 355,000 "

	<u>J.D. Poirier</u>	<u>Jos. Dufour</u>
<u>Vente</u>		
Consommateur,.....	15,000 p.m.p.	 - 15,000 p.m.p.
Gros.....	35,000 "	 - 35,000 "
à manufacture de préparation.....	...	500,000 p.m.p.-500,000 "
<u>Débouchés</u>		
Localité.....	50,000 p.m.p.	500,000 " - 550,000 "

M. Dufour scie pour son propre compte et vend tout son bois à la Compagnie Fenderson de Sayabec.

Quant à M. Poirier, il a scié cette année pour les cultivateurs et pour un marchand de bois de St-Moise.

III - ARTS DOMESTIQUES

Une centaine de familles pratiquent les arts domestiques dans la municipalité. On évalue à 150 les rouets employés et à 50, les métiers. Un Cercle de fermières, fondé il y a 4 ans, accomplit un travail appréciable.

On utilise tous les produits domestiques: laine, chiffon, etc.

Quant au lin, il était autrefois cultivé sur 5 fermes; aujourd'hui il ne l'est plus que sur une ferme, et c'est parce que la femme s'en est occupée et a fait le travail elle-même.

On attribue ce désintéressement au manque de main-d'oeuvre, au manque de connaissances techniques et à la réputation que s'est acquise le lin d'être une culture exigeant beaucoup de travail. On emploie les teintures végétales à raison de 25%, les teintures commerciales pour la différence.

Depuis 10 ans, il y eut certes augmentation et amélioration dans la fabrication de la lingerie. A date, 3 cours de démonstration de tissage ont été donnés dans la paroisse.

L'harmonie des couleurs et l'originalité font trop souvent défaut. On devrait s'efforcer de cultiver le goût dans nos campagnes. L'exécution est assez bonne mais on ne se préoccupe pas du tout de la présentation, bien que 25% de la production soient destinés au commerce et liquidés en majeure partie à Métis.

20 familles fabriquent aussi des tapis crochetés pour la vente.

Les articles fabriqués se vendent assez facilement aux touristes. On en échange aussi malheureusement avec des commerçants de passage.

SAINTE-MARIE-DE-SAYABEC

et

SAINDON

Sayabec fut fondé en 1890; son érection canonique date de 1894, et son érection civile, sous le nom de municipalité de la paroisse de Ste-Marie-de-Sayabec, eut lieu en 1895. Le village de Saindon, ainsi nommé en l'honneur de son premier curé, fut détaché de la paroisse de Ste-Marie-de-Sayabec et érigé en municipalité civile le 28 mars 1917.

La localité de Ste-Marie-de-Sayabec comprend la municipalité rurale du même nom et la municipalité du village de Saindon qui est enclavée au centre de la première. Cette localité couvre une partie des cantons MacNider et Awantjish ainsi que leurs augmentations, et une partie de la Seigneurie du Lac Matapédia. Elle est bornée au nord par la municipalité

de St-Damase; à l'est, par le comté de Matane et la colonie de Ste-Paula; au sud par la paroisse de St-Pierre-du-Lac; et à l'ouest, par les municipalités de St-Cléophas et St-Moise.

POPULATION

En 1931, la population du village de Saindon était de 2,355 âmes, tandis que la population de Ste-Marie-de-Sayabec s'élevait à 866. Au début de 1937, on constate que la population rurale est restée stationnaire, tandis que celle du village a diminué de 166 habitants. Cette diminution est due à la quasi fermeture de l'établissement local de la compagnie Fenderson pendant la crise. D'après l'accroissement naturel, la population des deux municipalités devrait s'élever en 1937 à 3,757 âmes. Or elle n'est que de 3,059. Ce qui laisse croire qu'il y eut environ 700 départs de 1931 à 1937. Si, de ce nombre, nous enlevons la population de la nouvelle colonie de Ste-Paula, ancienne mission de Sayabec qui compte actuellement 312 âmes, nous trouvons que le chiffre réel des départs est de 386 âmes.

Il y a, au total, quelque 150 cultivateurs dans les deux municipalités. Des 400 emplacements, 325 sont propriétaires et 165 locataires. Environ 50% de ces emplacements ont des jardins, 20% des poules, 3% des vaches, 25% des porcs, 4% des chevaux.

On compte quatre hommes de profession dans le village: deux médecins, un notaire et un avocat. Environ 35 jeunes filles sont en service domestique. Une quinzaine travaillent au village même et les autres à l'étranger. Une quinzaine d'institutrices n'ont pas d'emploi.

L'établissement d'une école semi-industrielle et agricole rendrait de grands services à la région, de même que l'échange d'une certaine partie de la Seigneurie du Lac Matapédia pour aider à la consolidation de la paroisse actuelle déboisée par la Cie Fenderson.

On trouve 26 magasins dans le village de Saindon, soit 7 magasins généraux, 6 merceries, 7 épiceries, 3 boucheries et 3 restaurants. Il y a en plus un horloger, un ferblantier, 4 forgerons, 2 tanneurs, 4 cordonniers, un commerçant de chevaux, 2 boulangers, une boucherie, un commerçant de bois, 2 ateliers de menuiserie et 3 garages.

ASPECT ECONOMIQUE

I - AGRICULTURE

La municipalité de Ste-Marie-de-Sayabec compte, de même qu'au dernier recensement fédéral, 131 cultivateurs. Le village de Saindon en compte une vingtaine.

La superficie moyenne des terres de Ste-Marie-de-Sayabec est de 122 acres, dont 61 acres sont en culture. Au village, les fermes ont une étendue moyenne de 84 acres et sont aux trois-quarts labourées.

Sols

Le sol, presque partout labourable, comprend 70% de terre franche, 25% de terre noire, et 5% de terre forte.

La municipalité de Ste-Marie-de-Sayabec utilise annuellement environ trois wagons de chaux. On préfère le "calco" à la marne, car il exige moins de travail. D'ailleurs le plus proche gisement de marne est situé à une distance de 8 milles. Dans la même municipalité on emploie aussi 30 tonnes d'engrais complets. Deux cultivateurs de Saindon emploient 20 tonnes de chaux (1½ tonnes à l'acre); les résultats sont excellents lorsque l'égouttement est bon. Les engrais chimiques employés sont le 2-12-6 et le 4-8-10. Sur une terre noire non égouttée, le superphosphate devient inassimilable.

Les terres sont "sourceuses" et, comme le terrain est plat en majeure partie, leur l'égouttement présente assez de difficultés. L'égouttement d'une savane entre Sayabec et Val-Brillant donnerait de belles terres.

Cultures

Voici les étendues consacrées en 1937 aux diverses cultures dans la municipalité rurale de Sayabec:

Blé.....	164
Avoine.....	1,295
Orge.....	82
Pois secs.....	30
Grains mélangés.....	350
Luzerne.....	50
Foin.....	2,570
Pommes de terre.....	200
Racines fourragères.....	48

Ces chiffres marquent un progrès sensible sur les cultures de 1931. On ne constate cependant qu'une très faible augmentation dans les jardins de famille.

Dans la Matapédia, on ne devrait jamais semer de céréales de quatre mois, car, à cause du climat, on est trop peu sûr d'en faire la récolte. Les variétés recommandées sont: l'avoine "Cartier", le blé "Reward", l'orge "O.A.C." No. 21 et les pois Arthur.

On devrait produire deux fois plus de blé, trois fois plus d'orge, deux fois plus de grains mélangés. L'étendue d'avoine doit rester la même.

Le village de Sayabec peut absorber une forte quantité de produits maraîchers. Malheureusement, le prix trop élevé du permis de colporteur, en privant pour ainsi dire de tout marché les gens des environs, constitue, affirme-t-on, une entrave à la culture maraîchère.

Cultures industrielles

Au temps de la guerre, la culture du lin s'est faite d'une façon intensive pendant trois ans. La filasse obtenue était recherchée pour sa finesse, paraît-il. Le rendement à l'acre était satisfaisant.

Pâturages

Dans la municipalité de la paroisse de Ste-Marie-de-Sayabec, on commence à fertiliser les pâturages. On y rencontre actuellement quelque 2,500 acres de pâturages fertilisés. Au village, l'unique cultivateur qui se préoccupe d'améliorer ses pâturages dispose de 32 acres seulement. Il est pourtant bien important d'améliorer et de fertiliser les pâturages. Une pâture meilleure aurait d'heureuses influences sur le cheptel et laisserait plus d'étendue à la culture du grain. Ajoutons que les cultivateurs gardent trois fois trop de terre en pacage. Ces étendues lovées trop rarement propagent des mauvaises herbes et diminuent le rendement de la terre.

Animaux

Chevaux.- Dans les deux municipalités de Sayabec, où l'on compte environ 300 chevaux, dont 30 juments canadiennes seulement, on n'a élevé que huit poulins en 1937. Le coût d'élevage d'un cheval peut varier de \$25. à \$50. au maximum à 3 ans. Il est entré près de 1,400 chevaux dans le comté en 1936. Ces chevaux qui coûtent en moyenne \$150. chacun, vivent rarement plus de 2½ ans. Environ 33 pour cent meurent l'année même de l'achat. Il y aurait donc intérêt à favoriser l'élevage du cheval dans la localité.

Bovins - Toujours dans les deux municipalités de Sayabec, on établit le nombre de vaches à 740, dont 40 pur sang. Sur les 500 veaux que donne annuellement le troupeau de Sayabec, on en vend 300. La vente des bovins rapporte en moyenne une vingtaine de dollars par ferme.

Pour les produits laitiers on retire en moyenne \$75. par ferme au village, et \$96. dans la paroisse; il se vend en nature environ 300 pintes de lait par jour au village. Un gros cultivateur du village en vend 100 pintes à lui seul.

Porcs - On compte 680 porcs dans les deux municipalités; 250 sont abattus annuellement pour l'usage de la famille. Ste-Marie-de-Sayabec en vend en moyenne 3 par ferme qui rapportent \$40. tandis qu'au village de Saindon le revenu est de \$9. par ferme.

Moutons - Le nombre des moutons n'a pas changé depuis 1931. On peut l'évaluer encore à 1,300. Il n'y en a pas un seul dans le village à cause des chiens. Le revenu moyen par ferme se chiffre pour cet élevage à \$18.

Volailles - Il y a à Ste-Marie-de-Sayabec 5,200 poules et poulets. On en tire un revenu moyen de \$12. par ferme. On compte à peine 200 volailles dans le village de Saindon. La production locale ne suffit pas aux besoins et on importe des poulets de Rimouski et d'Ontario.

La compagnie Fenderson consomme à l'année 30 douzaines d'oeufs par jour. Elle s'approvisionne pendant huit mois à l'Ile-du-Prince-Edouard, et aux environs de la municipalité durant les 4 autres mois. Un cultivateur s'organise pour répondre à cette demande d'oeufs. En août 1937, il construisait à cet effet un poulailler pouvant abriter 1,000 poules.

Autres sources de revenus

Au total, dans les deux municipalités, environ 150 cultivateurs ou fils de cultivateurs vont aux chantiers pendant quelques semaines en automne et en hiver. D'après nos informateurs, les revenus tirés de cette occupation peuvent s'établir à \$150. par ferme à Ste-Marie-de-Sayabec et à \$100. à Saindon. La vente du bois de chauffage et du bois à pâte rapporte environ \$60. par ferme.

Revenu moyen de la ferme

Voici le revenu-argent moyen des fermes de Ste-Marie-de-Sayabec:

Cultures:	pommes de terre.....	\$25.
	foin.....	8
Produits laitiers.....		96
Bétail:	bovins.....	20
	porcs.....	40
	moutons.....	18
	volailles.....	12
Exploitation forestière:		
	chantiers.....	150
	vente du bois.....	60
		<u>\$429</u>

Voici le revenu-argent moyen des fermes au village de Saindon:

Cultures.....	100
Produits laitiers.....	75
Bétail: bovins.....	20
porcs.....	9
Industrie forestière (salaire).....	100
	3304

Sociétés agricoles

Sayabec possède 4 Cercles qui fonctionnent sans beaucoup d'enthousiasme. Ce sont: Le Cercle agricole et la Société d'Agriculture qui furent fondés en 1915 et qui groupent 70 membres, le Cercle de l'U.C.C. (12 membres) et le Cercle des fermières.

Le Cercle agricole a fait beaucoup pour l'adoption d'un plan rationnel de rotation.

Achats

Sauf les engrais chimiques et une partie des semences, on n'achète rien en coopération. Les insecticides, moulées alimentaires, etc., tout est acheté chez le marchand local. Les cercles et sociétés agricoles pourraient sans doute améliorer la situation à ce point de vue.

On a importé 156,000 livres de grains de semence et 200,00 livres de farine. 90% des chaussures, 60% des harnais, 100% des toiles, 20% des étoffes, tricots et flanelles utilisés sur place sont importés. On importe encore des fruits, de la viande et des oeufs de la Nouvelle-Ecosse et de l'Île-du-Prince-Édouard. L'agriculture locale pourrait fournir dans une bien plus grande mesure que maintenant plusieurs de ces produits.

Beurrerie

Saïndon possède une beurrerie d'une capacité de production de 80,000 livres par année. Cet établissement, qui fonctionne 6 mois par an, n'a produit en 1937 que 38,000 livres de beurre. Deux employés, un homme et une femme, y travaillent. Le quart de la production est vendu directement aux consommateurs régionaux, et le reste est écoulé dans la province par l'intermédiaire de coopératives.

Ce qui nuit surtout aux progrès de cette entreprise, c'est qu'il n'y a pas suffisamment de vaches dans la localité. L'état de l'agriculture en général laisse d'ailleurs beaucoup à désirer.

Carderie

La carderie de Sayabec, d'une capacité annuelle de 40,000 livres, a ouvert, en 1937, environ 6,000 livres de laine. Le propriétaire (un cultivateur), qui y travaille seul, n'achète pas de laine du tout. Il reçoit la laine des cultivateurs d'Amqui, Val-Brillant, Ste-Florence, St-Alexis et Sayabec et leur charge 6 cents la livre pour le cardage. Comme sous-produit, on retire une livre de mousse par 30 livres de laine. Elle est retournée aux cultivateurs qui s'en servent pour le rembourage. La manufacture de St-Pascal, qui charge 1 cent de moins la livre, est un concurrent dangereux.

Le prix trop élevé de l'essence nécessaire au fonctionnement de la carderie de Saïndon empêche son propriétaire de réduire ses prix. Une essence meilleur marché lui permettrait de concurrencer la manufacture de St-Pascal. Actuellement il est cependant sans déficit, et sa machine donne un assez bon rendement. Les revenus de sa petite industrie ne sont pas suffisants pour faire vivre sa famille. L'agriculture lui apporte le complément nécessaire.

Moulin à farine et moulange

Le moulin à farine de Sayabec a moulu, en 1937, au delà de 20,000 minots de céréales de toutes sortes, soit la moitié de sa capacité de production. La farine ou moulée retourne directement aux consommateurs de la région. Voici en détail la production du moulin pour 1936:

Blé.....	3,000 minots
Avoine.....	5,300 "
Orge.....	1,100 "
Pois.....	5 "
Sarrasin.....	637 "
Grains mélangés.....	11,000 "

Cette mounerie, en octobre, novembre et décembre, fonctionne pratiquement 24 heures par jour. Le reste du temps, elle fonctionne de façon intermittente.

11 - INDUSTRIE DU BOIS

Sayabec compte 4 scieries, dont un grand établissement de prépara-

tion du bois. Ce dernier, propriété de la compagnie John Fenderson, a plané en 1937 au delà de 18,000,000 p.m.p. Il reçoit son bois de deux autres de ses scieries à Val-Brillant et Lac-au-Saumon, de même que d'un bon nombre de petites scieries dont il achète le bois semi-couvré. En 1937, il a aussi reçu 3,000,000 p.m.p. du Nouveau-Brunswick.

L'industrie du plancher de bois franc a beaucoup diminué depuis 1930; dans les bonnes années on en faisait pour 6,000,000 p.m.p. On a aussi déjà fabriqué du tourillon avant la guerre. La scierie a de plus une capacité de 500,000 p.m.p. de bois fuseau.

La question du tranchage du placage a été mise à l'étude dernièrement. Toutes les rognures des parquets, sciures de bois et copeaux sont pressées en balles. Cette scierie emploie 75 ouvriers permanents et 135 temporaires. Elle possède 6 techniciens spécialisés, 3 garde-forestiers et 2 mécaniciens.

De 1930 à 1934 l'établissement Fenderson fut fermé, alors qu'il avait en cour 60,000,000 p.m.p. Il reprit ses activités en 1934, mais ferma encore ses portes en 1936.

Voici quelques renseignements sur le bois qu'a plané ou blanchi l'entreprise Fenderson:

Provenance du bois plané

Lots patentés.....	1,800,000
Lots de colons.....	7,920,000
Free hold.....	6,120,000
Terres de la Couronne.....	2,160,000

Vente du bois plané

par agents.....	14,400,000
aux détaillants.....	3,600,000

Débouchés

région.....	900,000
province.....	4,500,000
étranger.....	12,600,000

Voici maintenant un tableau résumant les informations que nous avons recueillies sur les trois autres scieries:

<u>PRODUCTION</u>	<u>P. TREMBLAY</u>	<u>V. JEAN</u>	<u>L.P. JOUBERT</u>	<u>TOTAL</u>
	(p.m.p.)	(p.m.p.)	(p.m.p.)	(p.m.p.)
Bois de sciage	800,000	50,000	2,300,000	3,150,000
Latte	20,000			20,000
Qualité	5ème		5e & 6ème	

PROVENANCE DU BOIS

Free hold	400,000			400,000
Lots patentés	80,000	50,000	460,000	590,000
Lots de colons	320,000		1,840,000	2,160,000

VENTE

Consommateurs		50,000	115,000	165,000
Agents			920,000	920,000
Gros	400,000			400,000
Détail			460,000	460,000
A établissement de préparation de Fenderson	400,000		805,000	1,205,000

DEBOUCHES

Localité	160,000	50,000		210,000
Province	480,000		920,000	1,400,000
Etranger	160,000		1,380,000	1,540,000

<u>PRODUCTION</u>	<u>P.TREMBLAY</u>	<u>V.JEAN</u>	<u>L.P.JOUBERT</u>	<u>TOTAL</u>
	(p.m.p.)	(p.m.p.)	(p.m.p.)	(p.m.p.)
<u>EMPLOYES</u>				
Famille	4	2	2	8
Permanents	8		1	9
Temporaires	8		35	43
Femmes			2	2
<u>SCIAGE</u>				
Pour eux-mêmes	20,000		2,300,000	2,720,000
Pour les autres	400,00	50,000		450,000

M. Tremblay achète un droit de coupe sur le territoire de la compagnie Fenderson d'où il tira l'année dernière 50% de sa production. Celle-ci est vendue en entier à Fenderson.

M. Victor Jean scie uniquement pour les cultivateurs qui lui apportent du bois.

Ateliers de menuiserie

Des deux ateliers de menuiserie de Sayabec, un seul travaille toute l'année. Le propriétaire, M. Rioux, en est l'unique ouvrier. Il fait des portes, des châssis, des meubles, du tournage ainsi que des réparations de tous genres. Son outillage est bon. Il utilisa en 1937 environ 14,000 p.m.p., dont 12,000 de bois mou et 2,000 de bois franc. Il travaille énormément à crédit, mais la dernière année fut meilleure à ce point de vue. Il aurait suffisamment de travail pour engager deux hommes si on le payait comptant plus souvent. Sa machinerie donne un bon rendement et, avec l'aide supplémentaire précitée, son établissement aurait une capacité d'au moins 35,000 p.m.p. Il se plaint du prix excessif du bois, le pin du Nouveau-Brunswick en particulier constituant une véritable exploitation \$45 du 1,000 p.m.p.).

L'autre atelier, propriété de M. Victor Jean, ne requiert pour fins de menuiserie que 10,000 p.m.p. Deux hommes de la famille y travaillent de 2 à 3 mois par année. Ici aussi on se plaint que l'on ne peut arriver parce que le bois est trop cher. Dans bien des cas, par économie, les clients apportent leur bois et ne paient que le travail. M. Jean possède aussi un chariot et une grande scie pour débiter les billots.

111 - ARTS DOMESTIQUES

Les arts domestiques seraient en faveur dans la paroisse s'ils étaient mieux organisés et mieux suivis. Des 110 familles qui les pratiquent, 91 sont du Cercle des Fermières. Ce dernier, qui date de 1922, a été beaucoup plus actif il y a quelques années qu'il ne l'est aujourd'hui. On déplore le fait que ce Cercle semble ne servir ici que pour les dames du village. Actuellement on vient de moins en moins aux assemblées et les mamans envoient leurs enfants à leur place.

On utilise 40 rouets et 40 métiers. On emploie la laine domestique dans une proportion variable selon le genre de travaux que demande Québec pour les concours. De toute manière, les troupeaux locaux fournissent assez de laine. La culture du lin n'est pas très en honneur dans la municipalité. Quatre familles seulement le cultivent. Si cette pratique est disparue, c'est surtout à cause du manque de connaissances techniques et de main-d'oeuvre, ainsi que de la concurrence des produits commerciaux. On achète le lin de Beaujeu, prétendant, comme partout ailleurs dans le comté, que sa filasse est la meilleure qualité et qu'il se vend meilleur marché.

15% des teintures employées sont végétales et 85% sont commerciales.

Depuis 10 ans, il y a augmentation dans la fabrication de la lingerie. Il y a eu, jusqu'à date, 3 démonstrations de tissage. Déjà on constate une amélioration dans tous les domaines, même dans l'harmonie des couleurs. Depuis ces 3 derniers cours, environ 20 rouets et 30 métiers ont

été remis en opération. Six artisans locaux participent aux expositions provinciales. Chose intéressante à noter, sur 160 Cercles qui ont pris part à la dernière exposition provinciale, celui de Sayabec est arrivé 15^{ème}.

La qualité des travaux, au point de vue exécution, est moyenne. On fabrique dans une proportion de 95% pour les besoins de la famille. Par bonheur, on vend beaucoup moins aux commerçants de passage.

On déplore le manque de suggestions, on aimerait être renseigné sur le goût et la demande du public. S'il y avait des débouchés, beaucoup de jeunes filles s'adonneraient avec plaisir à ces travaux d'art domestique parce qu'elles pourraient en retirer quelque chose. L'intérêt général s'en trouverait stimulé et le Cercle pourrait accroître son influence.

TRANSPORT

Comme dans le reste du comté, les seuls services de camionnage réguliers sont ceux des deux compagnies de Mont-Joli: Beaudet & Cie, et Verreault.

Plusieurs camions sont employés périodiquement au transport des produits forestiers. Il y a surabondance de camions à Sayabec; 6 appartiennent à des entreprises privées, une dizaine d'autres travaillent à contrat. Les nouveaux venus "coupent" les prix. Pour un père de famille, la situation devient intenable. La limitation du nombre des permis de camionneurs semblerait nécessaire.

SAINT-CLEOPHAS

La municipalité de St-Cléophas, érigée en 1921, est située dans le canton Awantjish, à quelques milles de la route trans-Matapédia. Elle est bornée au nord par la municipalité rurale de St-Moise; à l'ouest par celles de Ste-Marie-Sayabec et St-Agricole; au sud par le canton Nemtayé et à l'ouest par une partie du canton Awantjish.

POPULATION

Cette paroisse serait capable de faire vivre 230 familles d'agriculteurs, de 6 membres en moyenne; mais sa population n'est encore que de 802 âmes.

Elle a gardé, depuis 1931, tout l'accroissement naturel de sa population et elle a reçu 82 nouveaux venus. La moitié de ces derniers ont toutefois quitté la paroisse.

Dans les lots nouvellement pris, c'est un va-et-vient échappant à tout contrôle. Certains prétendent que c'est une sélection naturelle qui s'opère. L'ère des secours directs étant close, il se peut que ce va-et-vient cesse. D'ailleurs, il faudra à l'avenir un peu d'argent aux nouveaux colons pour mettre leurs terres en valeur; celles-ci sont d'ailleurs déboisées maintenant.

Les contribuables paient en moyenne \$23 en taxes municipales, scolaires et religieuses. C'est un montant très élevé si l'on considère que le revenu-argent moyen des agriculteurs de la localité est inférieur à \$150. Il faut ajouter que 75 des quelques 120 familles de la paroisse ont reçu des secours directs au cours des dernières années.

Tous les 230 lots de la paroisse, ou presque, ont été concédés et même patentés. Malheureusement plusieurs d'entre eux, mal défrichés, ont été abandonnés après avoir été hypothéqués et grevés d'impôts. Ces lots, sur lesquels tout le bois a été coupé mais qui ne sont pas encore défrichés, peuvent difficilement trouver acquéreur. On en compte une centaine.

Outre les 118 cultivateurs, journaliers à l'occasion, la paroisse compte 2 charretiers et un employé de chemin de fer.

ASPECT ECONOMIQUE

1 - AGRICULTURE

La paroisse compte 118 cultivateurs dont quelques-uns ont jusqu'à

100 acres de terre en culture. Mais en moyenne les superficies consacrées aux cultures sont de 11 acres par ferme. Les pâturages naturels couvrent en plus quelque 8 acres.

Sols

Le terrain, légèrement ondulé, est presque entièrement défrichable. Le sol est constitué de terres noires, sur un fonds plutôt argileux, et de terres de fonds contenant des pierres plates en assez grande quantité.

Ces dernières sont naturellement les plus difficiles à mettre en valeur à cause de la nature des souches qui résistent bien à la pourriture, à cause des gros cailloux, des travaux d'égouttement qui s'imposent et surtout de la reprise des taillis si on retarde la mise en culture. On considère ces terres comme très bonnes.

Engrais et amendements

Si l'on excepte le fumier de ferme et un peu de chaux, les engrais et amendements ne sont pas employés sur les terres de la paroisse.

Il y a pourtant à portée des cultivateurs de la localité un certain nombre de lacs de marne actuellement inexploités. Mentionnons entre autres le Lac-à-Queue (100 acres de superficie) dans lequel la marne a jusqu'à 20 pieds de profondeur, le lac Gagnon et le lac Otis, qui ont chacun 2 acres de superficie.

Cultures

Voici les étendues consacrées aux diverses cultures et le rendement approximatif de chacune:

	Superficie (acres)	Rendement (boisseaux)
Blé.....	55	1,100
Avoine.....	589	14,735
Orge.....	63	1,890
Pois (secs).....	25	192
Grains mélangés.....	108	2,160
Pommes de terre.....	90	9,790
Foin.....	1,240	1,240 tonnes
Racines fourragères.....	8	64 "

D'une façon générale, on constate depuis 1931 une augmentation des étendues consacrées aux cultures.

Sauf chez les colons qui n'ont souvent ni chevaux, ni boeufs de travail, on cultive du blé des meilleures variétés. En 1937, la production a été plus faible à cause de la hausse du prix du blé de semence au printemps.

On cultive un peu plus d'orge depuis quelques années.

On ne cultive qu'en infime quantité des racines fourragères pour les vaches laitières. Quant aux pâturages, dans ces pays de colonisation, il est entendu que ce sont des terrains non encore essouchés.

Dans presque toute la vallée de la Matapédia, on considère le sarrasin comme une mauvaise herbe.

Comme résultat de la propagande faite depuis quelques années en faveur des potagers, on leur accorde un peu plus de temps mais on n'apprécie pas encore à sa valeur cette source de saine alimentation pour la famille. Les ménagères ne savent probablement pas tirer tout le parti possible des ressources du potager. Là où l'on a distribué gratuitement des graines de semence, cet encouragement a donné de bons résultats.

On fait la cueillette des fruits sauvages, fraises, framboises et bleuets pour l'usage de la famille. On ne fait que très peu de conserves.

La vente des produits de certaines cultures, notamment celle des pommes de terre, rapporte en total environ \$10 par ferme.

Animaux

Chevaux - Il y a actuellement dans la localité 140 chevaux contre 129 en 1931. Ce nombre est insuffisant, d'autant plus que les chevaux sont de qualité inférieure. On élève quelques poulains, environ 6 par année.

Vaches - Le troupeau de bovins, de quelque 350 têtes; comprend environ 150 vaches laitières. La fromagerie locale, dont M. le Curé est le secrétaire, reçoit environ 2,500 à 3,000 livres de lait par jour. Elle n'a qu'un employé permanent. Sa capacité de production est de 40,000 livres de fromage; elle en produisit 30,000 livres en 1937. Ses débouchés sont entièrement régionaux, soit 10% aux consommateurs et 90% par l'intermédiaire de coopératives. Comme partout ailleurs, le manque de terres faites empêche les cultivateurs d'avoir des vaches en nombre suffisant.

La vente du lait rapporte en moyenne \$35. par ferme, celle des bovins \$4.

On élève une partie des veaux pour augmenter le cheptel et on vend le reste comme veaux d'herbe.

Porcs - Le lait écrémé fait défaut; aussi les porcs sont-ils peu nombreux. On en compte environ 200, soit une vingtaine de plus qu'en 1931. On abat un ou deux porcs pour l'usage domestique. On en vend très peu. Le produit des ventes représente en moyenne \$5. par ferme.

Moutons - Le troupeau de moutons, qui comptait 464 têtes en 1931, n'en compte plus que 300. Le produit des ventes est d'environ \$3. par ferme. On n'en consomme pas dans la famille. Les agriculteurs se désintéressent de cet élevage.

Volailles - L'élevage des volailles a fait des progrès marqués depuis 1931. On compte aujourd'hui 2,800 poules et poulets contre 1,939 il y a 6 ans. Les volailles et les oeufs que l'on vend rapportent en moyenne \$4. par ferme.

Autres sources de revenu

Environ 130 cultivateurs et fils de cultivateurs travaillent dans les chantiers. Ils en tirent un revenu qu'on peut évaluer en moyenne à \$70. par ferme. La vente de bois à pâte et de pieux rapporte en moyenne \$4. par ferme.

Revenu moyen de la ferme

Le revenu-argent moyen des familles de St-Cléophas est donc d'environ \$138, dont \$64. proviennent de l'agriculture et \$74. des chantiers.

Achats

Les habitants de la municipalité importent une grande partie des produits de première nécessité, soit, entre autres, et dans une proportion de 90 à 100% de leurs besoins, la farine, les fruits, le cuir, les tricots, étoffes et flanelles.

o o

La situation économique des cultivateurs de la municipalité n'est donc pas brillante. Il semblerait pourtant relativement facile de l'améliorer par l'application d'une nouvelle politique établie à peu près comme suit:

a) Distribuer des primes de défrichement, de labour, de grainage à tous les colons dont les lots n'ont pas atteint le développement de 50 acres faits à la charrue, après quoi, le cultivateur serait considéré comme pouvant se tirer d'affaires. (A noter que les terres de St-Cléophas sont particulièrement difficiles à mettre en labour.)

b) Donner des cours d'économie domestique: culture potagère, art culinaire, arts domestiques, etc.; mettre sur pieds un Cercle de fermières. Utiliser les avantages que fournit l'U.C.C., développer l'instruction agricole.

c) Trouver un moyen de libérer les lots inexploités des hypothèques qui les grèvent et de les passer à de nouveaux propriétaires choisis et jouissant des primes mentionnées plus haut.

d) Procurer les services d'un agronome qui n'aurait qu'à s'occuper de quelques paroisses et à qui on accorderait la liberté d'action nécessaire.

e) Simplifier l'administration et surtout l'octroi des primes et effacer les anciens dossiers.

Ce sont là à vrai dire des remèdes d'ordre général applicables à toute la vallée, mais qui sont particulièrement urgents à St-Cléophas puisque depuis quinze ans c'est une paroisse en léthargie. En un mot, c'est le type de la paroisse qui s'anémie et qu'un bon "tonique" remettrait sur pied.

Plus on retarde les secours à ces colons, plus on les déroute de l'agriculture et plus leurs terres deviennent difficiles à défricher.

II - INDUSTRIE FORESTIERE

Le bois de construction est rare dans la région. Celui qui reste est de qualité inférieure. Il est abattu en partie par les vents à cause du déboisement intensif et il y a beaucoup de roulure et de cadramure, ce qui diminue la qualité et le rendement. Ce manque de bois entrave considérablement le développement agricole de la paroisse qui a besoin de maisons, porcheries, hangars à instruments, poulaillers, etc.

La compagnie Fenderson, qui possède des réserves forestières dans la région, accorderait des droits de coupe moyennant rémunération.

Les cultivateurs et les colons font aussi du bois à pâte avec les trembles qui poussent rapidement dans les terrains anciennement défrichés et abandonnés, ou négligés. Il s'y fait énormément de gaspillage.

Il y a actuellement deux scieries en exploitation dans la localité. Ce sont celles de MM. Rioux & Frère et A. Pearson. Ces scieries, d'une capacité de production respective de 1,000,000 p.m.p., ont produit en 1937, la première, 480,000 p.m.p., et la seconde, 500,000 p.m.p. plus 17,500 lattes. Le bois produit est des qualités 4e et 5e meilleures.

Le bois de la scierie Pearson provient uniquement des terres de la Couronne, tandis que MM. Rioux et Frères reçoivent leur bois à la fois des terres de la Couronne, des lots patentés et des lots de colons. Le tableau suivant nous donnera de plus amples renseignements sur ces deux entreprises.

PRODUCTION

<u>Exploitants</u>	<u>Possible</u>	<u>Actuelle</u>	<u>Latte</u>
Rioux & Frères	1,000,000 p.m.p.	480,000 p.m.p.	
A. Pearson	1,000,000 p.m.p.	500,000 p.m.p.	17,500 p.m.p.
	2,000,000 p.m.p.	980,000 p.m.p.	17,500 p.m.p.

ORIGINE

	<u>Terres de la Couronne</u>	<u>Terres patentées</u>	<u>Lots de colons</u>
Rioux & Frères	164,000 p.m.p.	24,000 p.m.p.	288,000 p.m.p.
A. Pearson	517,500 p.m.p.		
	685,500 p.m.p.	24,000 p.m.p.	288,000 p.m.p.

METHODE DE VENTE

Au commerce de gros

Rioux & Frères	450,000 p.m.p.
A. Pearson	517,500 p.m.p.
	967,500 p.m.p.

DEBOUCHES

	<u>Localité</u>	<u>Région</u>
Rioux & Frères	30,000 p.m.p.	450,000 p.m.p.
A. Pearson	517,500 p.m.p.	
	547,500 p.m.p.	450,000 p.m.p.

EMPLOYES

	<u>Familles</u>	<u>Permanents</u>	<u>Temporaires</u>
Rioux & Frères	...	30	...
A. Pearson	6	...	6
	6	30	6

III - ARTS DOMESTIQUES

Les arts domestiques sont vraiment peu pratiqués dans la municipa-

lité. On ne compte en effet qu'une vingtaine de métiers et une trentaine de rouets. On emploie la laine produite sur place pour se confectionner des couvertures, des chandails, des sous-vêtements, des bas, des mitaines, etc.

ST-PIERRE-DU-LAC ET VAL-BRILLANT

La paroisse de St-Pierre-du-Lac occupe un site des plus pittoresques sur la rive sud du lac Matapédia, à mi-chemin entre Amqui et Sayabec, qui occupent les extrémités du même lac. Son territoire comprend une partie de la seigneurie du lac Matapédia et du canton Awantjish. L'ancienne mission de Ste-Agricole a été partagée et appartient maintenant partie à St-Pierre-du-Lac et partie à Sayabec.

Val-Brillant, qui aurait pu constituer un centre touristique intéressant, est défiguré par le chemin de fer qui longe le lac. Ce village en lui-même n'offre pas grand intérêt et, malgré son site enviable, il ne semble pas que l'on ait fait le moindre effort pour le rendre attrayant.

St-Pierre-du-Lac, désigné sous le nom de Cedar Hall jusqu'en 1913, fut desservi par voie de mission de 1883 à 1889. L'érection canonique de la paroisse eut lieu en 1889. En 1890 la paroisse était érigée en municipalité civile. L'érection de la municipalité du village de St-Pierre-du-Lac eut lieu le 10 mai 1915 et, l'année suivante, le nom de cette municipalité était changé en celui de Val-Brillant. Les deux noms de St-Pierre-du-Lac et Val-Brillant ont été donnés en l'honneur du premier curé de la paroisse, l'abbé Pierre Brillant.

POPULATION

En 1936, la population de Val-Brillant est de 1,000 âmes et celle de St-Pierre-du-Lac se chiffre à 1,072 personnes. Comme la paroisse canonique comprend ces deux municipalités, on a donc une population totale de 2,072 habitants, ce qui représente, sur 1931, une augmentation de 28 personnes. L'accroissement naturel de la population ayant été de 275 âmes, on peut dire qu'environ 250 personnes ont quitté la paroisse. Plusieurs familles, dont les terres étaient trop hypothéquées pour qu'elles puissent se livrer à la colonisation, les ont abandonnées. La fermeture de la scierie pendant 4 ans a aussi causé le départ d'un certain nombre de familles.

Dans les circonstances il était impossible de retenir ceux qui sont partis et il faudra, pour enrayer cet exode, créer des occupations nouvelles. La mise en conserves des produits agricoles, la création de l'artisanat à base familiale, l'utilisation d'une carrière locale de pierre de taille et de pierre à chaux pourraient en partie remédier au manque de travail.

Il y a dans la paroisse 140 emplacements propriétaires dont 50 ont des jardins, 40 des poules, 15 des vaches, 20 des porcs, 5 des chevaux, et 32 emplacements locataires dont 10 ont des jardins et un seul, un cheval. Tous les cultivateurs sont propriétaires. 80% se suffisent à eux-mêmes en nourriture, 30% en habits et chaussures.

On compte, outre les cultivateurs, 156 journaliers, 16 hommes de métiers divers, 16 commerçants, 5 professionnels, 10 comptables.

La main-d'œuvre féminine en service domestique se chiffre à une quinzaine. On a de la difficulté à trouver des servantes.

Il y a dans la localité 16 magasins, dont 2 magasins généraux assez importants, une pharmacie appartenant au médecin, une mercerie, une boucherie, une petite librairie, plusieurs épiceries et restaurants.

ASPECT ECONOMIQUE

1- AGRICULTURE

Nous avons ici l'un des meilleurs centres de la région au point de vue agricole. La localité de St-Pierre-du-Lac, au moment du recensement de 1931, comptait 139 cultivateurs. Il y en avait en outre une dizaine au village de Val-Brillant. Ces chiffres sont à peu près les mêmes aujourd'hui.

Les cultivateurs de la municipalité rurale de St-Pierre-du-Lac possédaient en 1931 des fermes d'une étendue moyenne de 140 acres, dont plus de 50 en cultures et une vingtaine en pâturages.

Il y a actuellement environ 70 lots inoccupés dans cette municipalité rurale; une quinzaine d'entre eux sont détemus par des marchands et des rentiers.

Au village, les fermes ont une superficie moyenne de 60 acres. L'une d'elle, du fait qu'on y pratique la culture maraîchère, est cependant beaucoup plus importante que les autres.

Sols

Les sols sont fertiles. Ceux de Val-Brillant sont constitués de terre franche dans une proportion de 70% et de terre noire pour le reste, tandis que ceux de la municipalité rurale sont pour les 9/10 constitués de terre franche.

Le terrain de Val-Brillant est plat et bien égoutté, tandis que celui de St-Pierre-du-Lac est en grande partie vallonneux et "sourceux".

Le sol manque de chaux. Il n'en reçoit que 60 tonnes par année, ce qui est trop peu.

On pourrait sans doute utiliser la pierre d'une carrière située sur la route nationale à 1/2 mille environ au nord-ouest du village. Cette carrière fut exploitée vers 1875 puis, récemment vers 1912, alors que l'on en extrayait de la pierre de taille.

Il y a aussi dans la paroisse plusieurs petits lacs de marne, mais on cherche encore un moyen pratique d'exploiter ceux-ci.

On emploie comme engrais chimique le 2-12-6 et le 4-8-10 en assez petite quantité encore, bien que les essais aient donné d'excellents résultats. Le super-phosphate est employé autant que ces deux derniers ensemble. En outre, on utilise environ 40 tonnes de fumier dans les deux municipalités.

Grandes cultures

Voici les étendues actuellement consacrées aux diverses cultures dans la municipalité de St-Pierre-du-Lac. :

	(acres)	(boisseaux)
Blé.....	210	3,762
Avoine.....	1,503	30,060
Orge.....	144	2,880
Pois secs.....	20	200
Grains mélangés.....	783	23,490
Pommes de terre.....	275	50,875
Foin.....	4,234	3,598 tonnes
Racines fourragères.....	39	429 "

Par rapport à 1931, les étendues ci-dessus révèlent une augmentation de 5% pour l'avoine, de 15% pour le foin, de 25% pour les racines fourragères. La superficie en jardins de familles a aussi augmenté de 25%. Depuis deux ans, on a une cinquantaine d'acres en luzerne, mais, paraît-il, elle se maintient très difficilement après quelques années.

Les cultivateurs vendent des pommes de terre, de l'avoine et du foin. Cette source de revenu s'établit en moyenne à \$37 par ferme.

Culture maraîchère

Dans le village de Val-Brillant il n'y a en réalité qu'un seul vrai maraîcher. Il consacre quelques arpents à cette culture. Son exploitation est ainsi beaucoup plus payante que les autres, qui ne produisent des légumes que pour la consommation familiale.

Les choux de Siam prennent à peu près la moitié de la superficie consacrée à la culture maraîchère, le maïs à grain environ 20%, les betteraves 10%, les haricots 10%; il reste 10% pour les oignons, les carottes, les choux, le céleri, les tomates et les pois verts.

Tous les légumes précités poussent bien. La laitue vient bien aussi, mais n'est pas demandée. Les concombres, par contre, ne mûrissent pas à temps et la 2ème floraison de fèves est gelée au 1er septembre.

Pommiers et érablières

On compte à St-Pierre-du-Lac environ 250 pommiers; ils donnent cependant de bien maigres résultats.

7,000 érables sont entaillés et donnent 5,000 livres de sirop. En vendant la moitié de la production, les propriétaires des 12 érablières se procurent un revenu moyen de \$35. On pourrait entailler 5,000 érables de plus.

Animaux

Chevaux

Dans les 2 municipalités on compte au total 400 chevaux. Il y a un étalon Percheron enregistré, deux étalons croisés et 38 juments croisées d'élevage. On devrait élever au moins 100 chevaux par an. Cet élevage est possible, mais le travail des chantiers y nuit énormément. La majorité de ceux qui ont élevé des chevaux sont satisfaits du croisé parce qu'il dure plus longtemps. Ce cheval indigène coûte moins cher et est mieux acclimaté que celui que l'on importe de l'Ouest canadien.

Bovins

A St-Pierre-du-Lac, on compte quelque 890 vaches, dont seulement une quarantaine pur sang, et 110 taureaux, dont 11 pur sang; on élève environ 290 veaux et on vend 350. Dans la municipalité du village de Val-Brillant, il y a environ 62 vaches (2 pur sang), et dix taureaux (1 pur sang); la moitié des veaux sont abattus à leur naissance.

Six cultivateurs font le contrôle laitier. On vend un peu de lait en nature au village, mais la plus grande partie de la production est achetée par la boucherie.

Dans la municipalité de paroisse (St-Pierre-du-Lac), le revenu moyen par ferme s'élève à \$35 pour la vente des bovins et à \$135 pour les produits laitiers, tandis que dans la municipalité de village (Val-Brillant), les bovins rapportent \$50 et les produits laitiers \$115.

Porcs

Le troupeau de 1,000 porcs Yorkshire rapporte un revenu moyen par ferme de \$100 à St-Pierre-du-Lac et de \$110 au village. 40% des porcs abattus servent à l'alimentation de la famille, et le reste est vendu aux commerçants locaux ou directement aux consommateurs.

Moutons

Les deux municipalités vendent en tout environ 1,400 moutons, alors que 50 à peine sont abattus pour les besoins de la famille. Au delà de 100 sujets sont vendus vivants en coopération. La moitié des cultivateurs ont des béliers enregistrés Oxford. Cet élevage rapporte en moyenne un revenu de \$20 par ferme à St-Pierre-du-Lac et \$60 par ferme à Val-Brillant.

Volailles

On évalue à 5,500 le nombre des poules et poulets de ces deux municipalités. Sur ce nombre, 2,500 sont engraisés pour la vente. Dans la municipalité de village, il n'y a que 200 volailles. L'apathie, de même que l'insuffisance de grains d'alimentation (en août particulièrement) sont les principales entraves au développement de cet élevage. Le revenu moyen qu'il rapporte est de \$40 par ferme à St-Pierre-du-Lac.

Producteurs spécialisés

Val-Brillant compte plusieurs producteurs spécialisés. L'un d'eux, spécialisé dans la production des grains de semence, en vend 8,000 livres annuellement, soit le tiers de ce qu'il produit. On rencontre aussi 9 agriculteurs spécialisés dans la production des pommes de terre; ils en vendent quelque 5,500 livres par année; 9 producteurs d'avoine qui en vendent quelque 18,000 livres et 9 éleveurs de porcs qui en vendent une soixantaine annuellement.

Un cultivateur de St-Pierre-du-Lac s'occupe aussi de l'élevage des renards. Il en vend 2 couples par an.

Autres sources de revenus

Environ 100 cultivateurs et fils de cultivateurs travaillent quelque temps aux chantiers l'automne et l'hiver. Ce travail rapporte en moyenne par ferme \$70 à St-Pierre-du-Lac et \$110 au village. Les jeunes agriculteurs partent en août et septembre et laissent les cultivateurs seuls pour les gros travaux. Ils reviennent ensuite en janvier passer l'hiver chez eux, à ne rien faire ou à peu près. Les terres, même des plus anciennes paroisses de la Matapédia, souffrent encore beaucoup de l'influence des chantiers.

Les cultivateurs de St-Pierre-du-Lac n'ont pratiquement plus de bois à couper sur leurs terres. Ils en vendent en moyenne pour environ \$5 par ferme.

Revenu moyen de la ferme.

Voici pour la municipalité rurale de St-Pierre-du-Lac le revenu argent moyen de la ferme :

Cultures: pommes de terre, foin et avoine.....	\$ 30
Bétail : bovins.....	35
produits laitiers.....	135
porcs.....	100
moutons.....	35
vollailes.....	40
Industrie domestique.....	5
Exploitation forestière :	
salaire.....	70
bois de chauffage.....	5
	<u>\$ 455</u>

Revenu argent moyen de la ferme au village de Val-Brillant :

Cultures: (pommes de terre, avoine.....	\$ 100
Bétail : bovins.....	50
produits laitiers.....	115
porcs.....	110
moutons.....	75
Exploitation forestière :	
salaires.....	110
	<u>\$ 560</u>

La culture maraîchère et la production de grains de semence n'étant respectivement le fait qu'un seul exploitant, nous n'avons pas réparti le revenu qu'ils en tirent sur l'ensemble des cultivateurs.

Achats

On importe 50% de la farine et des étoffes nécessaires aux deux municipalités. La municipalité rurale achète la totalité de ses grains de semence. La viande et les fruits sont aussi importés en grande partie. Le tannage est mauvais, ce qui veut dire que l'on importe pratiquement tout le cuir (de là cette vogue des bottes de caoutchouc à bon marché).

Sociétés agricoles

Les sociétés agricoles de la paroisse, à cause de l'apathie générale des gens, ne sont guère actives.

Le Cercle agricole fondé en 1905 est inactif.

La Société d'agriculture, le Cercle de l'U.C.C. (fondé en 1934) et le Cercle des jeunes agriculteurs (fondé en 1935) ne sont pas très vivants.

Seul le Cercle des fermières, fondé en 1929, marche assez bien.

Beurrerie

MM. Nicole & Frères, de Val-Brillant, possèdent une grosse beurrerie qui fonctionne à plein rendement et produit annuellement 80,000 livres de beurre. 85% de la production est vendue à Campbellton, Nouveau-Brunswick. Le lait écrémé et le lait de beurre sont retournés aux cultivateurs. Cette beurrerie, qui fait d'excellentes affaires, possède deux succursales dans le comté.

11- INDUSTRIE DU BOIS

Il existe trois scieries dans la localité. La seule digne de mention est celle de la compagnie John Fenderson dans le village de Val-Brillant. En 1937, après avoir été fermée pendant 4 ans, elle a débité 6,000,000 p.m.p. de bois de sciage, 20,000,000 de bardeaux, 25,000,000 de lattes, 225 cordes de bois de chauffage et, vers la fin de l'été, du bois à pâte. Tout le bois de sciage est expédié aussitôt débité à la manufacture de préparation de Sayabec. Le bois qui alimente la scierie de Val-Brillant provient presque totalement de la réserve de la compagnie qui se trouve de l'autre côté du lac.

Les deux autres petites scieries travaillent pour les cultivateurs. Elles scient 35,000 p.m.p. et en planent 20,000. Sauf du bien jeune bois, il ne reste plus grand matière ligneuse utilisable dans la paroisse. Les cultivateurs n'ayant plus d'argent, il ne se fait plus de construction et ces petites scieries ne sont pas suffisantes pour faire vivre leurs propriétaires; l'un des propriétaires est cultivateur, l'autre est journalier.

Voici sous forme de tableau, quelques renseignements sur ces scieries:

	<u>J. Fenderson</u>	<u>J. Lauzier</u>	<u>A. Gamache</u>	<u>Total</u>
<u>Production</u>				<u>en</u>
	<u>p.m.p.</u>	<u>p.m.p.</u>	<u>p.m.p.</u>	<u>p.m.p.</u>
bois de sciage.....	6,000,000	15,000	20,000	6,035,000
bardeau.....	2,000,000	-	-	2,000,000
latte.....	1,250,000	-	-	1,250,000
Sciage pour eux-mêmes	9,250,000	-	-	9,250,000
Sciage pour les autres	-	15,000	20,000	35,000
Planage pour eux-mêmes	-	-	-	-
Planage pour les autres	-	10,000	10,000	20,000
<u>Provenance du</u> <u>bois</u>				
Free hold.....	9,180,000	-	-	9,180,000
Lots patentés.....	-	15,000	20,000	35,000
Lots de colons.....	70,000	-	-	70,000
<u>Débouchés</u>				
Localité.....	9,250,000	15,000	20,000	9,285,000
<u>Employés</u>	<u>J. Fenderson</u>	<u>J. Lauzier</u>	<u>A. Gamache</u>	<u>Total</u>
Famille.....	-	2	3	5
Permanents.....	100	-	-	100

111- ARTS DOMESTIQUES

Les arts domestiques sont plus ou moins florissants dans les deux municipalités, 60 familles les pratiquent. On compte 150 rouets et 100 métiers en activité. Toutes les familles de cultivateurs filent leur laine à bas, les $\frac{3}{4}$ filent leur laine à chaîne pour les étoffes et les flanelles. On utilise la laine et le lin domestiques, ainsi que les chiffons. La laine fine vient des grands magasins de Montréal. 4 ou 5 familles seulement cultivent le lin dans la paroisse. On achète le lin en filasse de la coopérative de Beaujeu, (75 livres en 1936 et 50 livres en 1937). On se sert presque entièrement des teintures commerciales, sauf 7 ou 8 familles qui font avec succès leurs teintures végétales.

Le Cercle des fermières a sans doute une bonne influence puisque l'on constate depuis quelques années une augmentation dans la fabrication de la lingerie. L'exécution, l'originalité des modèles et l'harmonie des couleurs offrent aussi une sensible amélioration. Ordinairement 10 participants locaux concourent à l'exposition de Québec.

Les tapis crochetés sont quelconques; le frappé, le point de croix, la flanelle en général sont mieux réussis. On fait très rarement du tweed. Le manque de laine en est peut-être la cause, car bien souvent on est astreint à travailler sur une chaîne de coton.

Les meilleures ouvrières locales font de tout. Quelques-unes font preuve d'une habileté remarquable.

Au moins 95% de la production est faite pour les besoins de la famille.

On déplore le fait qu'il n'y ait aucun débouché; la situation est la même dans tout le comté pour les ouvrages d'art domestique.

Les jeunes filles resteraient davantage au foyer si elles étaient assurées de faire quelque argent par la vente de leurs travaux.

IV- TRANSPORT

On se plaint de ce que les tarifs du chemin de fer pour le transport des marchandises sont tellement élevés, que les produits destinés aux diverses stations de la vallée sont débarqués à Mont-Joli et livrés par camions.

Deux entreprises de Mont-Joli, Verreault et Beaudet & Cie, font la livraison et offrent un service régulier, passant ordinairement deux fois par semaine aux principaux endroits.

Nécessairement, cette double manipulation constitue un gros inconvénient; la marchandise ne peut arriver en aussi bon état et c'est le petit marchand qui en souffre, les autres étant capables d'assurer les frais de transport de leurs marchandises par train jusqu'à destination.

Il y a 7 camions dans la paroisse. Un sert à la beurrerie, l'autre à la voirie, les 5 autres travaillent dans la localité pour le transport du bois.

SAINT-JEAN-BAPTISTE-VIANNEY

La municipalité de la paroisse St-Jean-Baptiste-Vianney, dont l'érection civile date de 1925, est située sur les hautes terres au nord du lac Matapédia. Son territoire, qui couvre tout le canton Langis, est traversé par la route Amqui-Matane.

POPULATION

La population, au début de 1937, dépasse légèrement 1,000 habitants.

D'après les renseignements fournis aux enquêteurs, il y a dans la paroisse 135 cultivateurs, tous propriétaires de leurs fermes, et 15 emplacements, dont 10 locataires. Tous les propriétaires emplacements ont un jardin, 4 ont des poules, 2 ont des chevaux et un seul possède des vaches et des porcs. Parmi les 10 locataires, 1 seul a un jardin, 3 ont des vaches, 2 des porcs, et trois des chevaux.

En 1936, une trentaine de familles recevaient des secours de l'Etat.

ASPECT ECONOMIQUE

1 - AGRICULTURE

Cette municipalité possède certes quelques terres, mais, à cause de la disparition de la forêt, elle donne une impression de grande pauvreté.

D'après le recensement fédéral de 1931, les fermes avaient alors une étendue moyenne de 152 acres, comprenant 28 acres défrichées et 124 non défrichées consistant surtout en forêts, marais et pâturages naturels.

Sols

La quasi totalité du sol, soit 95%, est en terre franche, le reste est en terre noire. Les terres arables sont généralement bien égouttées. On n'y emploie pratiquement pas d'engrais, sauf le fumier de ferme. Quelques essais avec la chaux et exceptionnellement avec des engrais complets (4 - 8 - 10) pour les jardins ont donné des résultats favorables.

On ne connaît qu'une petite marnière dans les environs.

Grandes cultures.

Voici, pour l'année 1931, les chiffres que donnait le dernier recensement fédéral au sujet des cultures suivantes dans la municipalité:

	acres		acres
Blé.....	10	Foin cultivé.....	1,711
Avoine.....	410	Pommes de terre..	62
Orge.....	27	Racines fourragè-	
Grains mélangés.	17	res.....	3

Par rapport à 1931, on note une augmentation de moitié dans la superficie consacrée aux pommes de terre; celles affectées à la culture de l'orge et des racines fourragères auraient respectivement triplé et doublé. Quant aux autres cultures, la situation paraît à peu de chose près la même qu'en 1931.

La saison est trop tardive pour le blé. Les grains de semence d'avoine manquant, on pourrait et on devrait en semer plus. Presque toutes les familles ont 1/10 d'acre de jardin. Les abattis de 1931 sont maintenant en pacages.

Pommiers et érablières

On a planté à St-Vianney 200 jeunes pommiers. Cette culture ne donne que des résultats médiocres.

On évalue à 5,000 les érables entaillés. On pourrait en entailler au moins 10,000. Les 10 érablières de la municipalité sont plus ou moins organisées. Comme dans le reste de la vallée, le rendement est très faible et on n'en retire aucun profit. (Une grande érablière de 4,000 arbres a été entièrement rasée par un feu de forêt, ces dernières années.)

Animaux

Chevaux - Le nombre des chevaux est tombé depuis 1931 de 170 à 150. A très peu d'exceptions près, ces bêtes, de plus ou moins bonne qualité, sont importées de l'Ouest.

Bovins - Le nombre de vaches a augmenté d'environ 75 depuis 1931; on en compte 225 en 1937. On garde aussi boeufs et on élève 120 veaux. On en vend très peu.

St-Vianney a une fromagerie, mais elle est formée depuis 5 ou 6 ans. La production laitière est encore trop faible pour que cet établissement puisse fonctionner avec profit.

Quelques rares cultivateurs vendent du beurre au magasin ou dans le village. En réalité, cet élevage ne rapporte à la ferme aucun revenu-argent.

Porcs - On élève environ 125 porcs, pour la consommation locale uniquement. Souvent on achète à Amqui des porcelots de 4 semaines.

Moutons - On garde 225 moutons. Quelques rares agneaux sont vendus aux commerçants. Ici encore le revenu est insignifiant. Le manque de clôtures entrave surtout le progrès de cet élevage.

Volailles - En 1937, on peut évaluer le nombre des volailles à 3,000. La chair et les oeufs sont consommés par la famille.

Sources de revenus

L'industrie forestière procure aux colons de St-Vianney la presque totalité de leur revenu-argent. 75 cultivateurs s'y adonnent. Le revenu

moyen par ferme (salaires) serait de \$80. Les cultivateurs font en outre du bois à pâte, des traverses de chemin de fer, des poteaux; cela leur rapporte en moyenne \$100 par ferme.

Revenu moyen de la ferme

Au total, le revenu-argent moyen par ferme est donc d'environ \$180. C'est la dernière année que les gens de St-Vianney peuvent compter sur ce revenu, car on ne coupe plus de bois dans les environs cette année. Aussi envisageait-on l'avenir avec peu de confiance, par suite du ralentissement prévu des opérations forestières.

11 - INDUSTRIE DU BOIS

La main-d'œuvre non domiciliée dans la paroisse et venue pour l'exploitation forestière s'éleva à 150 l'année dernière. On comptait parmi eux une quinzaine de scieurs, dont 10 scieurs de bardeaux. Il n'en sera plus ainsi à l'avenir, car il n'y a plus de bois dans la région et les deux scieries discontinuent leurs opérations.

Voici quelques chiffres relatifs aux opérations de ces deux scieries:

<u>Production</u>	<u>possible</u>	<u>actuelle</u>	<u>qualité</u>
M. E. Langlois	3,000,000	1,657,000	5e
L. M. Allaire	2,000,000	1,000,000	5e
	5,000,000	2,657,000	
<u>Employés</u>	<u>famille</u>	<u>permanents</u>	<u>temporaires</u>
Langlois	1	35	-
Allaire	2	-	35
	3	35	35
<u>Provenance</u>	<u>lots patentés</u>	<u>lots des colons</u>	
Langlois	82,850	1,564,150	
Allaire	250,000	750,000	
	332,850	2,314,150	
<u>Vente</u>	<u>gros</u>		
Langlois	1,657,000		
Allaire	1,000,000		
	2,657,000		
<u>Débouchés</u>	<u>Localité</u>	<u>Région</u>	<u>Etranger</u>
Langlois	---	1,657,000	---
Allaire	250,000	---	750,000
	250,000	1,657,000	750,000

En somme, la situation économique de cette localité est loin d'être brillante; elle le sera encore moins après la fermeture des scieries. Jusqu'ici, semble-t-il, les cultivateurs se sont plus occupés de l'industrie du bois que de mettre leur terre en valeur. En réalité, une centaine de cultivateurs appartiennent plutôt à la catégorie des colons.

ST-BENOIT-JOSEPH-LABRE

La municipalité du village de St-Benoît -Joseph-Labre ou d'Amqui et la municipalité rurale de St-Benoît-Joseph-Labre sont situées au centre du comté. Elles constituent, sur les rives de la rivière Matapédia, à l'embouchure du lac du même nom, une des belles paroisses de la Vallée.

La municipalité rurale de St-Benoît-Joseph-Labre, dans laquelle est enclavée le village d'Amqui, est bornée au nord par la municipalité de St-pierre-du-Lac; à l'est, par la municipalité de St-Tharsicius; au sud, par les municipalités de St-Jacques-leMajeur-de-Causapscau, de St-Edmond-du-Lac-au-Saumon et du village du Lac-au-Saumon; à l'ouest par St-Léon-le-Grand et Ste-Irène.

POPULATION

En 1936, le recensement ecclésiastique donne pour le village et la

municipalité rurale de St-Benoît-Joseph-Labre (exclusion faite de la mission St-Alexandre du Lac-à-Pitre qui a 308 habitants), une population de 3,524 habitants.

C'est une augmentation de 298 personnes seulement sur le recensement de 1931. Pourtant, l'accroissement naturel de la population a été de 456 âmes pendant les années 1931 à 1936. On déplore donc plus de 150 départs pendant cette période. Notons ici que la mission St-Alexandre-du-Lac-à-Pitre fait partie de la municipalité rurale de St-Benoît-Joseph-Labre. Sa population, qui était de 202 âmes en 1931 et qui atteint maintenant 308 âmes, est habituellement rattachée à celle du Lac-au-Saumon.

Dans les deux municipalités les taxes et répartitions sont très élevées. Pour l'église, on a, affirme-t-on, surévalué les propriétés dans la paroisse. Cette question de taxes et de répartitions rend stationnaire le développement d'Amqui. Ce problème pourrait être réglé par la conversion de la dette.

La main-d'oeuvre féminine en service domestique est répartie comme suit: 20 à la campagne, 20 au village, 30 à l'extérieur. Un grand nombre de jeunes filles sont sans emploi. Une petite usine qui s'établirait dans la paroisse trouverait facilement la main-d'oeuvre qui lui serait nécessaire.

Le village d'Amqui possède 23 magasins, dont 4 assez importants. Il y a aussi un gros commerçant de bois, un marchand de chevaux, un sellier, 2 bijoutiers horlogers, 5 forgerons, 3 garagistes, un entrepreneur de pompes funèbres, 1 ferblantier, 4 cordonniers, 1 boulanger, 2 bouchers, 2 ateliers de menuiserie, 1 beurrerie.

ASPECT ECONOMIQUE

1 - AGRICULTURE

Au dernier recensement fédéral, la municipalité de la paroisse de St-Benoît-Joseph-Labre comptait 224 cultivateurs occupant des fermes d'une étendue moyenne de quelque 130 acres, dont près de 75 étaient labourées. Les fermes sont cultivables sur la presque totalité de leur étendue.

Le nombre des cultivateurs, d'après les "Statistiques Municipales", aurait été de 292 en 1931 et serait aujourd'hui de 290. Le village compterait en plus 17 agriculteurs.

Le sol comprend de la terre franche (90%), de la terre forte (5%) et de la terre noire (5%).

On utilise la chaux à raison de 1,000 livres à l'acre, la marnes (500 livres à l'acre), le super-phosphate (100 livres à l'acre), les engrais complets (200 livres à l'acre), tous avec de bons résultats.

On utilise aussi 60,000 livres de fumier de ferme. L'égouttement des terres arables est passable, plusieurs petites décharges devraient cependant être creusées et étayées.

Cultures

Voici quelles étaient, en 1931, les superficies consacrées aux grandes cultures dans la localité:

	<u>acres</u>
Blé.....	209
Avoine.....	3,459
Orge.....	260
Seigle.....	4
Pois (secs).....	86
Grains mélangés...	546
Pommes de terre...	396
Foin.....	5,656
Racines fourragères	79

Aujourd'hui, la situation est sensiblement la même. On note une légère augmentation dans la culture du blé et celle des racines fourragères.

On constate depuis 1931 une augmentation assez considérable dans les jardins de famille. Les concours de jardins contribuèrent à cette amélioration, mais le succès dans ce domaine dépend plus de la ménagère et de l'usage qu'elle sait faire des produits maraîchers.

On récolte en tout 7 boisseaux de graine de lin, qui, comme l'on sait, est un excellent tonique pour les chevaux et les vaches. Une dizaine de cultivateurs font aussi un peu de lin de filasse.

Le sarrasin infeste les terres et pour cette raison on évite de le cultiver. Les poules et les chevaux n'aiment pas les grains mélangés contenant du sarrasin.

Les gens abandonnent la culture de la luzerne, qui donne des résultats trop irréguliers. On déplore aussi le fait que les pois locaux cuisent mal.

Quelques rares pommiers ont une récolte assez tardive. Les arbres productifs sont ceux qui n'ont pas été taillés; on se demande ici si la taille ne tue pas les pommiers.

En 1937, il y eut 10,000 érables entaillés qui fournirent 500 gallons de sirop. 10,000 autres arbres pourraient être entaillés.

La seule culture qui procure un revenu-argent aux cultivateurs de la localité est apparemment celle des pommes de terre. On en vend pour quelque \$35 par ferme.

Animaux

Chevaux - Le nombre des chevaux n'a guère varié depuis 1931; il est encore de 530 environ. On compte 1'étalon enregistré et 4 croisés, 2 juments d'élevage enregistrées et 150 croisées. On importe 90% des chevaux dont on a besoin.

Bovins - St-Benoît-Joseph-Labre compte 1,600 vaches, 160 boeufs et 1,340 veaux. Sur ce, on compte 18 vaches canadiennes pur sang, 50 Ayrshires croisées, 10 Holsteins croisées, 3 taureaux canadiens pur sang, 10 taureaux Ayrshires pur sang, 2 taureaux Holsteins pur sang.

La vente des bovins rapporte en moyenne \$50 par ferme et celle des produits laitiers une trentaine de dollars.

5 cultivateurs font du contrôle laitier et 4 vendent du lait en nature au village.

Porcs - Il y a 2,000 porcs dans St-Benoît-Joseph-Labre; 470 sont abattus pour l'usage de la famille. On en vend en plus 6 en moyenne par ferme, ce qui rapporte \$120.

Moutons - St-Benoît-Joseph-Labre, qui compte un troupeau de 3,600 moutons, n'en consomme qu'une trentaine annuellement. Chaque ferme retire en moyenne \$60 de cet élevage. Celui-ci est toutefois entravé par les vers intestinaux et les déprédations causées par les chiens.

Volailles - La municipalité rurale possède 8,850 poules et poulets et 15 oies. L'absence de marché pour la chair jointe à l'insuffisance de grains d'alimentation et au manque de connaissances techniques sont cause de l'apathie que l'on rencontre pour cet élevage. On tire cependant de celui-ci un revenu moyen de \$42 par ferme.

Producteurs spécialisés

Deux agriculteurs spécialisés produisent annuellement 23,000 livres de graines de semences. On compte aussi 6 éleveurs d'animaux à fourrure qui vendirent une douzaine de bêtes en 1936. Il y a en outre 4 ruchers qui au total vendent environ 7,500 livres de miel.

Autres sources de revenus

100 cultivateurs ou fils de cultivateurs travaillent 5 mois aux chantiers et rapportent en moyenne une trentaine de dollars par ferme dans la municipalité. Le bois sur les lots rapporte en moyenne \$15.

Revenu moyen de la ferme

Dans la paroisse de St-Benoît-Joseph-Labre une ferme rapporte en moyenne:

Cultures.....	\$ 35
Produits laitiers...	30
BETAIL	
bovins.....	50
porcs.....	120
moutons.....	60
volailles.....	42
Industrie domestique	2
Exploitation fores- tière:	
salaires.....	30
bois coupé.....	15
	<u>\$384</u>

Société agricoles

Sept cercles sont en opération dans la localité:

- Le Cercle Agricole a 74 membres et fut fondé en 1900.
- La Société d'Agriculture a 74 membres et fut fondée en 1900.
- Le Cercle de l'U.C.C. a 15 membres et fut fondé en 1933.
- Le Syndicat Coopératif fut fondé en 1900.
- La Caisse Populaire a 150 membres et fut fondée en 1937.
- Le Cercle des Fermières a 30 membres et fut fondé en 1918.
- Le Cercle des jeunes cultivateurs a 20 membres et fut fondé en 1932.

Tous fonctionnent assez bien exception faite de l'U.C.C. et du Cercle des fermières qui, paraît-il, ont un rendement médiocre.

Achats

Sauf les semences et les engrais qui sont achetés en coopération, le reste est obtenu chez le marchand local.

On fait venir 200,000 livres de grains de semence de l'ouest, on importe encore 120,000 livres de farine (il y a pourtant un bon moulin), des fruits, 75% du cuir (il y a cependant un tanneur dans la place), 50% de la laine, des étoffes, flanelles et toiles. Au moins 75% de ces articles et denrées pourraient être produits localement.

Bouurrerie

Le Syndicat de bouurrerie No 1 d'Anqui possède la plus grosse fabrique de beurre de la péninsule. Il emploie une secrétaire permanente et trois hommes durant les 9 mois que la bouurrerie est en marche. Cette dernière a produit en 1936 exactement 192,000 livres de beurre. Elle fonctionne à plein rendement et fait même souvent jusqu'à 3 barattages par jour. Il y a amplement de lait et tout marche bien. 55% du beurre est vendu dans la province par l'intermédiaire de coopératives et livré non coupé; le reste est vendu aux détaillants régionaux.

Moulin à farine

Le moulin à farine et moulange d'Anqui est la propriété de la Cie de Pouvoir du Bas St-Laurent de Rimouski. Il est mû par 3 moteurs électriques qui développent 48 HP au total. Deux employés permanents y travaillent. On y moult en 1935, pour le compte des cultivateurs de la région, 12,000 sacs de blé de 100 livres, 5,809 sacs d'avoine, 10,600 sacs de grains mélangés. Le moulin garde en paiement 1/12 du blé apporté et 1/10 de l'avoine ou des grains mélangés apportés.

Carderie

Depuis deux ans, une carderie locale, employant 2 hommes et 2 femmes de la même famille, fonctionne en moyenne 60 jours par année. En 1936 elle a cardé pour les colons et les cultivateurs de la région (75%) et du Nouveau-Brunswick (25%) 15,000 livres de laine à 5½ cents la livre. Il lui serait possible de produire 10

fois plus. La mousse est retournée aux cultivateurs. Les 3/4 de la laine de la paroisse de St-Benoît-Joseph-Labre (Anqui) et de St-Léon est cardée à St-Pascal. On se demande pourquoi la laine ne serait pas cardée ici. La carderie de St-Pascal exige 1/2 cent de moins la livre, mais si l'on tient compte des frais de transport il est aussi avantageux de faire carder sa laine dans la localité.

II - INDUSTRIE DU BOIS

La petite scierie de M. Irénée Bélanger, qui ne travaille pas plus de 12 jours par année, est la seule qui dans la paroisse scie les billes à l'état brut. Elle a une capacité annuelle de 50,000 p.m.p. et scia en 1937 environ 10,000 p.m.p., dont 60% pour le compte des cultivateurs. Le prix du bois à pâte ayant monté au printemps 1937, celui du bois de sciage en subit le contre-coup et cela a fait beaucoup de tort aux petites scieries. C'est pourquoi M. Bélanger a l'intention de fermer la sienne.

M. J. A. Gagnon possède à Anqui un gros établissement de préparation recevant du bois de deux scieries qu'il exploite à St-Tharsicius et à Grande-Rivière, de même que de plusieurs petites scieries environnantes. Il reçut en tout pour 1937 environ 10,800,000 p.m.p. de bois, dont 7,500,000 p.m.p. en bois mou, 2,500,000 p.m.p. en bois franc, 400,000 p.m.p. de latte et 400,000 p.m.p. de bardeau.

Sur ce, la scierie locale plana 6,480,000 p.m.p. D'après les renseignements fournis, 1,620,00 p.m.p. proviennent de lots patentés et 4,860,000 p.m.p. de lots de colons. 1,620,000 p.m.p. sont vendus aux consommateurs ou détaillants et 4,860,000 au commerce de gros, soit 4,860,000 à l'étranger. On emploie 3 hommes et 1 femme de la famille, 5 employés permanents, 40 temporaires, parmi lesquels 2 employés ont fait des études techniques. On serait prêt à engager à l'année deux autres techniciens; un bon limeur et un bon mécanicien.

Ateliers de menuiserie

Les deux petites manufactures locales de portes et châssis sont pratiquement inactives. Celle de M. Iréné Bélanger a une capacité de production de 15,000 p.m.p.; il n'a ouvré en 1937 que 4,000 p.m.p. Il possède aussi un chariot et une grande scie qu'il ne peut utiliser faute de matières premières.

Il affirme cependant que tant qu'il y aura du pin blanc dans les environs, sa manufacture pourra tenir. Les retailles servent à fabriquer des moulures, baguettes, etc. Actuellement le manque de construction paralyse son industrie et en plus les gens font malheureusement venir leurs portes et châssis de Campbellton. Le propriétaire est l'unique ouvrier de cet atelier.

L'autre propriétaire, M. Louis Gagné, se livre surtout maintenant à la charronnerie. Son atelier a une capacité annuelle de 50,000 p.m.p. En 1937, on travailla par étapes, soit environ 90 jours, ouvrant 10,000 p.m.p. de bois. Trois membres de la famille travaillent à la manufacture, on y engage aussi un employé temporaire.

III - ARTS DOMESTIQUES

Une centaine de familles s'intéressent aux arts domestiques dans la paroisse. Elles ont à leur disposition 50 rouets et 40 métiers. Le Cercle des fermières possède 23 machines de chaque catégorie.

Les matières premières employées sont la laine domestique et quelque peu le lin. En 1933, près de 50% des familles cultivaient le lin. Cette pratique est tombée parce que la terre à Anqui n'est pas propice. Quatre familles seulement s'en préoccupent encore et, ici comme ailleurs, les femmes doivent le cultiver car les hommes n'ont pas le temps de s'en occuper. Il y a environ 12 ans, le Cercle fit venir du lin de Belgique; on vint tout juste d'épuiser cette importation. C'est donc dire que le tissage de cette plante textile est loin d'être en vogue. On emploie un plus gros pourcentage qu'ailleurs de teintures végétales, soit 25%. Les teintures commerciales comblent la différence.

La main-d'œuvre est suffisante dans les deux municipalités, et l'on juge que les matières premières sont achetées à des prix raisonnables

qui permettraient un prix de revient satisfaisant pour l'ouvrière.

On utilise 75% de la production pour les besoins familiaux et l'on vend le reste à des commerçants de passage qui, le plus souvent, paient des prix dérisoires.

Le Cercle des fermières qui date de 1918, groupe une trentaine de membres. Il a certainement aidé au développement des arts domestiques; malheureusement, faute d'enthousiasme, ses activités sont limitées. On n'organise plus de concours et il n'y a plus d'exposants aux expositions locales ou régionales. Depuis deux ans, on ne veut plus exposer à Québec à cause du travail que cela présente pour le peu que cela rapporte. Les prix n'ont pas été jugés satisfaisants et, bien plus, plusieurs ouvrages ont été perdus sans dédommagements.

IV - TRANSPORT

Les chemins de fer Nationaux desservent la municipalité d'Amqui. Les taux de fret dans la vallée sont tellement élevés que les 3/4 des marchandises venant de Montréal et Québec à destination du comté de Matapédia sont descendues du train à Mont-Joli et livrées par camions aux diverses municipalités de la vallée. Il n'en est pas ainsi pour les gros marchands, qui achètent par wagons complets, mais tous les petits importateurs préfèrent utiliser le camion de Mont-Joli à Amqui.

On compte dans la municipalité d'Amqui une dizaine de propriétaires de camions qui donnent un service occasionnel. La plupart s'occupent habituellement d'industrie forestière.

SAINT -EDMOND-DU-LAC-AU-SAUMON et LAC-AU-SAUMON

La municipalité de paroisse de St-Edmond-du-Lac-au-Saumon et celle de village du Lac-au-Saumon sont situées dans les cantons Humqui et Lepage au nord-ouest de Saint-Raphael-d'Albertville et de Saint-Jacques-le-Majeur-de-Causapscal, et au sud-est de Saint-Benoît-Joseph-Labre. Le grand lac au Saumon est situé dans la municipalité de village. Le chemin de fer National du Canada et les deux grandes routes qui longent de chaque côté la rivière Matapédia traversent la municipalité de village et assurent les facilités de communication.

La municipalité de Saint-Edmond-du-Lac-au-Saumon fut érigée le 12 août 1905 et celle du village de Lac-au-Saumon le 25 novembre de la même année. La paroisse, qui était desservie par voie de mission depuis 1876, a été érigée canoniquement le 22 janvier 1907.

POPULATION

La population de ces deux municipalités s'établit en 1936 de la façon suivante:

St-Edmond-du-Lac-au-Saumon (rural)	575
Lac-au-Saumon (village)	1,597
	<u>2,172 âmes</u>

En 1931, la population était comme suit:

St-Edmond.....	650
Lac-au-Saumon.....	1,779
	<u>2,429 âmes</u>

Notons ici que la population de la mission de St-Alexandre-du-Lac-à-Pitre, qui est sous la juridiction ecclésiastique de St-Edmond, a, jusqu'en 1931, été rattachée à celle du Lac-au-Saumon, bien que de fait elle appartienne à la municipalité rurale de St-Benoît-Joseph-Labre. Sa population, qui était de 202 âmes en 1931, est aujourd'hui de 309 âmes, accusant une augmentation de 106. Abstraction faite de cette mission, la population de Lac-au-Saumon était en 1931 de 2,227, ce qui, comparé à la population actuelle, indique une diminution de 55 âmes pour la période 1931-1936.

Si l'on considère que l'accroissement naturel de la population a été de plus de 500 âmes pendant cette période, on constate que près de 600 personnes ont quitté les lieux. Ces départs sont surtout attribuables à la

fermeture de la scierie Price Bros, et au ralentissement des opérations des établissements Fenderson Co., et Paradis & Frères. Ces derniers, nous a-t-on dit, vont aussi fermer leurs portes dans un avenir assez rapproché.

Il y a dans les deux municipalités environ 140 cultivateurs propriétaires, dont 40 dans le village. Les emplacements propriétaires sont au nombre de 132, parmi lesquels 120 ont un jardin, 75 des poules, 30 des vaches, 30 des porcs et 15 des chevaux. Des 90 emplacements locataires, 20 ont un jardin, 15 des poules et 3 des porcs.

Dix jeunes filles travaillent au village et 5 à l'extérieur.

ASPECT ECONOMIQUE

1 - AGRICULTURE

Au recensement de 1931, le Fédéral n'a pas considéré la municipalité de village du Lac-au-Saumon comme localité rurale.

La municipalité de village, qui a 13 milles de chemin autour du lac, comprend 40 fermes en plus de ses emplacements; la municipalité rurale, qui est en arrière au sud-ouest du village, possède environ 100 fermes.

En 1931, l'étendue moyenne des fermes de la municipalité de St-Edmond était d'environ 115 acres, dont 55 labourées et 60 non labourées. Ces chiffres n'ont pas sensiblement varié depuis 1931.

Le sol de la paroisse et du village est 90% en terre franche et 10% en terre noire. Malheureusement, il n'y a pas de pierre à chaux dans les environs. Quelques essais d'application de chaux sur les sols donnèrent d'excellents résultats. Il y a cependant de nombreux lacs de marne qui fournissent les amendements nécessaires. On en a extrait plus de 1,000 tonnes en 1937, soit la moitié de ce que l'on utilise habituellement.

On emploie aussi un peu de super-phosphate pour les céréales et 7 à 8 tonnes de 4-8-10 et de 2-12-6.

Grandes cultures

Voici quelles ont été, en 1936, les étendues consacrées aux grandes cultures et la production de celles-ci dans chaque municipalité:

St-Edmond-du-Lac-au-Saumon		Lac-au-Saumon	
Superficie ensemencée (acres)	Production	Superficie ensemencée (acres)	Production
Blé..... 150	2,700 boiss.	80	1440 boiss.
Avoine..... 1,206	24,120 "	600	12000 "
Orge..... 85	1,600 "	40	400 "
Pois (secs)..... 50	400 "	10	80 "
Grains mélangés..... 300	7,200 "	40	960 "
Pommes de terre..... 75	8,250 "	60	6300 "
Luzerne..... 4	2 tonnes	4	12 tonnes
Foin..... 2,118	1,588 "	24,	18 "
Racines fourragères. 38	304 "	20	160 "

Par rapport à 1931, on constate pour St-Edmond une augmentation dans presque toutes les cultures, excepté celles des grains mélangés et des pommes de terre qui ont diminué.

Des essais, en 1937, ont démontré que le trèfle et la luzerne s'établissent bien sur des terrains chaulés. Le climat est trop froid pour le concombre et le melon. Le maïs ne pousse pas très bien non plus, sauf le petit maïs canadien. Tous les autres légumes donnent des résultats satisfaisants. Chaque cultivateur a son jardin. Un jardin de démonstration donne d'excellents résultats depuis 7 ans.

Dans la municipalité de paroisse, les ventes de pommes de terre (\$5), de foin et d'avoine (47) rapportent au total un revenu-argent d'environ \$12

par ferme. Dans la municipalité de village, les revenus-argent tirés des cultures s'établissent à \$34 en moyenne par ferme (pommes de terre, \$30; foin, \$4; produits maraîchers, \$6).

Cheptel

Chevaux- Le nombre des chevaux se chiffre à environ 200 dans St-Edmond et à 60 au village. La situation au sujet de l'importation est la même que pour le reste de la vallée; on importe la grande majorité des chevaux. En cette dernière année (1937), on éleva 5 poulains.

Bovins- Le nombre des vaches accuse une assez forte augmentation depuis 1931. Cela est dû surtout à une meilleure organisation. La beurrerie fonctionne à plein rendement et les prix sont stables.

Les cultivateurs de la municipalité de paroisse possèdent actuellement 500 vaches et 77 taureaux croisés. Ils élèvent 200 veaux. La vente de ces animaux fournit un revenu d'environ \$8 par ferme. Les produits laitiers rapportent en moyenne \$80.

Au village, le nombre de vaches est d'environ 320 et on élève quelque 280 veaux. La vente des bovins rapporte ici un revenu de \$26 et celle des produits laitiers donne \$145.

Porcs- L'élevage du porc est resté stationnaire depuis 1931. St-Edmond compte environ 400 sujets, dont la moitié sont abattus pour l'usage de la famille. Cet élevage rapporte \$40 en moyenne par ferme de même qu'au village où les cultivateurs possèdent 160 porcs dont ils vendent les deux tiers.

Moutons- La population ovine de St-Edmond se chiffre à 1,400. Elle comprend 800 brebis, 500 agneaux et 100 béliers environ. On abat 100 moutons seulement pour l'usage de la famille, et on vend 5 en moyenne par ferme, ce qui rapporte quelque \$20. Au village, les moutons sont au nombre de 480 environ. Chaque ferme vend en moyenne 5 moutons par année, ce qui ajoute une vingtaine de dollars à son revenu.

Volailles- La paroisse de St-Edmond, qui comptait 3,423 volailles en 1931, en possède maintenant près de 4000. Sur ce nombre, 200 à peine sont engraisées pour la vente. L'appoint de cet élevage au revenu de la ferme est en moyenne de \$7.

Au village, où les poulaillers sont en moyenne de 40 poules, la vente des volailles et des oeufs rapporte une vingtaine de dollars à chaque cultivateurs.

Producteurs spécialisés

On compte deux ruchers dans chacune des municipalités. Les apiculteurs de St-Edmond ne vendent annuellement que 800 livres de miel d'épilobe, tandis que ceux du village disposent de quelque 9,000 livres.

Autres productions

Les deux municipalités comptent 400 pommiers. Ces arbres, après 10 ans d'une lente croissance, ne produisent en moyenne qu'un demi-baril.

Il ne se fait ni sucre ni sirop d'érable.

Autres sources de revenus

125 cultivateurs ou fils de cultivateurs de St-Edmond travaillent aux chantiers deux mois en automne et 2 mois en hiver. Ce travail rapporte en moyenne \$185 par ferme.

Au village ce genre de travail emploie une vingtaine de personnes pendant 5 mois au printemps et à l'été et une quarantaine pendant 4 mois en automne et en hiver. Les salaires retirés de cette industrie représentent pour chaque ferme un appoint de \$200.

Les cultivateurs des deux municipalités font aussi la coupe du bois sur leurs terres. La vente de ce bois rapporte \$15 par ferme dans la paroisse et \$34 au village. Les cultivateurs de St-Edmond vendent en moyenne 4 à 5 cordes de bois à pâte (\$18) et une dizaine de traverses de chemin de fer (\$6).

Revenu moyen de la ferme

Dans la municipalité de la paroisse de St-Edmond-du-Lac-au-Saumon la ferme rapporte donc en moyenne:

Cultures:	Pommes de terre.....	\$ 5	
	Foin et avoine.....	7	
			\$12
Produits laitiers.....			80
Bétail:	Bovins.....	8	
	Porcs.....	40	
	Moutons.....	20	
	Volailles.....	7	
			75
Industrie forestière: Salaires.....		185	
	Bois coupé sur les terres	15	
			200
			\$367

Les cultivateurs du village du Lac-au-Saumon ont un revenu sensiblement plus élevé. Voici comment il s'établit:

Cultures:	pommes de terre.....	\$ 30	
	foin.....	4	
	produits maraîchers.....	6	
			\$40
Produits laitiers:.....			145
Bétail:	Bovins.....	26	
	Porcs.....	40	
	Moutons.....	20	
	Volailles.....	20	
			106
Industrie forestière: Salaire.....		200	
	Bois coupé sur les terres	34	
			234
			\$525

Société agricoles

Les deux municipalités comptent 4 sociétés qui fonctionnent toutes bien. Ce sont: le Cercle agricole, la Société d'Agriculture, le cercle de l'U.C.C., et le Syndicat Coopératif (beurrerie). Une Caisse populaire serait ouverte sous peu.

Achats

Les semences, les engrais chimiques et la ficelle d'engorgage sont achetés en coopération avec le Cercle agricole d'Amqui et celui de l'U.C.C. à Causapsal. Les autres articles sont achetés chez le marchand local.

En 1937, St-Edmond et Lac-au-Saumon achetèrent respectivement 37,400 et 18,000 livres de grains de semence du gouvernement, 90,000 et 8,000 livres de farine et moulées, 50% et 75% des étoffes et flanelles nécessaires, de la toile, des chaussures et articles de cuir. St-Edmond acheta en plus quelque 3000 lbs de pommes de terre. La production locale devrait fournir la plus grande partie de ces denrées et articles.

Beurrerie

Le syndicat de beurrerie du Lac-au-Saumon marche à plein rendement et fait de bonnes affaires. Sa production annuelle est de 45,000 livres de beurre qu'il vend en partie aux détaillants régionaux et en partie à Québec.

11 - INDUSTRIE FORESTIERE

Voici, groupés sous forme de tableau, les principaux renseignements recueillis sur les scieries:

Production	Fenderson Co. (p.m.p.)	Paradis Frères (p.m.p.)	L. Fortier (p.m.p.)	Total (p.m.p.)
Bois de sciage	3,000,000	1,900,000	250,000	5,150,000
Bardeaux		400,000		400,000
Lattes	300,000	200,000	108,300	608,300
Qualité	4e & 5e	5e	5e & 6e	
<u>Provenance du bois</u>				
Couronne	2,178,000			2,178,000
Free Hold			268,725	268,725
Lots patentés		625,000	28,664	653,664
Lots de colons	1,122,000	1,875,000	60,911	3,057,911
<u>Vente</u>				
Aux consommateurs		20,000	232,500	252,500
Au gros		380,000	125,800	505,800
Aux manufacturiers	3,300,000	2,100,000		5,400,000
<u>Débouchés</u>				
Localité	3,300,000	20,000	358,300	3,678,300
Autres provinces		2,300,000		2,300,000
Etranger		180,000		180,000
<u>Employés</u>				
Famille			1	1
Permanents	30	65	4	99
Temporaires		15	12	27

Tous les employés de la Cie Fenderson travaillent à la scierie en été et aux chantiers de la même compagnie en hiver. L'établissement Fenderson travaille exclusivement pour l'usine de préparation de Sayabec. Si cette scierie marchait à plein rendement, les limites locales de la compagnie seraient épuisées en moins d'un an. Même en se conformant aux règlements du Ministère des Terres et Forêts pour la coupe du bois, on ne peut quand même empêcher l'épuisement des réserves de la région. La compagnie coupe cet hiver (1937-38) en arrière de Maria, dans le comté de Bonaventure.

On utilise le plus possible les déchets de bois. On a ainsi préparé, outre 6 millions de lattes, 60 cordes de bois de chauffage et des barres pour l'emballage du bardeau. Cette scierie ne compte pas marcher encore plus de 4 ou 5 ans.

Avec sa seule source d'approvisionnement, la scierie de Paradis & Frères pourra fonctionner encore peut-être un an. Cette compagnie songe à s'établir dans le comté de Bonaventure, où la concurrence sera moins grande que dans la Matapédia.

Les trois scieries travaillent uniquement pour leur propre compte excepté celle de M. Fortier qui a scié et plané p.m.p. pour les cultivateurs.

111 - ARTS DOMESTIQUES

On ne s'occupe guère des arts domestiques dans la paroisse de St-Edmond-du-Lac-au-Saumon. Nombre d'habitants sont acadiens et descendent de famille d'anciens pêcheurs, s'ils ne l'ont pas été eux-mêmes. Ce désintéressement est donc explicable, car ils ne connaissent rien à ces travaux. Leur mentalité, d'ailleurs, on fait aussi d'assez piètres cultivateurs. 17 familles seulement pratiquent les arts domestiques. Quelques autres filent aussi leur laine dont ils font des sous-vêtements. On compte 40 rouets et 15 métiers employés. Une seule famille cultive le lin pour elle-même. On ne connaît rien des teintures végétales.

Trois cours de démonstration de tissage, donnés dans la municipalité rurale, ont apporté une légère amélioration dans l'exécution des travaux,

mais ceux-ci ne sont encore que des copies trop souvent banales. Au village, il ne se fait rien du tout.

Il faudrait des conférences pour faire comprendre la nécessité des arts domestiques et les avantages d'un Cercle de fermières. La main-d'oeuvre locale serait suffisante pour développer cette entreprise.

SAINT-LEON-LE-GRAND

La municipalité de la paroisse de St-Léon-le-Grand, érigée le 14 juillet 1903, est située au sud de la municipalité rurale de St-Benoît-Joseph-Labre. Son territoire couvre une partie des canton Pinault et Humqui. Elle est desservie par la route Amqui-Lac Humqui et par des chemins -- en plus ou moins bon état -- qui la relient à Ste-Irène, Albertville et Causapscal.

POPULATION

La population de la paroisse, qui était de 1,494 en 1931, se chiffre maintenant à 1,756 âmes (1936). Si l'on y ajoute les quelque 40 personnes qui habitent le canton non organisé de Jotté, et qui dépendent de St-Léon pour fins religieuses et autres, la population de la localité s'élève à 1,796 habitants. Le canton Jotté, dont la terre est pauvre et rocheuse, sera, nous a-t-on dit, tout probablement fermé à la colonisation. Les familles qui y habitent travaillent surtout aux chantiers ou à la petite scierie qui s'y trouve. Tout calculé, St-Léon accuse une augmentation de 250 à 300 habitants depuis 1931. Cette augmentation est due presque uniquement à l'accroissement naturel de la population, puisque le nombre des nouveaux arrivés est sensiblement le même que celui des départs, soit 25 environ. Les quelques personnes qui ont quitté la municipalité sont allées s'établir dans les paroisses voisines pour la plupart. Elles auraient pourtant pu trouver leur subsistance dans St-Léon, où l'agriculture est prospère. Il n'y a en effet aucun chômage dans la municipalité.

St-Léon compte 260 familles dont 175 cultivateurs, 60 journaliers, quelques marchands, industriels, etc.

Tous les cultivateurs et une cinquantaine d'emplacitaires sont propriétaires de leur terre. Parmi les propriétaires emplacements, 43 ont des jardins, 6 des poules, 3 des vaches, 4 des porcs, 1 des chevaux.

Chez les locataires, 25 cultivent un jardin, 2 ont des poules, 1 des vaches, 1 des porcs, et 1 des chevaux.

ASPECT ECONOMIQUE

1 - AGRICULTURE

Au point de vue agricole, St-Léon est en quelque sorte la paroisse modèle de la Vallée. Grâce aux initiatives de ses curés, à l'esprit de progrès de ses gens et aux directives de l'agronome régional, cette paroisse a pris depuis quelques années un essor enviable. Par son aspect général et sa fertilité, elle rappelle d'ailleurs un peu les cantons de l'Est.

En 1931, d'après le recensement fédéral, la superficie de la terre occupée pour fins agricoles était de 20,064 acres, soit une moyenne d'un peu plus de 148 acres pour chacun des 162 occupants du sol dans la municipalité. Là-dessus, on comptait alors en moyenne par ferme 66 acres défrichées et 82 acres non défrichées. Depuis, les étendues en culture ont augmenté de quelques centaines d'acres et le nombre des cultivateurs est passé à 175.

Le sol est 95% en terre franche et 5% en terre noire. Il est généralement bien égoutté.

Engrais et amendements

On fait usage dans la municipalité de 60 tonnes de chaux par année. Quant à la marnage, on a utilisé 3,000 voyages en 1935 (20 cultivateurs), 2,000 en 1936 (15 cultivateurs), et 400 voyages seulement en 1937, alors que les chantiers ont attiré un grand nombre de cultivateurs. Quatre ont fertilisé leurs pâturages avec de bons résultats. Le trèfle et la luzerne s'établissent sans difficulté avec de la chaux.

Grandos culturos

Voici l'étendue et la production des principales culturos de la paroisse:

	<u>Superficie actuelle</u>	<u>Production</u>
	(acres)	(boiss.)
Blé.....	175	2,625
Avoine.....	2,381	59,525
Orge.....	324	6,480
Lin de filasse.....	2	400 livres
Grains mélangés.....	518	15,540
Pommes de terre.....	175	17,500
Luzerne.....	20	20 tonnes
Foin.....	3,735	2,800 "
Racines fourragères....	53	424 "

Le sarrasin est semé en mélange avec l'orge et l'avoine de 3 mois. Les résultats sont bons.

On cultiva des pois secs pour les besoins locaux uniquement. Presque toutes les familles ont leur jardin et tous les légumes, sauf les melons, viennent bien. La culture des tomates est bonne en général; on les récolte vertes. La variété Asgrow semble hâtive et profitable. On n'a pas encore tenté de cultiver le tabac.

Dans le canton Jetté, à 20 milles, on récolte quelques tonnes de très beaux blouets.

Les quelque 200 pommiers de la municipalité donnent une récolte très tardive, mais qui se résume à bien peu de choses.

Les quatre érablières, pour lesquelles on utilise au total quelque 1,500 vaisseaux, donnent un rendement insignifiant.

Animaux

Chevaux - Le nombre des chevaux a quelque peu augmenté depuis 1931. On en compte actuellement 350, qui sont utilisés sur la ferme et dans les chantiers. Il y a 175 juments croisées d'élevage. On doit encourager cet élevage par économie d'abord, puis parce qu'il donne un cheval acclimaté, ayant plus d'endurance et de longévité que les chevaux importés des provinces de l'Ouest.

Bovins - On compte 896 vaches dont 14 pur sang. Il y a en plus 150 taureaux, dont 25 pur sang, et 650 veaux d'élevage.

Le lait, en quasi totalité, est vendu à la bourrerie. Six cultivateurs font le contrôle laitier.

Cet élevage rapporte en moyenne \$153 par ferme. Cette somme se décompose comme suit: \$8 provenant de la vente de deux veaux, \$20 de la vente d'une vache et \$125 de celle du lait.

Porcs - Le troupeau porcin se chiffre à quelque 1,500 têtes. On abat annuellement plus de 350 porcs pour les besoins de la famille, et on en vend plus de 500 sur pied. Les commerçants achètent aussi quelque 300 porcelets qu'ils revendent en Gaspésie à l'âge de 6 ou 8 semaines. Cet élevage rapporte environ \$66 par ferme. Chacune d'elles vend en moyenne 2 porcelets à \$2.25 (\$4.50), 1 porc abattu (\$16.50) et trois porcs sur pied à \$15 (\$45).

Moutons - La population ovine de St-Léon compte 2,100 têtes, dont 90 jounes. On abat 175 moutons pour les besoins de la famille et quelque 800 agneaux et moutons pour la vente. Le tiers de cette production est écoulé en coopération et le reste est vendu aux marchands locaux. En moyenne on vend par ferme: 4 agneaux à \$3 et 1 mouton à \$4 (\$16), 10 livres de laine (\$2) et une ou deux peaux (\$1) ce qui rapporte \$19. Les maladies causées par les vers intestinaux nuisent considérablement à cet élevage. Il serait à souhaiter que le traitement contre ces maladies soit mieux connu de la classe agricole.

Volailles - Il y a dans la municipalité quelque 6,000 poules et poulets dont 3,000 sont engraisés pour la vente. On ne semble pas apporter l'attention voulue à cet élevage qui pourtant rapporte en moyenne plus de \$10 par ferme. La vente des poulets (9 poulets à .75cts) rapporte \$6.75 et celle des oeufs (15 douzaines à .25 cts) donne \$3.75.

Producteurs spécialisés

Une soixantaine de ruches, appartenant à 12 apiculteurs, produisent en tout 3,000 livres de miel.

Autres sources de revenu

L'industrie forestière (coupe, charroyage et flottage) occupe un nombre variable de cultivateurs et fils de cultivateurs, suivant la saison. En automne, plus de 300 hommes vont aux chantiers. On en compte 200 en hiver et une centaine en été. Les cultivateurs vendent du bois de chauffage, du bois à pâte et des pieux, coupés sur leur terre. Le salaire des chantiers et le bois vendu rapportent un revenu moyen par ferme de \$300.

Revenu moyen de la ferme

Tout calculé, la ferme de St-Léon rapporte en moyenne le revenu-argent suivant:

Cultures		
Grains.....	\$10	
Pommes de terre.....	15	
Foin.....	25	\$50
Produits laitiers.....		
		125
Bétail		
Bovins.....	\$28	
Porcs.....	66	
Moutons.....	19	
Poules.....	10	\$123
Forêt.....	\$300	\$300
		\$598

Société agricoles

Cinq sociétés agricoles fonctionnent relativement bien. Les deux plus vieilles, le Cercle agricole et la Société d'Agriculture, comptent chacune 75 membres. Le Cercle de l'U.C.C., fondé en 1934, a 45 membres; le Cercle des Fermières, fondé en 1935, a 40 membres, et le Cercle des Jeunes Eleveurs, fondé en 1931, a 20 membres. Le Cercle de l'U.C.C. sous la direction du curé donne d'excellents résultats.

Achats

Tout s'achète chez le marchand local, exception faite des engrais chimiques, semences, insecticides et de la ficelle d'engorgement qu'on achète en coopération par l'entremise d'un agent.

On importe aussi: 126,000 livres de grains de semence, 157,000 livres de farine, soit 60% des besoins, ainsi qu'un peu de bœuf, puis des oeufs au cours de l'hiver. Notons que ces denrées pourraient en grande partie être produites localement. On importe encore 75% du cuir, 50% des étoffes, toiles et flanelles.

Beurrerie

La beurrerie de St-Léon appartient au même propriétaire que celles de Val-Brillant et de St-Damase. Elle fait d'excellentes affaires et accuse depuis 1932 une augmentation de 20,000 livres de beurre. Elle emploie 2 techniciens en permanence. La fabrique a marché à plein rendement en 1937 et a produit 95,000 livres de beurre. 95% de sa production va aux marchands, détaillants et grossistes, du Nouveau-Brunswick, et le reste, directement aux consommateurs. Les sous-produits retournent aux cultivateurs au pro-rata de ce qu'ils ont apporté.

11 - INDUSTRIE DU BOIS

La seule scierie du village, d'une capacité annuelle de 800,000 p.m.p. ne fonctionne qu'autant qu'on lui apporte du bois, soit en moyenne quelques semaines par année. En 1937, elle a scié 200,000 p.m.p. et plané 25,000 p.m.p. pour le compte des cultivateurs et des colons, à raison de \$2.50 du 100 planches (14 x 6). Un quart de son bois provient des lots patentés et le reste vient des lots de colons. Le rendement est faible parce que le bois scié est trop petit, en moyenne 6 pouces de diamètre à pointe. Le propriétaire de la scierie utilise les déchets comme bois de chauffage.

Une moulangerie, annexée à la scierie, produit de 350 à 400 poches de moulée d'orge et d'avoine mélangées. Il n'y a pas de moulin à farine dans la municipalité et le plus proche est celui d'Amqui. On compte cependant on installer un sous pou.

Ateliers de menuiserie

On compte deux ateliers de menuiserie assez considérables dans la municipalité. Le plus important, situé un peu en dehors du village sur le chemin qui conduit à Amqui, s'occupe aussi de charbonnerie. Le travail ne manque pas et le propriétaire devra agrandir son atelier et améliorer son outillage pour répondre aux demandes. Il utilise actuellement 8,000 p.m.p. par année. Il a l'intention, lorsque son atelier sera amélioré, de permettre aux cultivateurs d'y venir travailler dans leur temps libre, surtout l'hiver, et de se fabriquer les meubles, voitures, etc., dont ils auront besoin.

L'autre atelier, mieux équipé que le premier, est situé dans le village; il est cependant moins prospère. Il a une capacité de 30,000 p.m.p. par année, et n'a ouvré que 1,200 p.m.p. en 1937.

111 - ARTS DOMESTIQUES

Les arts domestiques sont en honneur dans la paroisse. Quelque 120 familles les pratiquent et disposent de 100 rouets et de 35 métiers. Outre la laine et le peu de lin domestiques que l'on utilise, on achète de la laine fine, du coton et environ 400 livres de lin de Ste-Anne-de-la-Pocatière et de Beaujou. Quatre ou cinq familles s'occupent de la culture du lin.

On teint 90% des matériaux avec les teintures commerciales et 10% seulement avec des teintures végétales. Les ingrédients qui composent ces dernières sont souvent difficiles à obtenir.

La fabrication de la lingerie a beaucoup augmenté ces dernières années. Quant au tissage, après deux cours de démonstration, on a constaté une amélioration dans l'exécution et un progrès sensible dans le choix des couleurs. Le tricot est aussi très en faveur chez les jeunes filles. Quelques familles fabriquent des tapis crochetés qu'elles échan- gent avec les commerçants de passage contre des articles de tous genres. D'une façon générale, on vend 10% des produits.

Depuis sa fondation en 1935, le Cercle des Fermières est très actif et organise des expositions où figurent les travaux d'une cinquantaine de membres.

ST-ZENON-du-LAC-HUMQUI

St-Zénon-du-Lac-Humqui, fondé en 1914, et érigé en municipalité de paroisse le 28 avril 1920, est situé sur la rive occidentale du lac Humqui, dans les cantons Pinault et Jetté. St-Zénon se trouve entre la seigneurie du Lac-Métis au sud-ouest et la paroisse de St-Léon-le-Grand au nord-est.

Le seul chemin qui desserve la municipalité est la grande route qui encercle le lac Humqui et se prolonge ensuite jusqu'à Amqui. Un débouché vers Causapscau par Albertville aiderait peut-être au développement de la localité. Cela nécessiterait à peine 8 milles de chemin.

POPULATION

Cette municipalité de paroisse a une population de 840 âmes en 1936, soit une augmentation de 334 sur 1931. Cette augmentation représente un surplus de 198 personnes sur l'accroissement naturel. Une tren-

taine de familles, dont une quinzaine venues de l'étranger, se sont établies dans la paroisse au cours des 5 dernières années. On compte 108 cultivateurs propriétaires et 1 fermier locataire. On pourrait encore placer dans la paroisse une centaine de familles. Il y a aussi 5 emplacitaires propriétaires et 5 locataires. Les 5 propriétaires ont un jardin et des poules.

Une vingtaine d'hommes domiciliés dans la paroisse y travaillent à l'industrie du bois. Environ 30 familles ont reçu des secours pendant l'hiver 1936-37.

De 1923 à 1928 des colons, paraît-il, se faisaient jusqu'à \$2,000 avec leur bois; ils retiraient en outre environ \$400 pour des travaux de coupe, de voirie, etc. Gâtés par un luxe relatif dans les bonnes années, ils se sont endettés depuis. Quand les colons n'ont plus de primes à retirer sur leurs lots, ils s'en vont ailleurs. D'ici quelques années, si rien ne change, un exode déplorable est à prévoir.

ASPECT ECONOMIQUE

1 - AGRICULTURE

En 1931, il y avait dans la localité 69 cultivateurs occupant au total 16,058 acres de terre, soit pour chacun une moyenne de 232 acres, dont 55 défrichées. Depuis, le nombre de cultivateurs est passé à 108, surtout par suite de l'établissement sur des terres nouvelles d'une trentaine de fils de cultivateurs au cours des trois ou quatre dernières années. Les étendues en culture se sont accrues de quelques centaines d'acres. L'amélioration des méthodes de culture est due aux efforts du curé et de l'agronome. Les Cercles et les concours ont aussi contribué à ce résultat. Notons qu'il y a ici deux cultivateurs diplômés en agriculture.

Sol

Le sol est composé de 95% de terre franche et de 5% de terre noire. Les quelques engrais ou amendements, la chaux entre autres, que l'on emploie à aucune carrière dans le voisinage. Quant à la marne, deux lacs à proximité suffiraient aux besoins de la paroisse pour nombre d'années; ce sont le lac Humqui (à un bout, dépôts assez considérables) et le lac de la Branche Nord. Un extracteur mécanique construit sur place fonctionne très bien, mais le nombre de voitures affectées au charroyage est insuffisant pour envisager l'extraction plus en grand. En 1936, 11 cultivateurs charroyèrent 264 voyages d'environ 1,200 livres.

On emploie peu de super-phosphate et environ 7 à 8 tonnes (1936) d'engrais complets 4-8-10 et 2-12-6 pour légumes, pommes de terre et grains.

L'état d'égouttement des terres arables est bon, en général; il y a cependant environ 750 acres de terre qui souffrent de l'absence de grandes décharges.

Grandes cultures

	Superficie actuelle	Production
Blé.....	78 acres	1,560 boisseaux
Avoine.....	800 "	24,000 "
Orge.....	15 "	375 "
Seigle.....	1 "	25 "
Sarrasin.....	10 "	240 "
Pois (secs).....	10 "	80 "
Fèves.....	5 "	...
Grains mélangés.....	100 "	2,500 "
Pommes de terre.....	100 "	18,700 "
Foin.....	1,918 "	1,918 tonnes
Racines fourragères..	23 "	230 "

Les jardins ont doublé depuis 1931. Un seul cultivateur a fertilisé ses pâturages.

Pommiers et érablières

Il n'y a pas de pommiers dans la municipalité. On entaille à peine 1,500 érables dans les 3 petites érablières locales.

Animaux

Chevaux - On en compte 140 en 1937, soit une augmentation de 29 sur 1931. Comme ailleurs dans le comté, on fait très peu d'élevage. La plupart des chevaux sont importés.

Bovins - Le nombre des vaches s'élève à 250 en 1937. Il y a aussi 57 boeufs. Les veaux sont peu nombreux. Le lait vendu à la fromagerie rapporte en moyenne par ferme \$50 et la vente des bovins \$4.25.

Porcs - On compte environ 270 porcs dans la municipalité. Cet élevage rapporte \$10 en moyenne par ferme. Le lard pour la consommation locale vient malheureusement d'en dehors de la paroisse. Les porcs sont mal nourris parce que l'avoine est vendue aux chantiers.

Moutons - La population ovine s'élève à 500 têtes. On vend par ferme 1 ou 2 moutons, ce qui rapporte en moyenne, chair, laine et peaux incluses, \$11.75.

Volailles - On compte 2,500 volailles, qui rapportent en moyenne \$10 par ferme.

Producteurs spécialisés

Deux apiculteurs ont obtenu une production de 1,500 livres de miel en 1936.

Autres sources de revenu

35 cultivateurs et fils de cultivateurs, de même qu'environ 50 colons, vont aux chantiers pendant 4 mois et retirent un salaire qui représente un revenu moyen de \$105 par ferme.

La vente du bois sur les différents lots rapporte en moyenne par ferme \$125.

Revenu moyen de la ferme

Le revenu-argent moyen de la ferme à St-Zénon serait donc:

cultures.....	\$ 9.00
produits laitier.....	50.00
bovins.....	4.25
porcs.....	10.00
moutons.....	11.75
volailles.....	10.00
industrie forestière.	230.00
	\$325.00

Sociétés agricoles

Les quatre sociétés agricoles de St-Zénon fonctionnent bien.

Le Cercle agricole, fondé en 1922, groupe 88 membres; la Société d'Agriculture en compte autant. Le Cercle de l'U.C.C., fondé en 1934, groupe 25 membres, et la Société d'Industrie laitière de St-Zénon, fondée en 1921, se compose de 3 membres. Un Cercle de fermières serait fondé prochainement, de même qu'une Caisse Populaire.

Achats

Les engrais chimiques, semences et ficelles d'ongelage s'achètent par l'entremise des coopératives directement du producteur. Tout le reste est acheté chez le marchand local.

Voici les denrées et articles importés et qui pourraient être produits localement:

Grains de semence: On achète habituellement les 3/4 des semences utilisées dans la municipalité. En 1937, toutes les semences, c'est-à-dire 45,900 livres, furent importées. On pourrait, affirme-t-on, produire dans la localité même, tous les grains de semence nécessaires.

Pommes de terre: Pour améliorer la semence, on achète 7,200 livres

ou 10% de ce que l'on met en terre.

Farine: Achat de 180,000 livres; elle pourrait dans une grande mesure être produite sur place.

Lard: Achat pour 50, familles. La municipalité devrait pourvoir à ses besoins.

On achète aussi 90% des chaussures, 100% de la sellerie, 25% du tricot, 90% des étoffes et flanelles.

Fromagerie

La Société d'Industrie laitière de St-Zénon, fondée en 1921, a fait, particulièrement depuis 1928, de réels progrès. En 1937, cette fromagerie a reçu en moyenne 2,800 livres de lait par jour, soit quotidiennement une augmentation de 400 livres sur 1936. La production de fromage fut de 45,000 livres, ce qui représente sa capacité annuelle. Les 9/10 de cette production sont distribués par la Coopérative Fédérée de Québec; le reste est vendu directement aux consommateurs.

Moulange

M. A. Bélanger, qui dans sa localité exploite une scierie, a annexé à celle-ci une moulange. Il produit environ 3,000 minots de moulée. En paiement de son travail, il retient 10% de ce qu'on lui apporte.

11 - INDUSTRIE DU BOIS

On compte trois scieries dans la municipalité: celles de MM. A. Bélanger et J.Z. St-Gelais, puis celle de la compagnie Bellavance Ltée. Les opérations de cette dernière sont beaucoup plus considérables que celles des autres scieries réunies.

M. Bélanger est le seul qui travaille uniquement pour les colons dans la municipalité.

La scierie Bellavance entreprend son dernier hiver (1937-38) à cet endroit. Son bois est classé "marchand" il est de qualité inférieure parce qu'il est rouge. Le pourcentage de "cull" ou perte est de 20%.

M. St-Gelais vend son bois aux compagnies Fenderson et South Shore Lumber (bouleau clair). Il va le chercher à 5 et 10 milles de la scierie.

Voici d'ailleurs un tableau résumant les renseignements que les enquêteurs ont obtenus sur les opérations de ces scieries:

<u>PRODUCTION</u>	<u>A.Bélanger</u> (p.m.p.)	<u>Bellavance Ltée.</u> (p.m.p.)	<u>J.Z.St-Gelais</u> (p.m.p.)	<u>Total</u> (p.m.p.)
Possible.....	1,000,000	7,000,000	1,000,000	9,000,000
actuelle.....	250,000	3,000,000	600,000	3,850,000
bardeau.....	25,000			25,000
bois de fuséau....		300,000		300,000
Qualité.....	5ième	5ième	5 et 6ième	

EMPLOYES

Famille.....	1	1		2
Permanents.....		48		48
Temporaires.....	4		25	29
				79

PROVENANCE DU BOIS

*ree hold.....		1,650,000		(p.m.p.) 1,650,000
Lots patentés.....	57,500		180,000	237,500
Lots de colons....	217,500	1,650,000	420,000	2,287,500

VENTE

Agents.....		3,300,000		(p.m.p.) 3,300,000
Gros.....			564,000	564,000
Détail.....			36,000	36,000

DEBOUCHES	A.Bélangier (p.m.p.)	Bellavance Ltée. (p.m.p.)	J.Z.St-Gelais (p.m.p.)	Total (p.m.p.)
Localité.....	275,000		600,000	875,000
Canada.....		1,500,000		1,550,000
Etranger.....		1,800,000		1,800,000
<u>Sciage</u>				
pour eux-mêmes		3,300,000	600,000	3,900,000
pour les autres. 275,000				275,000
<u>Planage</u>				
pour eux-mêmes			50,000	50,000
pour les autres 25,000				25,000

111 - ARTS DOMESTIQUES

On ne s'occupe guère des arts domestiques dans la municipalité; une quinzaine de familles seulement les pratiquent. On y compte cependant 11 métiers et une centaine de rouets, car presque toutes les formes de cultivateurs filent leur laine. On possède dans la municipalité suffisamment de laine domestique pour en vendre. Le sol est propice à la culture du lin, mais cette pratique n'est pas encore implantée.

Un Cercle de fermières aura son existence légale en 1938. On espère que son influence stimulera la pratique des arts domestiques.

Depuis 10 ans on constate une bien légère augmentation dans la fabrication de la lingerie.

Il y eut un cours de tissage au printemps 1937; on compte sur plusieurs autres qui s'imposent. On constate depuis une bien légère amélioration dans l'exécution des travaux, mais les résultats sont encore plus que douteux en ce qui regarde l'harmonie des couleurs et l'originalité des modèles.

CAUSAPSCAL

Village et Paroisse

Causapscal, à mi-chemin entre Lac-au-Saumon et Ste-Florence, est situé au confluent des rivières Matapédia et Causapscal. Son territoire qui s'étend de chaque côté de la Matapédia, couvre une partie des cantons Métalic, Casupscull, Humqui et Lepage.

La municipalité de la paroisse de St-Jacques-le-Majour-de-Causapscal fut érigée en 1897, celle du village en 1927.

Nous traiterons ici de ces deux municipalités.

POPULATION

La municipalité de la paroisse, d'après les renseignements que nous avons recueillis, comptait une population de 1,433 habitants en 1936. Celle du village était donc de 2,701 habitants en 1936, alors qu'elle était de 2,605 en 1931. Il faut ajouter cependant que la population du village est assez flottante, Causapscal étant un gros centre de recrutement pour les chantiers. L'accroissement naturel de la population a été de 300 âmes environ pendant la période 1931 à 1936, mais le nombre des habitants n'a augmenté que d'une centaine à peine. Quelque 200 personnes ont donc quitté la paroisse pendant cette période.

Outre les cultivateurs, on compte dans le village 40 journaliers, 12 charroliers, 7 camionneurs, 7 employés de chemin de fer, 1 forgeron, 3 charrons, 3 cordonniers.

Le commerce est représenté par 22 établissements, dont 4 épiceries, 4 restaurants, 4 magasins généraux, 4 merceries, 2 magasins de nouveautés, 1 magasin de bric-à-brac (stock de faillite) 2 boucheries et 1 bijouterie.

Il y a en plus 2 commerçants de chevaux, 3 garages, 3 hôtels, 2 boulangeries, 1 boucherie, 1 fromagerie, 1 manufacture d'eaux gazeuses, 1 scierie.

On compte aussi 2 médecins, 1 notaire et 2 optométristes.

Une trentaine de jeunes filles ayant leur diplôme d'institutrice ne peuvent trouver d'emploi. Une dizaine d'autres sont en service domestique au village et une centaine travaillent à l'extérieur.

1-A G R I C U L T U R E

En 1931, d'après le recensement fédéral, la superficie occupée par les 169 cultivateurs relevés alors dans la municipalité rurale était de 31,045 acres, soit pour chacun d'eux une étendue moyenne de 183 acres de terre, dont 70 défrichées (comprenant 47 acres en culture) et 113 en friche (y compris 108 en forêt).

Pour le même nombre de cultivateurs, la superficie moyenne cultivée dépasserait maintenant 50 acres par ferme. Notons que le recensement fédéral n'a pas tenu compte des 8 cultivateurs du village, la population de celui-ci ayant été classée comme population urbaine. Dans les deux municipalités, il y aurait en 1936, d'après les "Statistiques municipales", 194 cultivateurs. Il semble toutefois que ce dernier chiffre, à l'opposé de celui du fédéral, ne désigne pas uniquement les exploitants. Ajoutons que 90 terres disponibles pourraient être exploitées avec profit.

Outre ces cultivateurs, on compte 270 emplacitaires dont 164 sont propriétaires. Parmi les 270, 63 ont un jardin, 20 des poules, 3 des vaches, 8 des porcs, 8 des chevaux.

Sols

Le sol de Causapsal, vallonneux et accidenté, est constitué de terre franche sablo-argileuse et argilo-sablonneuse. Les terres arables sont généralement bien égouttées. On a employé dans la paroisse, en 1937, 120 tonnes de chaux à raison de 1,000 livres à l'acre. On utilise aussi, avec de très bons résultats, l'engrais complet à raison de 400 livres à l'acre. Trois ou quatre cultivateurs à peine marnent leur terre. Le lac Castonguay (2 x 4 arpents) situé sur le lot 15, rang 1 du canton Humqui, donne un calcaire 86% pur. Les gens ne sont pas du tout intéressés au charroyage de la marne.

Il existe une carrière de pierre à chaux sur le lot 41, rang 1. Sa richesse est incunue; des analyses ont cependant été faites récemment par le ministère de l'Agriculture. Son exploitation serait fort utile au progrès agricole de la région.

Cultures

L'étendue consacrée à quelques-unes des principales cultures a augmenté considérablement depuis 1931.

En 1937, on a ensemencé 100 acres en blé (52 en 1931), 3,295 en avoine (2,455 en 1931), 300 acres en orge (152 en 1931). Les rendements de ces cultures étaient estimés à 21, 30 et 20 boisseaux à l'acre respectivement. Quant aux pommes de terre, au foin, aux grains mélangés et autres cultures, les superficies étaient à peu près les mêmes qu'en 1931.

On ne cultive pas de racines fourragères. Le trèfle et la luzerne s'établissent sans trop de difficultés avec de la chaux. Trois cultivateurs seulement ont commencé à fertiliser les pâturages. Ils obtiennent de bons résultats.

L'état des cultures maraîchères est bon. Les tomates grossissent et mûrissent bien. La culture des pois verts est à encourager, car ils viennent bien. Les jardins de famille ont doublé depuis 1931.

On compte quelques rares pommiers et leur acclimatation est difficile. Il n'y a pas d'érablières.

Les seules cultures qui rapportent un revenu argent aux occupants du sol sont celles des pommes de terre et du foin.

Animaux

Chevaux - Le nombre des chevaux est de 350 sur les fermes et de 200 dans le village. Les chevaux sont employés dans les chantiers. Il n'y a qu'un seul étalon percheron enregistré et 75 juments croisées d'élevage.

Bovins - On compte 855 vaches dont 5 pur sang, 165 boeufs dont 15 pur sang; on élève 900 veaux. On expédie 1 ou 2 wagons de veaux par année. Pour les deux municipalités, le revenu moyen par ferme qu'apporte la vente des bovins s'élève à \$25. Plusieurs cultivateurs font du contrôle laitier. Le lait est vendu à la fromagerie, à la boucherie et en nature au village. La vente des produits laitiers rapporte \$150 en moyenne par ferme.

Porcs - On élève 850 porcs, dont la moitié sont abattus pour l'usage de la famille. Le revenu de cet élevage par ferme est de \$50.

Moutons - En 1931, il y avait dans la paroisse, 1,696 moutons. S'il faut en croire nos informateurs, ce nombre serait tombé à environ 800 en 1937. Le déclin de cet élevage est accentué par les déprédations que causent les chiens. Ceux-ci, affirme-t-on, ont étranglé plus de 30% des moutons en 3 ans. Plusieurs cultivateurs ne gardent plus de moutons pour cette raison. Les vers causent aussi des ravages dans les troupeaux.

On abat 20% des moutons pour l'usage de la famille; on en vend 60% aux commerçants locaux et le reste est vendu directement aux consommateurs.

Cet élevage rapporte en moyenne \$15 par ferme.

Volailles - Les poules et poulets se chiffrent par 7,500. On engraisse 1,700 poules pour la vente. Si ce n'était de l'insuffisance de grains d'alimentation du manque de connaissances techniques et de l'indifférence que l'on a pour cet élevage, celui-ci rapporterait des revenus intéressants parce que la demande pour la chair et les oeufs est assez forte.

Actuellement, il rapporte en moyenne une quinzaine de dollars par ferme.

Autres sources de revenus

Durant quelques mois de l'année, environ 170 cultivateurs et fils de cultivateurs travaillent en forêt, ce qui rapporte en moyenne \$100 par ferme. Il est évident qu'ils négligent leurs fermes à cet effet.

Les cultivateurs à qui il en reste encore sur leur terrain vendent en moyenne pour environ \$12 de bois de chauffage et pour \$75 de bois à pâte, soit en tout \$87.

Revenu moyen de la ferme

Le revenu-argent moyen par ferme s'établit donc au total comme suit :

Pommes de terre.....	\$ 25	
Foin.....	10	\$ 35
Bovins.....	\$ 25	
Produits laitiers.....	150	
Porcs.....	50	
Moutons.....	15	
Volailles.....	15	\$ 255
Exploitation forestière:		
Salaires.....	\$ 100	
Bois.....	87	\$ 187
		<u>\$ 477</u>

Producteurs spécialisés

Il y a trois producteurs spécialisés; 1 dans l'élevage des moutons, 1 dans celui des animaux à fourrure, 1 dans celui des abeilles.

Le chiffre des ventes en 1937 fut insignifiant: 5 moutons, 15 animaux à fourrure, fort peu de miel.

Sociétés agricoles

Plusieurs sociétés sont organisées. Le Cercle agricole et la Société d'agriculture, qui comptent chacun 60 membres, fonctionnent médiocrement. Le Cercle de l'U.C.C. (60 membre) et le Syndicat coopératif (50 membres) fonctionnent bien.

La Caisse Populaire, fondée récemment par l'U.C.C. compte actuellement 60 membres et fonctionne très bien.

Achats

Causapscaal importe beaucoup et exporte peu.

Actuellement, les chantiers lui offriraient un marché excellent, mais on n'a pas grand chose de présentable à leur offrir.

On importe le beurre et les oeufs durant tout l'hiver, puis 50% de la farine, 80% des fruits, 80% du cuir, 50% du tricot, 50% des étoffes et flanelles et toute la toile utilisée.

On importe, en 1936, 260,000 livres de grains de semence, chiffre exceptionnellement élevé.

Mieux organisée en fonction des besoins de la population et des marchés, l'agriculture locale pourrait fournir une bien plus grande partie de la plupart de ces produits.

Les chiffres qui suivent nous donnent une idée, pour une année moyenne (1936-37), des marchandises que Causapscaal achète à l'extérieur pour les diriger ensuite presque totalement vers les chantiers. On importe ainsi 12 wagons de sucre (au total 311,249 livres) 1 wagon de pommes (46,500 livres), 15,300 livres de pruneaux (à l'automne), 2 wagons de pommes de terre (au printemps), 4 wagons de sel (en tout 160,000 livres) 4 wagons de mélasse (160,000 livres) et 1 wagon d'épicerie diverses.

11- INDUSTRIES

a) Industries dérivées de l'agriculture

Beurrerie et fromagerie - Une beurrerie et une fromagerie existent à Causapscaal..Toutes deux fonctionnent à plein rendement ou à peu près, mais elles peuvent augmenter leur capacité assez facilement.

La beurrerie marche pendant 3 mois annuellement. Elle a produit l'année dernière 85,000 livres de beurre, dont le quart a été expédié aux marchands de gros à Québec; le reste a été vendu aux détaillants régionaux. Deux employés permanents voient à son fonctionnement.

La fromagerie fonctionne 7 mois par année et produit 100,000 livres de fromage. Elle vend 75% de sa production aux marchands de gros à Montréal, et 25% aux détaillants de la région.

Les deux établissements se plaignent de l'ignorance et de l'insouciance des cultivateurs, de la pauvreté des pâturages, du faible rendement des vaches. Les cultivateurs qui leur fournissent du lait ont à peine 5 vaches en moyenne.

Moulin à farine - Le moulin à farine de Causapscaal est situé à une couple de milles du village, à Hoppell Siding. Cette agglomération est à mi-chemin entre Ste-Florence et Causapscaal. Le moulin a une capacité de production de 1,000,000 de livres. Sa production pour 1937 s'établit à 500,000 livres. En voici le détail:

Blé.....	65,000 livres
Avoine.....	310,000 "
Orge.....	50,000 "
Sarrasin.....	10,000 "
Grains mélangés.....	65,000 "
	500,000 "

Deux hommes de la famille y travaillent. 75% de la production va directement aux consommateurs, 25% au commerce de gros régional.

On se plaint de l'éloignement du moulin et de la qualité inférieure de la farine qu'il produit. Pourtant l'outillage de la meunerie de M. Hoppell est suffisamment moderne pour produire une farine de qualité supérieure. Mais quand on lui apporte un mauvais grain, sale ou pas encore séché, M. Hoppell ne tenant pas à encrasser ses blutoirs, le passe dans une meule à part généralement utilisée par le sarrasin, les moulées, etc.

L'écluse qui fournit la force motrice au moulin est vieille et a évidemment besoin de réparations. L'énergie manque souvent à cause des fuites d'eau, et spécialement durant une couple de mois en hiver. La minoterie doit alors être actionnée par un moteur à essence.

b) Autres industries

Bois - Une seule scierie fonctionne dans le village. Elle prépare 375,000 p.m.p. de bois de sciage et 75,000 p.m.p. de bois de fuseau. Tout le bois provient des lots patentés. Le propriétaire scie pour son propre compte 350,000 p.m.p. et en plane 50,000; il scie à commission pour les cultivateurs 100,000 p.m.p. et en plane 15,000. Seulement 50,000 p.m.p. de ce bois est vendu dans la localité. Le reste, soit 300,000 p.m.p. est vendu au commerce de gros dans la province.

Cet établissement requiert le travail de 2 employés permanents et de 8 employés temporaires en plus du propriétaire.

Ce dernier possède aussi un atelier de menuiserie assez bien outillé où il fabrique des portes, et des châssis. A cette fin, il utilise annuellement quelque 20,000 p.m.p. de bois.

Eaux gazeuses - Causapscal possède une petite manufacture d'eaux gazeuses. Sa capacité est de 100 douzaines de bouteilles par jour, mais elle n'en produit que 30 douzaines. En 1937, elle en a fabriqué 2,000 douzaine, qu'elle a vendues aux détaillants de la région.

III- ARTS DOMESTIQUES

La confection des couvertures, tapis et menus objets est assez en honneur à Causapscal, par contre, on néglige le domaine du vêtement. Quelque 25 familles pratiquent les arts domestiques et disposent de 100 rouets et de 10 métiers. Signalons en passant, qu'un rouet à grande roue, vieux de 110 ans, est encore employé dans la paroisse.

Les matières premières utilisées: laine, lin, teintures, etc., sont achetées à l'extérieur. Il n'y a relativement pas de laine domestique dans la municipalité et trois ou quatre familles seulement s'intéressent encore à la culture du lin. On déplore le manque de connaissances techniques dans la culture de cette plante. Quant à la teinture commerciale, on préférerait la remplacer par une bonne teinture végétale, mais on semble ignorer la façon pratique de la préparer.

Il n'y a pas eu de démonstration de tissage depuis 3 ans et on ne constate ni augmentation, ni amélioration des travaux; ceux-ci, d'ailleurs, servent uniquement aux besoins de la famille. On achète trop souvent chez le marchand des articles que les jeunes filles pourraient fabriquer elles-mêmes à la maison. La création d'un Cercle de fermières aurait peut-être un bon effet à ce sujet.

IV - TRANSPORT

Causapscal est desservi par le chemin de fer Canadien National et par deux camionneurs de Mont-Joli qui font le service entre ce village et les centres de la vallée deux ou trois fois par semaine.

Six camionneurs locaux offrent aussi occasionnellement un service de transport des marchandises vers les centres avoisinants.

En été, les marchandises importées viennent souvent par bateau jusqu'à Ste-Flavie et sont livrées ensuite par camions. Plus généralement, elles arrivent par chemin de fer à Mont-Joli où elles sont chargées sur des camions qui en font la livraison dans les différents centres de la vallée. On affirme que cela coûte moins cher que de faire venir les marchandises directement par chemin de fer.

SAINT-RAPHAEL-d'ALBERTVILLE

La municipalité rurale de St-Raphael-d'Albertville, dont l'érection civile date de 1930, est comprise dans les cantons Matalik et Humqui. Elle est bornée au nord-ouest par les paroisses de St-Léon-le-Grand et St-Edmond-du-Lac-Humqui, au nord-est par St-Jacques-le-Majeur-de-Causapscal et au sud-est par Ste-Florence.

POPULATION

Cette municipalité compte, en 1936, une population de 963 âmes, ce qui constitue pour les 5 dernières années une augmentation de 228 habitants. Si l'on considère que l'accroissement naturel de la paroisse n'a été, pour cette période, que de 164 âmes, on constate que les arrivées excèdent les départs de 64.

Bien qu la terre soit bonne, l'exploitation agricole est loin d'être assez avancée pour nourrir la population. Sans quelques occupations complémentaires: voirie, coupe du bois, transport, la situation serait pénible.

Les colons sont trop pauvres pour maintenir les organisations paroissiales et municipales. Le recouvrement des taxes municipales, scolaires et religieuses est excessivement difficile; 60 familles sur 126 ne donnent rien. Déjà une trentaine de familles reçoivent des secours directs.

Il y a en plus 7 lots possédés par des non-paroissiens.

La paroisse manque de terres. On pourrait peut-être y ajouter les lots 25 à 56 des rangs V, VI, VII et VIII du canton Matalik.

ASPECT ECONOMIQUE

1 - AGRICULTURE

En 1931, d'après le recensement fédéral, la superficie des terres occupées était de 17,947 acres soit 144 acres en moyenne pour chacun des 103 occupants du sol cette année-là. Là-dessus, il y avait 44 acres labourées et 100 acres en friche. Depuis, le nombre des cultivateurs est passé à 126.

Sols et engrais

Le sol d'Albertville est 90% en terre franche sablo-argileuse et 10% en terre noire humifère. Dans les fonds, l'état d'égouttement des terres arables est mauvais et nécessite du drainage; sur les côtes l'égouttement est passable. Comme dans le reste de la Vallée, un grand besoin de chaux se fait sentir et on n'en a pas encore utilisé. Par contre, 4,000 tonnes de marnes ont été étendues sur les terres. En 1937, on utilisa aussi 20 tonnes de phosphate Thomas, 2 tonnes de super-phosphate et 4 tonnes d'engrais complets, outre les engrais de ferme. Tous ces engrais et amendements ont donné de bons résultats.

Grandes cultures

	<u>Superficies actuelle</u> (acres)	<u>Production</u> (boisseaux)
Blé.....	22	440
Avoine.....	675	16,875
Orge.....	115	2,300
Pois secs.....	5	45
Grains mélangés.....	55	1,100
Pommes de terre.....	59	7,800
Foin.....	3,103	3,103 tonnes
Racines fourragères...	14	140 "

Par rapport à 1931, les superficies en blé ont doublé, les superficies en orge, en avoine et en foin ont augmenté de moitié, celles en racines fourragères se sont accrues de 2/3 et celles en pois de 25%.

On consacre en moyenne par ferme 7 acres de pâturages par tête de gros bétail. On a commencé, avec de bons résultats, à fertiliser ces pâturages. Les jardins de famille ont doublé depuis 1931. Tous les légumes ordinaires y poussent assez bien; les concombres et les melons gèlent cependant. Le maïs et les tomates souffrent moins de la courte saison de végétation. On compte une cinquantaine de pommiers, mais ils rapportent peu.

Animaux

Chevaux - Il y en a 150 dans la municipalité, soit en moyenne 1 par ferme. 10 poulains ont été élevés sur place mais la majorité des chevaux sont importés.

Bovins - En 1931, on comptait 162 vaches et 257 autres bovins, Cet élevage a progressé depuis. On élève 300 veaux par année. 50 fermiers vendent de la crème à Causapscal. Cette vente a rapporté dans la municipalité un revenu de \$4,000 en 1936. Le revenu moyen dans la municipalité se chiffre pour la vente des produits laitiers à \$32 par ferme.

Porcs - Le nombre de porcs, qui était de 267 en 1931, semble avoir diminué. Cet élevage, qui suffit à peine à la consommation locale, ne rapporte aucun revenu pécuniaire.

Moutons - Il en est de même des moutons. Au nombre de 389 en 1931, on n'en compterait plus qu'environ 125.

Volailles - On compte plus de 2,250 poules, soit environ 15 par famille. Encore ici on n'en retire aucun revenu. On signale une certaine apathie pour cet élevage.

Autres sources de revenu

Environ 145 cultivateurs et fils de cultivateurs travaillent à l'industrie du bois. Le printemps, ceux qui ont encore du bois de chauffage sur leur lot en coupent pour le vendre; l'automne et l'hiver ils vont aux chantiers. Tout cela rapporte en moyenne \$80 par ferme.

Une vingtaine de lots n'ont plus de bois de chauffage et 200 lots manquent de bois de construction. Les bois mous n'existent pratiquement plus dans ces domaines mais il y a du bouleau en quantité.

Revenu moyen de la ferme

Comme on le verra par le relevé suivant, la plus grande partie des revenus monétaires des fermes de St-Raphaël provient du travail salarié. L'exploitation agricole, à part l'industrie laitière, ne rapporte pas encore. Voici quelles sont les sources de revenu-argent des fermes de la paroisse.

produits laitiers.....	\$ 32 par ferme
voirie (salaires).....	30 " "
coupe du bois.....	30 " "
transport.....	30 " "
flottage.....	20 " "

Revenu moyen.. \$142

Sociétés agricoles

La municipalité compte trois groupements agricoles. Le Cercle agricole, fondé en 1925 et groupant aujourd'hui 40 membres, marche bien. Celui de l'U.C.C. date de 1930 et fonctionne médiocrement; il a 38 membres. Un autre de la J.A.C. en 1936, n'a que trois membres encore. On compte aussi avoir une Caisse Populaire bientôt.

Achats

Le gouvernement vend à la municipalité environ 100,000 livres de grains de semence, qu'elle pourrait produire en grande partie du moins. La récolte de pommes de terre ayant gelé en 1936, on a dû en acheter environ 42,000 livres à l'extérieur. Toute la farine est aussi achetée. Si l'extension de la culture du blé se révélait avantageuse, l'installation d'une bonne moulinerie permettrait à la population de réduire ses achats de farine. La municipalité achète aussi au dehors des conserves alimentaires, ainsi que les trois quarts des tricots, des étoffes et des flanelles dont elle a besoin.

11 - INDUSTRIE DU BOIS

Trois scieries fonctionnent à Albertville. Les deux plus importantes, la South Shore Forest Products Co. et celle de M. Paquette, préparent du bois de fuséau. La première est la plus considérable du genre dans la vallée. La troisième, d'une capacité de 300,000 p.m.p., propriété de M. Barretto, est la seule à travailler pour les colons. Une autre, de fondation assez récente, fut détruite par le feu en mars 1937. Ce fut une perte pour les colons et les cultivateurs qui n'ont plus à leur service que l'établissement de M. Barretto, beaucoup moins central que celui qui a été détruit par l'incendie.

M. Barrette compte ajouter un planeur et une moulange à son entreprise.

Le tableau suivant réunit la plupart des renseignements que nous avons obtenus sur ces scieries.

	South Shore Forest Products Co.	J. Barrette	A. Paquette	Total
PRODUCTION	(p.m.p.)	(p.m.p.)	(p.m.p.)	(p.m.p.)
Bois de sciage possible		300,000		300,000
actuelle		150,000		150,000
Bois de fuscau possible	2,000,000		1,000,000	3,000,000
actuelle	2,000,000		850,000	2,850,000
Sciage pour eux-mêmes:	2,000,000	75,000	850,000	2,925,000
" " les autres:		75,000		75,000
<u>PROVENANCE</u>				
Lots patentés	200,000	15,000		215,000
Lots des colons	1,800,000	135,000	850,000	2,785,000
<u>VENTES</u>				
Consommateurs		75,000		75,000
Agents Gros	2,000,000			2,000,000
		75,000	850,000	925,000
<u>DEBOUCHES</u>				
Localité		150,000		150,000
Canada	150,000		850,000	1,000,000
Etranger	1,850,000			1,850,000
<u>EMPLOYES</u>				
Famille		1	1	2
Permanents	3			3
Temporaires	50	4	40	94
			Hommes:	99

La South Shore Forest Products C. Limited vend 37.5% de sa production par l'intermédiaire d'un courtier à J.P. Coats Limited de Glasgow, 55% aux Etats-Unis et 7.5% au Canada, à la compagnie Canadien Kodak.

Le coeur de bouleau qui est trop sombre pour la qualité demandée de bois de fuscau est utilisé comme bois de chauffage. On obtient ainsi une centaine de cordes.

Cet établissement est plutôt retiré et forme une petite colonie. On demande donc une école pour les enfants des employés qui, en hiver, sont au nombre de 25. M. le Curé Roussel a déjà fait des démarches à ce sujet.

M. Barrette achète 50% du bois qu'il scie. Le reste est scié pour le compte des colons.

M. Paquette vend tout son bois à la compagnie Hanson de Québec. Le gaspillage de bois est énorme à cet établissement, car il n'utilise que la plus belle partie du bois. Le reste est employé pour niveler le terrain

111 - ARTS DOMESTIQUES

Une cinquantaine de familles pratiquent les arts domestiques. Elles disposent d'une quarantaine de rouets et d'une dizaine de métiers qui circulent d'un voisin à l'autre. Pour la plupart des ouvrières, ce genre

d'ouvrage est assez nouveau et les cours de tissage qu'elles ont pu suivre à deux reprises n'ont pas été suffisants pour leur faire atteindre la perfection dans ce domaine. L'exemple de quelques vieilles ouvrières originaires de la Malbaie, plus expérimentées que les autres, est un efficace stimulant.

La production locale de laine est insuffisante et, de même que dans les autres paroisses de la vallée, on ne produit pas de lin. On doit donc importer ces produits utilisés dans la fabrication de tissus et tricots pour les besoins de la ferme. Il n'y a actuellement aucun débouché pour ces produits.

SAINTE-FLORENCE

La municipalité de "Partie nord" de la paroisse de Ste-Florence-de-Beaurivage est située dans le sud du comté de Matapédia, dans les cantons Matalic et Causapsal. Elle est bornée au sud par le comté de Bonaventure. Elle a été érigée en avril 1911. La paroisse religieuse comprend en outre une partie des cantons Milniket et Assometsuagan dans le comté de Bonaventure.

Le réseau du Canadien National, la route nationale no 6 et la rivière Matapédia traversent la municipalité à peu près en son milieu.

La rivière coule nord-ouest sud-est. De chaque côté, deux coteaux se font face à environ $\frac{1}{2}$ mille de distance; leurs pentes sont abruptes par endroits, mais cultivables. Plus loin, c'est la forêt, amplement exploitée déjà en ce qui concerne l'épinette et le sapin, mais qui contient encore une bonne proportion de bois franc. La gare est située au fond de la vallée, à une altitude de 383 pieds. L'altitude maximum est de 1,488 pieds à 2.5 milles à l'ouest de la gare. La topographie générale n'est en somme pas défavorable et le climat est celui de la vallée.

La population de la municipalité, d'après les dernières "Statistiques municipales" publiées (1936), serait de 640 âmes. Le territoire de la paroisse canonique, qui comprend la mission de Routhierville dans Bonaventure, renferme un millier d'habitants. La population de la municipalité, d'après le document indiqué ci-dessus, aurait diminué de quelque 250 âmes depuis 1931, phénomène qu'on attribue à l'émigration vers les paroisses en formation de St-Raphaël au nord-ouest et de Ste-Marguerite à l'est.

ASPECT ECONOMIQUE

1- AGRICULTURE

Il n'y a plus de colonisation régulière dans Ste-Florence; tous les lots ont déjà été patentés; de fait, la paroisse n'existe pas sur la carte de la colonisation. La principale conséquence est qu'il n'y a plus de primes attachées au défrichement ou au re-défrichement de ces lots vancants ou abandonnés, de sorte que, les colons ne sont plus intéressés à prendre de tels lots ou à continuer d'y travailler s'ils y sont déjà.

Les terres actuellement sans exploitants sont: a) la propriété de marchands qui les ont prises pour dettes, b) des terres abandonnées par de faux colons qui ont cherché d'autres lots boisés plus près des grandes scieries, c) des terres quittées par des familles malheureuses qui n'ont pu y faire leur vie. On peut voir, parfois, de chaque côté d'une ferme bien établie, des lots autrefois cultivés un peu sommairement peut-être.... et repris en broussailles, voire en sapinières, car la paroisse est assez vieillie pour que par des endroits s'effectue un reboisement de ce genre.

Sols

On s'accorde à louer la fertilité des terres: elles manquent de chaux cependant; c'est là un des problèmes du comté de Matapédia. Nous avons constaté des retours de trèfle excellents et plusieurs pâturages de la meilleure qualité. M. l'agronome Rinfret nous assure que ces résultats sont dus en bonne partie au chaulage. Le chaulage est rendu nécessaire parce que la chaux en réserve dans le sol s'infiltré, sous l'effet des opérations culturales, dans les couches inférieures et, charroyée par les eaux de drainage, va se déposer dans les lacs ou les bas-fonds. Cette théorie n'est pas nouvelle, mais elle a été de nouveau vérifiée sur place au cours de l'été par l'agronome de l'équipe qui trouve que, à l'opposé de ce qui se produit généralement, les bas-fonds et les terres noires de la Matapédia ne sont pas acides dans les trois-quarts des cas; ces endroits sont mêmes riches en calcaire.

Le chaulage serait d'autant plus facilité qu'on a trouvé récemment une carrière de pierre à chaux dans la paroisse. Il faudra étudier les possibilités de la mettre en exploitation. Deux circonstances favorisent la mise en valeur: la proximité de la route nationale et du chemin de fer, et si nous avons été bien informés, l'intérêt que la paroisse de Causapscal, dont les terres éprouvent le même besoin de chaux, prête à l'ouverture de cette carrière. Tout le monde connaît l'importance de cet aménagement, mais, soit apathie soit manque d'argent, à peu près personne n'en use.

Quant aux autres engrais chimiques, on n'en emploie que très peu et avec des résultats variables. Il est probable que l'on n'emploie pas toujours la variété que demande le sol.

Cultures

En 1931, d'après le recensement fédéral, il y avait à Ste-Florence 64 cultivateurs occupant au total 11,020 acres de terre. Il y avait là-dessus 3,820 acres défrichées (soit 60 par ferme), dont 2,869 en culture (45 par ferme).

À l'été 1937, on compte quelque 135 familles dans la municipalité. Elles comprennent 100 cultivateurs ou colons propriétaires, un fermier locataire et 32 omplacitaires.

Selon les renseignements qui nous ont été fournis, l'étendue affectée aux diverses cultures serait d'environ 4,400 acres, soit 44 acres par ferme. Ce chiffre a toutefois paru élevé à l'enquêteur. De 875 acres en 1931, les pâturages sont passés à 1,400.

Le blé ne se cultivait pas en 1931. Il y en a 25 acres en 1937. Il fait d'ailleurs une très bonne farine à pain. Remarquons qu'on en importe 150,000 livres.

La superficie consacrée à l'avoine dépasse 2,000 acres, soit à peu près le double de 1931.

Quant à l'orge et au seigle, il n'y a rien de changé depuis 1931, alors que pour ces deux plantes on relevait respectivement 47 et 27 acres. On constate une très légère augmentation dans l'étendue enssemencée en sarasin et en grains mélangés.

On n'a pas encore essayé la luzerne. Quant aux racines fourragères, le fait que la fromagerie était formée indique que l'on ne se préoccupe pas beaucoup de bien nourrir les vaches.

La superficie en foin est passée de 1,570 acres à environ 1,875. Les pommes de terre, auxquelles étaient affectés 110 acres en 1931 en prennent 120 en 1937.

On a agrandi et multiplié les potagers. La majorité des propriétaires et des locataires d'emplacement en ont un.

En moyenne, les cultivateurs vendent pour une quinzaine de dollars de pommes de terre, pour une dizaine de dollars de foin et pour environ \$5 de grain.

Cheptel

Chevaux- Il y a environ 150 chevaux, comparativement à 134 en 1931. On en élève environ une demi-douzaine par année. Il y aurait une quarantaine de juments d'élevage.

La pratique répandue dans Ste-Florence, comme ailleurs, d'acheter des chevaux de l'Ouest ou d'Ontario coûte très cher aux cultivateurs et aux colons.

Vaches- On relève 350 vaches laitières dans la municipalité, à rapprocher de 242 en 1931. Quelques cultivateurs vendent leur crème à Causapscal. Les autres négligent leurs vaches et les rendements ne doivent guère dépasser 2,000 livres par année puisqu'on n'a pu maintenir la fromagerie. La vente des bovins rapporte en moyenne \$23 par ferme et celle des produits laitiers \$40.

On importe de Causapscal au moins 50% du beurre qu'on consomme.

Porcs- En 1931, le recensement donne 446 porcs. Il y en aurait aujourd'hui plus de 500. 200 seraient consommés sur les fermes et le reste, environ 3 par ferme, vendus aux commerçants locaux. Le revenu moyen de cet élevage serait de \$45.

La paroisse de Ste-Florence est une de celles où il s'élève le plus grand nombre de porcs par vache laitière. Cependant, le nombre est loin d'être proportionné aux besoins des chantiers où, chaque hiver, travaillent quelques milliers d'hommes. C'est un fait que le marché des chantiers profite peu à l'agriculture locale. Les grandes compagnies, l'International Paper et la compagnie Fraser principalement, préfèrent acheter en forte quantité sur les grands marchés. Ce problème ne sera pas résolu à l'avantage des cultivateurs tant que la production ne sera pas organisée de façon à répondre à tous les points de vue aux besoins de l'acheteur.

Moutons- Il y a 600 moutons, contre 698 en 1931. On vend environ 500 agneaux, agnelles et vieux sujets à raison de \$3.50 par tête. La laine s'emploie à la maison, ce qui satisfait à peu près 20% des besoins en matière de tricots, flanelles et étoffes. Cet élevage rapporte en moyenne par ferme \$17. Il n'y a guère de bergeries et les colons semblent indifférents à l'égard de cet élevage, notamment à cause des maladies auxquelles les moutons sont sujets et des déprédations causées par les chiens.

Volailles - On en compte environ 1,500, comparativement à 1,008 en 1931. On échange quelques douzaines d'œufs et quelques poulets aux marchands contre des denrées, pour une valeur de \$7 par année. De fait, les hôtels importent des œufs et des poulets.

Autres sources de revenu

Durant un mois l'été et pendant tout l'automne et l'hiver, la plupart des cultivateurs et colons, négligent leur ferme, travaillent à l'industrie forestière. L'importance des opérations dans la région fait que le revenu tiré de cette source est considérable. Il s'établit en moyenne à \$100 par ferme en ce qui concerne les chantiers; en outre, la vente du bouillon destiné à la fabrication de fuseaux (150 cordes par famille), puis celle de bois de chauffage et de bois à pâte rapportent en moyenne \$475 à chaque cultivateur ou colon. Bien que ces chiffres paraissent élevés, nous les avons acceptés à cause de la valeur des informateurs et de la concordance de leur témoignage.

Revenu de la ferme

Le revenu-argent moyen de la ferme s'établit donc à peu près ainsi:

Cultures.....	\$ 30
Produits laitiers.....	40
Bétail.....	92
Bois.....	475
Chantiers.....	100

\$ 737

L'agriculture ne compte donc que pour environ \$160 dans le revenu moyen. Inutile d'ajouter qu'elle est dans un état de stagnation.

Elevage des animaux à fourrure

Il existe un ranch de martres de roches, mais il ne semble pas en voie de prospérité.

Organisations agricoles

Les organisations agricoles comprennent un Cercle agricole, une section de la Société d'agriculture et un cercle de l'U.C.C. On considère le rendement de ces organismes comme moyen. La forêt nuit à tout ce qui se rattache à l'agriculture. La coopération n'est pas en honneur. Occasionnellement, cependant, on achète des grains de semence et des engrais chimiques en coopération avec Causpascal où les sociétés agricoles sont plus actives.

11- INDUSTRIE DU BOIS

Les ressources forestières sont encore assez imposantes si l'on tient compte de celles de la municipalité proprement dite, puis de celles des cantons Milnikok et Assometquagan (Bonaventure) qui forment au sud

les limites de la municipalité et d'où les exploitants tirent, largement au bénéfice des gens de Ste-Florence, de grandes quantités de bois. Ainsi, au cours des opérations de 1936-37, les scieries ont produit au delà de 300,000 p.m.p. de bois de sciage et plus de 3,000,000 de p.m.p. de bois de fuséau.

Il s'est coupé aussi 2,500 cordes de bois à pâte. Selon les renseignements fournis, environ les deux tiers de tout ce bois provenaient des lots de colons, l'autre tiers des lots patentés.

L'exploitation du bouleau donne cependant lieu à un gaspillage énorme. On n'utilise que la fine qualité du bois. Le reste, à vrai dire, est perdu ou à peu près.

On compte une centaine d'ouvriers non domiciliés dans la municipalité et qui travaillent à l'industrie du bois. Sur ce nombre, il y a 25 scieurs de bois de fuséau.

Les lots du canton Milnikok qui sont rattachés à Ste-Florence ne sont pas pillés. Ils sont montagneux. M. le Curé s'objecte à leur mise en location, car il espère qu'on en fera une réserve cantonale, qui sera bien précieuse lorsque les lots de colonisation auront été rasés. Dans Milnikok, une tentative de colonisation a échoué et ce projet est maintenant abandonné. Ce territoire est abrupt et éminemment propre à la sylviculture.

Les moulins Martel font de bonnes affaires et marchent tout l'hiver à plein rendement. Le propriétaire a cependant l'intention de les déménager en 1938, à moins qu'il ne réussisse à acheter des limites de la Matapédia Lumber. Il vend tout son bois de fuséau aux Etats-Unis.

M. Paquette possède deux moulins, dont l'un est situé en territoire non organisé en arrière de Ste-Florence. Il essaye d'obtenir les lots 1 à 12, rang IV, Milnikok; s'il réussit, il aura du bois pour 10 ans encore; s'il ne les obtient pas, ce sera sa dernière année. Il vend tout son bois à une maison de Québec. Il travaille ordinairement 5 mois.

Le moulin Gendron, à 5½ milles de Ste-Florence, en territoire non organisé, s'est ouvert depuis le début de 1937 seulement. Son propriétaire est en pourparlers pour faire sortir des lots inexploités depuis 11 ans dans les environs des terres de la Couronne, et qui contiennent du beau bouleau. Ce sont les lots 43 à 56 dans le rang V Matalic et 40 à 56 dans le rang VI Matalic. Un mille de route dans ce territoire non organisé serait bien utile à M. Gendron et à M. Paquette, qui seraient l'un et l'autre disposés à faire leur part, ainsi qu'aux gens du rang V d'Albertville et du rang 4 de Ste-Florence.

Le moulin Richard ne fonctionne que 2 à 3 mois par année; ses limites sont éloignées. Toute la production va à la compagnie Canada Broom.

SAINT-THARSICIUS

St-Tharsicius, autrefois désigné sous les noms de Notre-Dame-des-Champs, puis de Lac-à-Pître, a été érigé en paroisse canonique le 17 mai 1926. Cette paroisse, située dans le canton Blais, n'était pas encore érigée en municipalité civile lors de notre enquête. Son érection civile sous le nom de municipalité de la paroisse de St-Tharsicius, date du 23 novembre 1937.

L'évaluation totale de la paroisse est de \$125,000 pour fins de taxes. 160 chefs de famille se partagent l'entretien de l'organisation scolaire et religieuse.

POPULATION

Le petit tableau suivant nous montre le mouvement de la population pour les 6 dernières années.:

1931.....	809 âmes		120 familles
1932.....	908 "		141 "
1933.....	966 "		150 "
1934.....	1020 "		165 "
1935.....	1106 "		163 "
1936-37.....	1134 "		157 "

Ces chiffres, qui indiquent un accroissement constant de la population, cachent la misère de plusieurs colons et le départ de quelques-unes des meilleures familles vers l'Abitibi ou autres lieux, où elles pourront bénéficier des primes de colonisation. Ces familles, gens de bonne foi et excellents travailleurs, abandonnent des terres déboisées mais souvent fertiles, parce qu'elles n'ont pas le capital et l'outillage voulus pour les mettre en valeur et qu'elles ne reçoivent aucune sorte de primes.

Environ 90 familles reçurent des secours directs au cours de l'hiver 1936-37.

ASPECT ECONOMIQUE

1- AGRICULTURE

Le terrain et le climat sont favorables à la culture. En général, les terres sont vallonnuses mais moins accidentées que celles d'Amqui et de Causpascal. Elles manquent de chaux. Il n'y a jamais eu d'application de chaux sur ces lots. Deux lacs de marno, l'un sur le lot 33, rang III, du canton Blais, et l'autre sur le lot 39, rang IV du canton Lepage, n'ont pas encore été exploités, faute de technique et d'argent.

Une quinzaine de cultivateurs, appartenant autrefois à Amqui et rattachés depuis peu à la nouvelle paroisse, tirent leur subsistance du sol. Ils cultivent du blé, possèdent des troupeaux et pratiquent les arts domestiques. Sauf quelques heureuses exceptions, les colons inexpérimentés et manquant de capital ne tirent pas grand profit de leurs terres. Tous cependant ont des jardins qui leur fournissent quelques légumes.

Cheptel

Chevaux : Il y a 100 chevaux seulement pour les 157 familles de cette paroisse. C'est dire que la force motrice fait défaut dans la municipalité, d'autant plus que la plupart des chevaux viennent de l'Ouest canadien et ne sont pas acclimatés.

Vaches : Un recensement en vue de l'établissement d'une fromagerie dans la localité établit à 210 le nombre de vaches. Comme certains cultivateurs ont des troupeaux de 8 ou 10 bêtes, c'est dire que nombre de colons n'ont qu'une seule vache ou n'en possèdent pas du tout.

Grâce à un octroi, moitié du ministère de l'agriculture et moitié du ministère de la Colonisation, et à la souscription d'actions du Syndicat coopératif, ce dernier a entrepris de construire une fromagerie, (août 1937) au prix de \$1,500.

Porcs : les quelque 100 porcs de la paroisse sont insuffisants pour la consommation locale.

Moutons : La centaine de moutons que l'on y compte est aussi insuffisante pour répondre aux besoins locaux.

Volailles : On compte près de 1,600 poules dans la paroisse, soit 10 en moyenne par famille. Tous les produits de cet élevage sont évidemment consommés sur place.

Sources de revenus

Les 7/8 des colons n'ont pas de bois sur leur lot; ils doivent donc s'absenter en automne et en hiver, laissant le soin des animaux aux femmes et aux enfants. Ces colons, pour gagner le pain de la famille, repartent dès l'ouverture des chantiers à la fin de juillet. Ils sont par conséquent absents de leurs lots au moment où ils pourraient y travailler commodément, car, en juillet, les grandes chaleurs dans la région imposent aux travailleurs un ralentissement forcé dont on ne comprend la nécessité que si l'on a goûté à ce travail horriblement épuisant qu'est le défrichement, surtout le défrichement sans chevaux. Les maigres revenus forestiers ne suffisent pas à entretenir la famille du colon.

Voici les revenus provenant de l'industrie du bois que rapportent quelques colons:

40	ont	gagné	en	moyenne	\$150	à	la	coupe	du	bois
10	"	"	"	"	150	au	transport	"	"	"
15	"	"	"	"	35	au	flottage	"	"	"
50	"	"	"	"	160	aux	scieries	"	"	"

11- INDUSTRIE DU BOIS

Une scierie d'une capacité de 5,000,000 p.m.p. est fermée depuis quelques années. Aujourd'hui, deux scieries appartenant, l'une à M. St-Laurent et l'autre à M. Gagnon, sont en activité. Voici quelques renseignements sur chacune d'elles.

<u>PRODUCTION</u>	<u>St-Laurent</u>	<u>J.A. Gagnon</u>	<u>Total</u>
	<u>p.m.p.</u>	<u>p.m.p.</u>	<u>p.m.p.</u>
Possible.....	4,000,000	3,000,000	7,000,000
Actuelle.....	3,904,150	3,000,000	6,904,150
Qualité.....	4, 5, 6 èmes	4, 5èmes	
<u>Sciage pour eux-mêmes.</u>	3,729,150	3,800,000	7,529,150
pour les autres	175,000	-	175,000
<u>Provenance</u>			
Colons.....	3,904,150	3,000,000	6,904,150
<u>Vente</u>			
Consommateurs.....	372,915	-	372,915
Agents.....	186,457	-	186,457
Gros.....	3,169,778	800,000	3,969,778
A manufacture de prépa- ration	-	3,800,000	3,000,000
<u>Débouchés</u>			
Localité.....	212,290	3,800,000	4,012,290
Région.....	745,830	à manufacture de pré- paration	745,830
Etranger.....	2,200,000	-	2,200,200
<u>Employés</u>			
Famille.....	2	1	3
Permanents.....	81	3	84
Temporaires.....	64	40	104
			<u>191</u>

M. J. A. Gagnon expédie son bois à sa succursale d'Amqui pour le faire ouvrer. Il fait d'excellentes affaires.

L'autre scierie est une succursale de la scierie de Bois de Lucoville Ltée, appartenant à M. St-Laurent. Ce dernier fait couper les plus beaux arbres par des licenciés et vend tout son bois classifié. Les arbres de gros diamètre et de meilleure qualité ayant déjà été coupés, le rendement est de moins en moins intéressant. Le feu a aussi fait des dégâts considérables dans la localité et dans cinq ans au plus, estime-t-on, cet établissement devra fermer ses portes.

STE-PAULA

SITUATION ET DESCRIPTION

La colonie des Ste-Paula, autrefois desservie par le curé de Sayabec, est située dans le canton de Matane, à la ligne des comtés de Matane et Matapédia. On est actuellement (juillet 1937) à construire l'église et le presbytère.

C'est un pays montagneux, comptant plusieurs lacs assez importants. Le sol n'est pas caractéristique de la vallée proprement dite. Le tuf ou schiste, qui est à son origine, semble avoir mieux résisté qu'ailleurs aux agents atmosphériques. De fait, sur certains coteaux, on le voit à fleur de terre. Ces coteaux sont plus tranchants que les montagnes terrouses de la vallée, ce qui indique bien la plus grande résistance de ces schistes aux effets des glaciers. L'érosion aurait enlevé les parties les plus tendres de ces montagnes, d'où leur aspect tourmenté.

Les coteaux exposés au soleil du midi sont plus enclins à souffrir

de sécheresse à cause de la petite épaisseur de terre qui ne permet pas l'accumulation suffisante d'humidité; à cause aussi de la nature grossière des éléments du sol qui rendent la terre poreuse et facilement desséchable. (Le passage des analystes et classificateurs de sols a tiré la situation au clair.)

Au point de vue géographique, la colonie de Ste-Paula est un non sens. De nombreux monts, lacs et ravins coupent les rangs en plusieurs endroits et rendent difficile l'accès du centre de la paroisse. Un groupe d'une quinzaine de cultivateurs, récemment rattaché à Ste-Paula, est éloigné de quelques milles du centre paroissial et il est plus facile pour eux de se rendre à Sayabec.

POPULATION

Ste-Paula compte, au début de 1937, une population de 312 âmes se répartissant comme suit: 15 cultivateurs mariés, 45 colons chefs de famille et 5 colons célibataires; 12 garçons et 10 filles de plus de 20 ans vivant avec leur famille; 78 garçons et 89 filles de moins de 20 ans.

COLONISATION

La forêt, principale ressource du colon, est disparue, dévastée par le feu ou décimée par les industriels. En moyenne, on établit qu'il reste par lot livrable au défricheur une acre et demie ($1\frac{1}{2}$ en forêt de bonne valeur).

Les industriels, semble-t-il, ont pressenti et précédé l'arrivée du colon en coupant le plus beau bois de cette région, tout en conservant pour plus tard l'exploitation de leurs réserves forestières déjà bien en main.

On organise actuellement (été 1937) une scierie qui fatalement épuisera les ressources de la localité. Voici un inventaire sommaire du bois de construction dans la colonie:

rangs 9 et 10: Tous les colons en manquent;
rangs 11 et 12: 50% des colons en manquent;
rangs 13 et 14: Il en reste suffisamment, mais il n'y a pas de chemin de colonisation. Vers la fin de juillet, des contrats ont été accordés pour les routes par l'honorable Ministre de la Colonisation lors de sa visite dans la région. Plusieurs colons de Ste-Paula ont laissé perdre leur récolte de foin parce qu'ils travaillaient aux chemins. Cela payait davantage. Ils ont aussi remis le défrichement de 2 à 3 acres de terre chacun.

Un industriel de Sayabec possède plusieurs lots patentés dans la colonie. On peut se demander si ces lots, une fois pillés, seront défrichés.

En somme, la paroisse manque de bois de construction, même pour les premières bâtisses. On sait que dans les paroisses normales, la maison ou la grange sont reconstruites en général deux fois avant d'avoir le logement suffisant. Dans Ste-Paula, sauf exception, aucun colon ne pourra le faire d'ici un certain nombre d'années sans se ruiner.

En effet, comme il ne se fait pas de flottage, et qu'il n'y a presque plus de bois dans la paroisse, on doit de toute nécessité approcher les scieries de la forêt. Il n'y a plus de scierie dans la paroisse et les colons devront bientôt acheter leur bois de construction. A moins que, comme on l'a suggéré, on transforme les rangs 13 et 14 en réserve cantonale, auquel cas une petite scierie (à capital familial) pourrait vivre quelques années. (Voir système d'affermage du rapport général sur la colonisation.)

SITUATION AGRICOLE

Le terrain très irrégulier de Ste-Paula, tantôt exposé aux vents ou au soleil brûlant, tantôt profond, sera plus ou moins fertile selon la quantité d'eau qu'il pourra retenir et les engrais qu'il recevra. Toutes les terres ont besoin de calcaire et il n'y a pas de marnière dans les environs.

Il n'y a pas plus de 350 acres en culture, soit l'équivalent de 3 à 4 bonnes terres faites. Encore cette terre en culture se trouve-t-elle

du côté de Sayabec où les 15 cultivateurs précités ont 18 acres chacun, soit au total 270 acres. Les 90 autres acres se répartissent entre les quelque 45 colons.

Chaque ferme a environ 20 acres de terrain inculte. D'ici 50 ans, cette partie des formes pourrait former de belles réserves forestières. En sera-t-il ainsi?

Des travaux d'égouttement doivent être entrepris pour dégager les trop rares endroits plats. Sur les terres cultivées, chez les 15 cultivateurs, l'épervier du Canada (l'herbe à diable) règne en maîtresse et disperse ses millions de graines aux quatre vents. Autre fléau, il y a dans chaque ferme 72 acres de terrain découvert en proie aux asperges. De plus, les taillis ou "fardoques" y prennent racine et deviennent après un certain temps extrêmement difficiles à arracher.

Cheptel

Voici le cheptel de la colonie:

<u>Chez les colons (45)</u>	<u>Chez les cultivateurs (15)</u>
35 chevaux	30 chevaux
20 vaches	45 vaches
10 porcs	30 porcs
0 mouton	80 moutons
125 poules	225 poules

Malgré le petit nombre de vaches, on doit importer des moulées alimentaires pour les nourrir.

SITUATION ECONOMIQUE

A notre avis, cette colonie de Ste-Paula n'aurait jamais dû être ouverte comme paroisse agricole. Elle a les désavantages suivants:

a) Voisinage d'une Seigneurie boisée où les colons seront toujours tentés d'aller chercher leur gagne-pain; ce sera une colonie de bûcherons résidant sur des lots primés.

b) Elle est pauvre de sol, et sèche...(voir rapport des classificateurs).

c) Elle est isolée dans un coin de la vallée où les voies de communication manquent. La construction de la route Sayabec-Matane améliorerait la situation, mais il est à douter que cette route ne devant desservir que Sayabec et les paroisses pauvres qui l'entourent, se fasse prochainement et draine une partie intéressante du commerce de la vallée.

En somme, cette terre montagneuse et sèche, presque impossible à rassembler en un tout géographique et économique, dépourvue de forêt et de terre fertile, ne constituera jamais une paroisse prospère. Sa population végétera toujours.

LA REDEMPTION

Cette colonie, fondée en 1936, est enfoncée dans les terres au sud de St-Moiso, dans une région récemment ravagée par l'inondation. Elle est située à un mille environ des Montagnes Vertes où se trouvent les limites de l'International Paper.

POPULATION

En juin 1937, sa population permanente était de 471 âmes. Sur ce nombre on comptait 128 pères et mères de famille, 7 garçons établis, 231 enfants ayant moins de 20 ans et 55 célibataires de 20 ans et plus. Une soixantaine d'hommes venant d'un peu partout travaillent à la scierie ou dans les chantiers environnants. Avec ce groupe extra-paroissial, la population se chiffre à 531 âmes. Le développement de la colonie a été merveilleux si l'on songe qu'il y a un an à peine il n'y avait qu'une dizaine de colons dépendant de la paroisse voisine de Ste-Jeanne-d'Arc.

ASPECT ECONOMIQUE

1- AGRICULTURE

Sol

Le sol de la Rédemption, quelque peu vallonnoux, semble uniformément propre à l'agriculture. Il est sablo-argileux, pas rocheux, et la couche de terre arable (ainsi que le sous-sol) est capable d'emmagasiner toute l'humidité nécessaire aux cultures. Deux lacs marneux, facilement exploitables et situés dans les rangs 6 et 9, pourront fournir la chaux dont les terres auront besoin lorsque les bons effets de la cendre de bois seront disparus.

Cheptel

Chevaux

On ne compte encore que 35 chevaux dans la colonie. Jusqu'à date, la pénurie de chevaux a nui considérablement au développement des terres. Un colon sur deux a dû faire son pénible travail par la seule force de ses bras: travail d'ossouchage, de mise en tas, d'extraction des "corps morts", etc. Les travaux auraient été beaucoup moins éreintants si chacun avait eu, à défaut d'un cheval, un boeuf ou même une vache.

Bovins

Un problème des plus graves qui se pose est le manque de lait. Les 15 vaches, plus ou moins laitières, de la colonie ne peuvent assurer l'approvisionnement de lait de plus de 450 personnes. En supposant (ce qui est fort exagéré) que chacune d'elles puisse donner, tout le long de l'année, 10 livres de lait par jour, on n'arrive encore qu'à une chopine pour environ 5 personnes. Il serait donc opportun d'augmenter le nombre de vaches dans la colonie. Il est établi que les vaches petites laitières peuvent donner un travail raisonnable et produire encore 65% du lait de leur rendement normal. S'il y avait une vache laitière et de trait chez chaque colon, un minimum indispensable de lait et de forces motrices serait au moins assuré à chaque ferme.

Porcs

Si on veut obtenir le même équilibre agricole à la Rédemption que dans le reste du comté, il devrait y avoir plus de 300 porcs, au lieu de 50 comme présentement. Pour cela, il faudrait d'abord augmenter le nombre de vaches, car actuellement la production de petit lait est insuffisante pour nourrir un troupeau de 50 porcs. Privés de lait écrémé et souvent trop renfermés, il y a danger que ces porcs ne produisent pas beaucoup de viande.

Il arrive donc qu'au point de vue de l'alimentation humaine, cette viande n'ait pas toutes les qualités biologiques désirables bien qu'elle soit produite en terre vierge et fertile.

Moutons

Il y a tout juste 10 moutons là où il en faudrait 1,000. Pourtant, à aucun endroit au monde l'industrie ovine n'est plus nécessaire qu'en pays de colonisation, car elle fournit à la fois de la viande, de la laine et du cuir.

Volailles

Dans la Rédemption, il n'y a qu'une poule par habitant. Si les oeufs battus peuvent remplacer le lait dans l'alimentation humaine, il est notoire que le nombre de volailles est à augmenter.

Moyen de subsistance

Avant de pouvoir subvenir à ses besoins, comme toute colonie nouvelle d'ailleurs, la paroisse de la Rédemption doit attendre que chacun de ses colons ait environ 30 acres de terre labourée, une grange (qu'il n'a pas encore), une porcherie (à bâtir aussi), un hangar, un poulailler, etc.

On peut donc conclure que les moyens de subsistance des paroisses nouvelles sont tous plus au moins de l'ordre des EXPEDIENTS, tels que:

a) les primes au défrichement, à la construction, à l'achat d'animaux, de grains de semence, etc. Cela peut convenir en général pour les cinq premières années de l'établissement. Elles sont un coup de fouet, un stimulant très recommandable, mais pas autre chose car elles doivent cesser tôt ou tard.

b) Les travaux publics, ponts, voirie, etc. Dans la Rédemption cette source est déjà un peu tarie, d'abord parce que les compagnies avaient un chemin carrossable, ensuite parce qu'en 1936 les quelques milliers de piastres qui ont été dépensées pour améliorations ont été partagées entre les 50 colons et environ 150 étrangers à la paroisse.

c) L'exploitation de la forêt en colonie. L'industrie du bois est la seule qui puisse assurer au colon un revenu suffisant pendant qu'il établit sa ferme. Or, dans la Rédemption, il n'y a plus d'essences forestières propres à la construction, à la production de bois commercial; il n'y a même plus de bois de chauffage.

Ce problème se pose d'une façon aiguë et peut mettre en danger la vie agricole de cette paroisse d'ici peu d'années.

11 - INDUSTRIE FORESTIERE

Normalement le lot du colon doit lui fournir :

- 1o Le bois de construction indispensable;
- 2o Du bois de chauffage à perpétuité;
- 3o Du bois commercial dont la vente lui rapportera de quoi nourrir et entretenir sa famille pendant le développement de son lot.

1- Bois de construction

A la Rédemption, aucun des cinquante colons qui ont construit une maison en 1936 n'a pu employer du bois provenant de son domaine, parce qu'il n'en avait pas, sauf peut-être pour ce qui aurait suffi à 5% des besoins actuels. Si, par exception, un colon a pu disposer de quelques arbres, la scierie locale ne les a pas sciés sous prétexte qu'elle devait avant tout remplir ses propres contrats. Elle avait sans doute raison, mais il ne s'ensuit pas moins que cette scierie n'a rendu et ne rend aucun service à la colonie.

C'est donc dire que les cinquante maisons de la colonie ont été construites avec du bois provenant de l'étranger.

Quelle proportion de la prime de construction est ainsi passée aux camionneurs ? C'est autant d'argent que la colonie ne reverra jamais.

Un colon ainsi handicapé est dans une situation précaire. Comment pourra-t-il mettre assez d'argent de côté pour construire une grange, une porcherie, un hangar, un poulailler etc. Voilà le problème.

Personnellement nous croyons que la colonie vivra, car la terre est bonne, mais il est à redouter que chaque lot voie passer plusieurs maîtres qui s'y ruineront tour à tour avant d'en faire vivre un pour de bon.

11- Bois de chauffage

La majeure partie des colons sont réduits, dès la première année d'occupation de leur lot, à se servir de "pourillons" et d'arbres morts pour se chauffer. Voilà un autre problème qui ne pourra que s'aggraver avec le temps.

La scierie brûle tous les jours des dosses (croûtes) de marisier, et autres bois que les colons utiliseraient avantageusement. On pourrait peut-être diriger ces dosses à côté du brûleur où elles sont détruites et les transporter sur un terrain vague ou à domicile.

Ce travail, les colons ne peuvent le faire, parce que le sciage du bois franc s'exécute en pleine période de défrichement. Il faudrait un octroi, permettant de salarier un homme qui enlèverait les meilleures pièces de la chaîne du brûleur et les transporterait. Ce bois serait d'un grand secours pour les écoles, l'église, le presbytère et les particuliers.

111- Bois commercial

Un colon de bonne foi retire de la forêt les profits nécessaires à sa vie et au développement de son exploitation, tant que sa ferme n'est pas suffisamment organisée. Aussi ne doit-on pas laisser une colonie sans ressource forestière.

C'est pourquoi, dans le cas qui nous occupe, il faut trouver à tout prix une réserve forestière pour la paroisse. Nous croyons pouvoir affirmer que si l'on ne constitue pas en réserve forestière une tranche très boisée d'une montagne voisine de la colonie, tranche appartenant à une compagnie et pour cette raison n'ayant pas été entamée, la paroisse de la Rédemption, qui a été pillée, puis incendiée de fond en comble, sera dans 10 ou 15 ans une agglomération de familles ruinées.

Scierie

La seule scierie de la colonie a une capacité de production de 2,000, 000 p.m.p. en bois de sciage. Elle ne fonctionne que l'été pour le bois d'oeuvre mais produit du bardeau, 11 mois par année.

En 1937, sa production s'établissait comme suit:

Bois de sciage.....	2,000,000 p.m.p.
Bardeau.....	16,500 "
(ou 1,650,000 p.m.p.)	

En plus de son personnel régulier de 13 personnes, la scierie emploie occasionnellement une soixantaine d'hommes. Tout le bois employé provient des lots de colons. La qualité vendue est 5^{ème} meilleure. Le pourcentage de "cull" ou déchet est de 25%. Toute sa production de bois de sciage est vendue à la compagnie John Fenderson à Sayabec, et les colons qui ont besoin de bois de construction doivent le faire venir de St-Moise ou de Price. Ce qui est récupéré des déchets de bois est utilisé à la fabrication de lattes, de bardeaux et de bois de fuséau.

RESSOURCES LOCALES INEXPLOITEES

La Rédemption possède des gisements d'amiante et de chromo sous forme de serpentine. Ils sont situés dans les rangs 3 et 4 des lots 6, 12 et 14. Les chemins qui y conduisent sont tous faits. Des commencements de puits ont été creusés par des particuliers, et on dit que le chromo a par endroits un pourcentage de pureté très intéressant. Le filon a été échantillonné, mais on ne connaît pas encore sa longueur et sa profondeur. On évalue à \$23 la tonne le minerai de chromo. L'amiante n'est pas en assez grande quantité pour que son exploitation soit payante. Elle est soyeuse et son fil est court et fin.

Etant donné qu'il y a tant de bran de scie et de déchets de bois qui se perdent, on aurait suggéré l'utilisation de cette amiante pulvérisée pour la fabrication de briques isolantes, ou quelque chose d'analogue.

SAINTE-IRENE

POPULATION

L'organisation religieuse de la colonie Ste-Irène, situé dans le canton Nontayé, date de 1930. La paroisse, qui n'est pas encore érigée en municipalité civile, compte une population d'environ 800 habitants. Au cours des dernières années, les arrivées de nouveaux colons suffirent à peine à combler le vide laissé par le départ des familles découragées. Aujourd'hui cependant, les 125 familles qui constituent la colonie semblent reprendre courage et, cette année, il s'est fait plus de terre que jamais.

La paroisse, qui compte déjà 5 écoles, en comptera une de plus en 1938. Pour fins de répartition scolaire, l'évaluation des lots est fixée à \$300. Les taxes scolaires sont de 1.5%. Il n'y a pas de répartition pour la chapelle et le presbytère.

ASPECT ECONOMIQUE

1- AGRICULTURE

Sols

Le sol, comparable à celui des plus riches paroisses de la vallée,

est assez bien égoutté naturellement. On trouve dans le rang IV, deux lacs de marne qui fourniront, dès que le besoin s'en fera sentir, les amendements calcaires nécessaires. On n'a pas encore employé la marne parce qu'il n'y a pas encore assez de terres faites.

Défrichement

Le défrichement est lent, du moins dans les conditions actuelles, car les colons doivent, avant tout, gagner la nourriture de leur famille (en moyenne 6 personnes). Et comme il n'y a sur chaque lot que 2 acres à la charrue et 8 acres en abattis, les chefs de familles sont obligés ou de vendre le reste du bois (les "chicots") de leur lot, ou de louer leurs services aux industriels, ce qui retarde considérablement la mise en valeur des terres. Seules, des primes de défrichement, de grainage et de labour pourront remédier à cette situation.

Cultures

Quatre-vingt des colons ont un jardin de famille. On est obligé, pour obtenir une pousse plus hâtive et une meilleure maturité des légumes, d'employer des engrais chimiques complets.

Le manque d'habileté des femmes de colons dans la préparation culinaire des produits du potager, est cause de la négligence que l'on met à leur culture. Des cours d'art culinaire y remédieraient, mais on manque également des ingrédients ou condiments les plus indispensables: beurre de crème, graisse animale, etc. Quant aux conserves, les gens des vieilles paroisses de la Matapédia manquent du matériel indispensable pour les faire, à plus forte raison ceux des colonies.

Cheptel

Chevaux : Les 125 colons de la paroisse possèdent 75 chevaux dont les $\frac{3}{4}$ venus de l'Ouest, ne valent pas grand'chose. On élève 4 poulains dans la colonie en 1937.

Les colons exagèrent les mérites exclusifs du cheval et ne savent pas apprécier les services que leur rendraient les boeufs de travail. Ils semblent oublier qu'en cas d'accident, un boeuf de travail conserve toute sa valeur comestible, point important dans une colonie qui doit s'approvisionner de viandes à l'extérieur.

Vaches : Les 85 vaches de la colonie sont incapables de fournir le lait nécessaire à l'alimentation de la paroisse, qui compte de nombreux enfants.

Il n'y a pas de beurrerie dans la paroisse et les colons (une vingtaine) qui disposent de crème, l'expédient à Val-Brillant.

Porcs : Presque chaque famille possède un porc. On en compte une centaine dans la paroisse.

Moutons : Une dizaine de colons s'occupent de l'élevage du mouton. Leur troupeau, qui ne compte que 40 têtes, est très insuffisant. Il n'y a cependant dans la localité ni ours, ni chiens déprédateurs. Cet état de choses nous paraît tout simplement dû au manque d'argent pour l'achat des brebis et des agneaux.

Poules : La colonie possède environ 1,000 poules, soit un peu moins d'une dizaine par famille. Ces poules, qui ont dû être élevées assez tard au printemps, ne pondent qu'au printemps ou à l'été suivant. Elles ne fournissent malheureusement pas leurs oeufs pendant la période de rareté du lait.

Société agricole : L'unique société agricole de la paroisse est un cercle de l'U.C.C. Il y aurait place dans la colonie pour une association qui serait en mesure de rendre des services plus immédiats aux colons que ceux qu'ils peuvent attendre de l'U.C.C.

Industrie domestique : Il y a un rouet et une machine à tricoter dans la paroisse, ce qui est bien insuffisant. Les moutons, trop peu nombreux et d'ailleurs mal nourris, ne fournissent pas suffisamment de laine pour l'usage domestique. On doit en importer.

Situation économique du colon

En résumé, la situation économique du colon de Ste-Irène n'est pas brillante. Il ne possède pas suffisamment de terre en culture pour produire les céréales et les légumes nécessaires à sa subsistance, et son cheptol est trop peu considérable, il ne peut suppléer à cette insuffisance alimentaire ni par la chasse, ni par la pêche, et l'industrie forestière ne peut guère le faire vivre. Les primes auxquelles il a droit se font malheureusement attendre et le colon, même très sincère, doit parfois quitter un lot qui bientôt aurait pu le faire vivre. Le sol, en effet, est des plus fertiles, et la paroisse, une fois bien organisée, sera prospère. En attendant, il faut assurer à ces colons particulièrement dépourvus le moyen de persévérer dans leur tentative d'établissement. Une des plus urgentes mesures à prendre dans ce but est de réserver à l'usage exclusif des colons de la paroisse le peu de bois qui reste.

11- INDUSTRIE FORESTIERE

La forêt, on le sait, est indispensable à toute colonie. Or, dans Ste-Irène, sauf une étendue boisée de quelque dix milles carrés, la forêt n'existe plus.

Il y aurait dans ces 10 milles carrés de terrain boisé tout le bois nécessaire aux constructions futures et au chauffage de la colonie de Ste-Irène, pourvu qu'on laisse cette exploitation sous la surveillance de techniciens de la forêt, ingénieurs et gardes-forestiers, capables d'empêcher tout pillage.

Les colons de Ste-Irène, qui ne peuvent plus compter sur l'industrie du bois, sont de plus handicapés par une pénurie de gibier et de poisson.

Sciories

Ste-Irène possède quatre sciories, dont deux, appartenant à M. J.B. Fournier, fermeront leurs portes sous peu, faute de bois. Les deux autres sont assez nouvelles. Toutes deux vont couper respectivement du bois pour leur deuxième et troisième hiver.

Voici quelques renseignements sur ces sciories :

Production	Gauthier, Polletier & Cie	J.B. Fournier (2 moulins)	N.Bélanger	Total
	p.m.p.	p.m.p.	p.m.p.	p.m.p.
Possible.....	1,500,000	1,000,000	2,000,000	4,500,000
Actuelle.....	700,000	400,000	1,200,000	2,300,000
Bardeaux.....	-	800,000	-	80,000
Latte.....	20,000	-	-	20,000
Fuséau.....	-	50,000	-	50,000
Qualité.....	5ème meilleure	5ème meilleure	4e, 5e meilleure	
Sciage pour eux-mêmes	720,000	330,000	1,200,000	2,250,000
pour les autres	-	200,000	-	200,000
Planage pour eux-mêmes	-	30,000	-	30,000
pour les autres	-	20,000	-	20,000
<u>Provenance</u>				
Lots patentés.....	-	53,000	-	53,000
Lots de colons.....	720,000	477,000	1,200,000	2,397,000
<u>Vente</u>				
Consommateurs	-	140,000	-	140,000
Gros.....	720,000	390,000	-	1,110,000
Agents.....	-	-	1,200,000	1,200,000
<u>Débouchés</u>				
Localité.....	720,000	530,000	-	1,250,000
Etranger.....	-	-	1,200,000	1,200,000

Gauthier, Pelletier & Cie vendent 100% de leur production à J. A. Gagnon d'Imqui, tandis que Fournier a vendu 50% de la sienne à Jos. Dufour, de St-Moise.

Employés

Famille....	2	5	1	8
Permanents.	-	-	22	22
Temporaires	25	5	-	30

STE MARGUERITE MARIE ALACOQUE

Ste-Marguerite-Marie-Alacoque, fondée en 1920 et érigée canoniquement en 1931, est située dans le sud du comté de Matapédia à 6 ou 7 milles à l'est de Ste-Florence-de-Causapscal. Le territoire de la paroisse, qui n'est pas encore érigée en municipalité, couvre une partie des cantons Casupscull et LaVéronderyo. On y compte déjà 8 écoles, dont 4 relèvent de la Commission scolaire et 4 sont des écoles-camps. Une dette de \$1800, contractée lors de l'érection d'une école aujourd'hui fermée (dans le rang V), constitue un gros problème pour la paroisse naissante.

La paroisse est reliée à Ste-Florence par une route et à Causapscal par le chemin Kempt. Une section de ce chemin gravissant un flanc de montagne très escarpé n'est guère praticable. Le chemin Lacroix, propriété de la Madawaska Corp., contourne cette élévation et permet aux camions de la Cie de voyager facilement. Il n'en est pas ainsi des colons de la région, qui ne peuvent utiliser ce chemin que pour leurs voitures de promenade. Les véhicules agricoles, commerciaux et industriels autres que ceux de la compagnie, doivent gravir le chemin Kempt, tortueux et mal entretenu.

POPULATION

La population de la paroisse a varié considérablement au cours des dernières années. Après une baisse assez accentuée de 1934 à 1935, le nombre de familles augmenta par la suite. D'après les chiffres que nous avons obtenus, la paroisse comptait 138 familles à l'automne de 1936, avec une population totale de 825 habitants. Voici le chiffre de la population pour les années 1934 à 1936.

En 1934	il y a 162 familles comptant 926 âmes
" 1935	" 122 familles comptant 755 "
" 1936	" 138 familles comptant 825 "

En 1936, la population se répartissait comme suit:

a) 15 agriculteurs ayant environ 30 acres en labour. Ces gens sont là depuis 10 ans. Ils sont venus en majeure partie de la paroisse-mère, Causapscal.

b) 120 colons et leurs familles, dont 30 ont émargé au secours direct.

Les agriculteurs arrivés avant l'extinction de la forêt ont appuyé le défrichement de leur terre sur l'exploitation du bois et aujourd'hui ils gagnent assez bien leur vie. Ils ont pu bénéficier également de l'emploi régulier que leur offrit la Restigouche Lumber Co., qui exploite une forêt voisine de la paroisse depuis nombre d'années.

Les colons nouveaux vont prendre des lots à dossier vierge. Ils dédaignent les 50 lots abandonnés, pillés, défrichés un peu et construits de façon bien rudimentaire, qu'il y a au centre de la paroisse parce qu'ils ne pourront retirer ni primes de défrichement, ni primes de construction. Ce sont les lots à dossier net qui s'enlèvent le plus rapidement, car les colons comptent sur les primes de la colonisation.

Il y a donc attraction vers la périphérie, tandis que le centre de la paroisse, autour de l'église, est stationnaire. Ce serait précisément ce noyau qu'il faudrait fortifier afin d'assurer la stabilité de l'ensemble.

ASPECT ECONOMIQUE

1- AGRICULTURE

Le sol est apparemment assez fertile, bien qu'il soit graveloux et moins profond que dans le reste du comté en général. Son élévation, qui le

met en vue des Shickshocks, doit rendre son climat intermédiaire entre le climat maritime du commencement de la Gaspésie du Nord et celui nettement continental de la Matapédia. Les périodes de végétation sont les mêmes que dans la partie centrale de la vallée. Dans certains fonds, le soir on subit des gelées assez traîtesses même en juillet; les gelées hâtives de septembre sont aussi à redouter. Durant les chaleurs, les rosées abondantes et fréquentes préviennent la sécheresse.

Ce terrain manque de chaux. Il est possible toutefois que l'on trouve une carrière dans les environs. Ce serait un très gros avantage, car, avec un broyeur, la solution du problème agricole local deviendrait relativement facile.

On emploie un peu de phosphate Thomas avec d'excellents résultats,

Cultures

Toutes les céréales semées au printemps l'ont été sur labour, et non en abattis. Nous croyons qu'il faudrait devancer le labour, c'est-à-dire travailler sur abattis, grainer, faire des pacages, etc., à cause du manque de force motrice pour faire les labours et du bon rendement que l'abattis peut fournir au début en foin, céréales et pacages.

Quant au blé nécessaire aux 825 habitants de la colonie, il faut l'acheter en entier. Personne ne cultive le blé parce qu'il n'y a pas de moulin à farine à proximité. Les deux plus proches sont ceux d'Hoppell Siding (Causapscal) et d'Amqui situés respectivement à 10 et 20 milles de Ste-Marguerite.

L'avoine cultivée est consommée en nature par les porcs, les poules et les chevaux.

Les jardins de famille, d'un dixième d'acre environ, produisent les légumes indispensables.

Cheptel

Chevaux - Il y a en moyenne 1 cheval par famille. Quelques cultivateurs en ayant deux, plusieurs colons n'en ont pas. Ces derniers dédaignent la traction par les boeufs, qu'ils trouvent trop lente, et n'ont rien de plus pressé, lorsqu'ils ont quelques économies, que d'aller chez le marchand de chevaux. Souvent même ils hypothèquent leur terre afin de se procurer un cheval souvent mal acclimaté et qui meurt après un an ou deux de travail.

Vaches - En 1936, il y avait 42 vaches dans la paroisse et en 1937 on en compte 125. Certaines familles possèdent deux et même trois vaches, cependant que beaucoup d'autres n'en ont pas du tout.

Porcs - De 1936 à 1937, le nombre de porcs est passé de 36 à 125. Il y a actuellement 5 truies qui ont rapporté 50 porcelets au printemps. Les porcs abattus sont tous consommés sur place.

Moutons - On compte dans la paroisse une centaine de moutons dont la laine est échangée pour des étoffes, ou filée aux filatures de Moncton (N.B.), de Cap-St-Ignace ou de St-Pascal, Kamouraska. Les terres, une fois amendées (chaux) et fertilisées, conviendraient très bien à cet élevage. On pourrait aussi mettre les moutons en pacage sur les abattis préalablement grainés.

Poules - Il y a en moyenne 12 poules par colon, soit un total de 1,500 volailles pour la paroisse.

o o

Toute la population mâle valide de 16 à 60 ans va dans les chantiers, été et hiver, de sorte que l'agriculture est laissée aux mains des femmes et des enfants; aussi les revenus de la terre sont-ils insuffisants. Il n'y a pas de blé, et le lait, les oeufs, la viande et les légumes sont rares.

Afin d'améliorer la situation il faudrait:

le détourner le colon des chantiers au moins pendant l'été. A cet effet, on pourrait lui accorder des primes d'abattis, de grainage, de labour,

qui tout en développant l'agriculture permettraient au colon de vivre avec sa famille;

2o lui procurer de la chaux pour amender les terres cultivées. 500 tonnes de chaux pour commencer assoieraient l'agriculture sur de bonnes bases;

3o transformer en réserve cantonale une réserve de bouleau de 144 milles carrés située dans la paroisse et appartenant à la compagnie Restigouche Lumber Co., qui, paraît-il, serait disposée à l'échanger. (Cette réserve de bouleau devrait être inventoriée par des ingénieurs forestiers. On y a déjà fait la récolte du bois marchand, mais il en reste tout de même encore en assez grande quantité)

Il y aurait dans le canton Casupseull, du côté du canton Assemot-quagan, de 12 à 15 lots non numérotés où l'on pourrait trouver du bois. Le plus sérieux inconvénient pour tirer ce bois de construction vers Ste-Marguerite, c'est que la côte du Ruisseau Creux est formidable à monter avec des charges. Un cheval ne peut monter que le tiers ou le quart d'une charge dans cette côte, et encore avec une voiture légère.

11 - INDUSTRIE DOMESTIQUE

Dans cette paroisse où les colons ne sont pas encore fixés sur leur lot, l'industrie domestique existe à peine.

On compte dans la paroisse 3 métiers et 20 rouets. Cinquante livres de laine ont été filées durant l'hiver de 1937. Il y aura probablement un Cercle de fermières en 1938.

Un artisan masculin, même s'il n'avait pas une très grande compétence, rendrait d'appréciables services par la construction des meubles, de voitures, etc., par l'installation d'un petit établissement industriel pour la fabrication de jouets ou autres articles.

A l'automne de 1936 eut lieu une exposition d'articles fabriqués par les plus adroits parmi les hommes et les femmes de la paroisse.

111 - INDUSTRIE DU BOIS

Voici quelques renseignements sur les deux scieries de la localité:

<u>Production</u>	<u>E. St-Gelais</u>	<u>J.T. Guay</u>	<u>Total</u>
	<u>P.m.p.</u>	<u>P.m.p.</u>	<u>P.m.p.</u>
possible	200,000	2,000,000	2,200,000
actuelle	100,000	500,000	600,000
Lattes		12,500	12,500
Sciage pour eux-mêmes	50,000		50,000
" pour les autres	50,000	512,500	562,500
<u>Employés</u>			
famille	2	3	5
permanents		3	3
temporaires	1	16	17
<u>Provenances</u>			
lots patentés	25,000		25,000
lots de colons	75,000	512,500	587,500
<u>Ventes</u>			
consommateurs	50,000	100,000	150,000
gros	50,000	412,500	462,500
<u>Débouchés</u>			
Localité	100,000	512,500	612,500

La scierie de M. Guay, assez considérable, a scié l'année dernière 400,000 p.m.p. pour la Cie Fenderson, mais n'a pu renouveler son contrat cet hiver à cause de la pénurie de bois mou chez les colons. Les experts

de la compagnie ont évalué ce qui restait à 200,000 p.m.p.

L'établissement a aussi scié quelque 100,000 p.m.p. pour le compte des colons. Il pourra à l'avenir couper du bouleau. Celui-ci est de bonne qualité. Le profit net de la scierie fut pour ainsi dire nul en 1936.

L'autre scierie travaille uniquement pour le compte des colons à qui elle est d'un grand secours. Le propriétaire échange aussi du bois des colons contre de la planche. Il vendit ainsi 50,000 p.m.p. de bois à Causapscal.

CONCLUSION

Le comté de Matapédia, plus qu'aucun autre de la péninsule, donne le spectacle d'un territoire relativement bien pourvu de sols arables et de ressources forestières, mais, malgré cela, économiquement encore instable, d'une instabilité qui, si l'on n'y remédie au plus tôt, menace de s'aggraver encore.

C'est assurément, parmi les comtés qu'ont visités les enquêteurs affectés à l'inventaire des ressources naturelles, celui où la concurrence des deux modes de vie principaux, industrie forestière et agriculture, se font la plus rude concurrence. Et, comme partout ailleurs où ces deux occupations sont en conflit, c'est l'agriculture qui souffre le plus. Nous avons dit que l'agriculture est en progrès. Cependant, comme ailleurs aussi dans la péninsule, il s'agit d'une économie mixte. L'agriculture doit, pour la prospérité des exploitations agricoles, s'appuyer sur la forêt. Or, de l'avis des gens désintéressés qui visitent la région, la forêt disparaît trop rapidement, du fait des exploitations des compagnies et des opérations des agriculteurs et colons. Pour la prospérité de la Matapédia, l'agriculture a besoin d'être renforcée; l'économie forestière doit être organisée. C'est à cette double condition seulement que cette région pourra éviter une sérieuse perturbation.

BNQ



C 000 163 105

1631054